

la terre

365 ON-2222-3-4
BIBLIOTHEQUE DELA LI
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC P.Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Vol. XXXV - No 42 - Montréal, le 15 janvier 1964



(Photo gracieuseté Office du Film du Québec)

Une scène qui tend à disparaître: la récolte de la glace.
Cette photo a été prise à Pont Rouge, comté de Portneuf.

.....

A COURT DE LAIT?

(à lire en page 3)

L'année nouvelle sera ce que nous en ferons

Les quelques dernières années que nous venons de passer ne nous ont pas réservé que des joies. Grosses taxes, petits revenus, difficulté à écouler la production agricole, enquêtes publiques qui n'aboutissent à rien, lenteur des gouvernements, voilà pour une bonne part, ce qui a échu aux agriculteurs acadiens.

Il est juste toutefois de noter des bons points, car il y en a. Qu'on pense à l'adoption de la loi ARDA, dont il faut attendre des résultats appréciables pour la réorientation de notre agriculture. C'est sans doute là le plus bel héritage du gouvernement Diefenbaker (assez pauvre et terne par ailleurs), et c'est tout à l'honneur du nouveau gouvernement libéral de continuer à préparer son application. Il est vrai que jusqu'ici on a vu très peu de résultats concrets; mais pour des programmes de grande envergure, il est nécessaire de dresser des inventaires, des besoins et des possibilités et d'élaborer des plans précis avant

de commencer l'exécution. A nous maintenant d'être vigilants pour empêcher que tout ne soit renvoyé aux calendes grecques.

Sur le plan provincial, il faut saluer une nouvelle poussée donnée à l'éducation (instruction publique et éducation des adultes) ainsi que l'abolition de la prime pour l'assurance-hospitalisation. Le gouvernement devra combler le tour que cela fait à son budget par une réduction des dépenses inutiles et aussi par l'apparition de nouvelles taxes. Nous croyons que dans l'ensemble, l'abolition de la prime aura profité aux petits salariés, aux agriculteurs, aux familles nombreuses.

Ce qu'il y a de plus réjouissant pour nous, c'est la nouvelle vigueur que les associations professionnelles agricoles ont semblé acquérir au cours de la dernière année. Quelques Fédérations de Cultivateurs s'orientent définitivement vers un véritable syndicalisme agricole et sentent de plus en plus le besoin

de collaborer entre elles. Cette évolution est riche de promesses pour l'avenir.

Ce qu'il faut souhaiter de meilleur pour 1964, c'est que les agriculteurs acadiens comprennent de mieux en mieux la nécessité de s'organiser et de s'unir pour la défense et la promotion de leurs intérêts professionnels. Il ne servirait à rien d'attendre des gouvernements qu'ils nous donnent la lune. Les agriculteurs doivent apprendre à compter d'abord sur eux-mêmes et sur les associations qui leur appartiennent. C'est dans la mesure où le syndicalisme agricole sera fort, bien organisé et dynamique que les gouvernements seront davantage préoccupés de servir les intérêts de la classe agricole.

La jeunesse rurale de son côté ne manque pas de problèmes. Son orientation professionnelle est pour le moins incertaine. Les jeunes qui voudraient s'orienter vers l'agriculture n'en ont pas

les moyens. Les autres trouvent difficilement du travail sur place, faute d'un développement industriel convenable, et plusieurs sont obligés de s'expatrier. Les jeunes ruraux non plus ne doivent pas attendre que la solution à leurs problèmes leur tombe tout cuit dans la bouche. Ils doivent s'unir pour les résoudre de façon sérieuse et constructive. La J.R.C. du diocèse de Moncton a été très active et dynamique au cours de 1963. Il faut souhaiter que cet élan continue et s'amplifie et qu'elle prenne un élan semblable dans les autres régions acadiennes.

L'année 1964 sera ce que nous en ferons. Elle sera une année de progrès pour les agriculteurs et pour toute la classe rurale si tous les ruraux savent s'organiser en associations fortes et dynamiques et si ces associations savent collaborer entre elles pour la réalisation de leurs objectifs communs.

Henri LABERGE



Le Dr. Roger Perreault, agronome, économiste agricole (Michigan State University), qui vient d'être nommé directeur du service d'économie rurale de l'U.C.C. Il est entré en fonction le 6 janvier dernier.

M. Perreault a été à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture à titre d'économiste et à l'emploi de la Coopérative Fédérée de Québec depuis 1957 à titre de directeur du service de la mise en marché et de secrétaire adjoint. Il est membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec, de la Société canadienne des économistes agricoles et de l'American Farm Economics Association.



En compagnie de son fils Jean, M. Emile Gruslin surveille les travaux des champs.

1/3 PLUS DE LAIT PAR VACHE AVEC LE PROGRAMME MASTER

Emile Gruslin, Ferme La Fresnaye, L'Acadie

"Auparavant, il me fallait 3 vaches pour emplir un bidon de lait. Depuis que je sers les Aliments Master, j'en obtiens un bidon avec chaque deux vaches". Voilà comment Emile Gruslin de L'Acadie résume son expérience avec la Ration Laitière Master.

Le troupeau de M. Gruslin compte 95 vaches dont environ 45 sont en lactation. L'an dernier, il a livré un demi-million de livres de lait de son troupeau, chacune de ses vaches laitières produisant environ 14,000 lb. M. Gruslin débuta dans l'industrie laitière en Belgique, et il a persévéré dans cette profession depuis sa venue au Canada il y a 14 ans.

"Master me coûte plus cher que les aliments utilisés auparavant, mais à la longue c'est plus économique. Tout en servant moins d'aliments, j'obtiens des résultats bien supérieurs", d'ajouter M. Gruslin.

Constatez-le vous-mêmes. Renseignez-vous auprès de votre marchand Master sur le Programme Laitier Master qui a fait ses preuves. Master Feeds, division de Maple Leaf Mills Limited, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, New Westminster.



MASTER FEEDS - CE SONT LES RÉSULTATS QUI COMPTENT!

Les progrès de la Banque Canadienne Nationale

Lors de la 89e assemblée générale de la Banque Canadienne Nationale, le gérant général, M. Louis Hébert, a fait l'exposé des opérations de l'exercice 1963, qui accusent un progrès continu. Voici quelques extraits de son allocution.

Les profits nets, en augmentation de \$220,000 sur l'exercice antérieur, ressortent à \$3,705,256, provision faite de \$4,285,000 aux fins de l'impôt sur le revenu. Ils se répartissent à \$3.22 par action. Après le versement aux actionnaires de \$2,648,608 de dividendes, soit \$2.30 par action, une somme de \$800,000 a été virée du compte profits et pertes au fonds de réserve.

Les dépôts, accusant une augmentation de \$48,941,890, forment un total de \$844,730,099. La somme des dépôts d'épargne de particuliers est passée de \$453,436,823 à \$464,074,069.

L'actif de la Banque, par suite d'un accroissement de \$58,169,534 au cours de l'exercice, s'élève au chiffre record de \$905,783,325. Les disponibilités de caisse s'établissent à \$127,451,127, soit 15% du passif envers le public, et l'actif rapidement réalisable à \$390,818,940 ou 46% de ce passif. Le portefeuille-titres, dont le montant n'a guère varié, s'établit à \$242,271,956.

Les prêts courants, s'étant accrus de \$47,933,226, atteignent un nouveau sommet soit \$476,457,625. Les prêts hypothécal-

res assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation forment une somme de \$23,124,880. Aux termes de la Loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes du Québec, la Banque a consenti jusqu'à présent plus de 11,300 avances formant un total de \$21,880,000, soit 48% de tous les prêts de cette catégorie. Depuis la mise en vigueur de la Loi relative aux prêts aux petites entreprises, la Banque a fait 45% de tous ceux qui ont été consentis dans le Québec. Les prêts aux particuliers remboursables par mensualités formaient à la fin de l'exercice une somme de \$19,871,000.

Il est à propos d'attirer l'attention sur l'état des finances d'un grand nombre de municipalités et particulièrement des commissions scolaires. Au cours du dernier exercice, les avances que la Banque a faites à ces organismes ont dépassé \$80,000,000, soit environ 25% de celles de toutes les banques. Si disposés que nous soyons à coopérer avec eux, nous estimons que ce mode de finance n'est pas sain et qu'il a nécessairement des limites. Lorsque le pouvoir d'emprunt et les possibilités de taxation d'une municipalité ou d'une commission scolaire ne lui procurent pas les ressources nécessaires à son bon fonctionnement, c'est au gouvernement qu'incombe le devoir d'intervenir puisqu'il est responsable de l'instruction publique.

la Terre

Propriété de l'U.C.C. FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

CHEF DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Composition/Montage LITHOGRAPHIE RIVE SUD

Imprimé par LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES DE QUÉBEC Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

ARDA, QUE DE BÊTISES...!

Un grand nombre d'exploitations agricoles du Québec ne sont pas viables telles quelles et le deviendront de moins en moins. L'économie agricole de régions entières est chancelante et risque de s'effondrer d'un moment à l'autre si elle est maintenue dans la même voie. C'est que l'orientation de notre agriculture est boiteuse ou qu'elle n'existe pas à toutes fins pratiques. Le régime de l'à peu près, du laissez-faire et du laissez-aller qui a prévalu jusqu'à maintenant ne peut conduire qu'au désastre. Les résultats actuels étalent de façon dramatique les déficiences d'une absence à peu près totale d'orientation et font ressortir la nécessité absolue et urgente d'une planification appropriée.

Une telle orientation ou planification s'impose non seulement pour l'agriculture mais pour l'économie rurale, si on veut qu'elle soit efficace. Elle devra d'ailleurs s'intégrer dans un plan d'ensemble de toute l'économie. A ce point de vue, ARDA peut représenter une contribution fort substantielle et même décisive. Mais à la condition de ne pas se laisser éblouir ou leurrer par les mots ou par un sigle si éclatant et même prometteur, soit-il. En effet, ARDA ne vise en somme qu'à la mise en oeuvre du bon sens et de la logique dans l'aménagement et l'utilisation des ressources du milieu rural dont principalement l'agriculture. Ce n'est donc pas tant le mot qui compte que la chose qu'il représente, qui devrait d'ailleurs être une réalité depuis déjà longtemps. Il faut se réjouir qu'ARDA ait permis de concrétiser l'idée d'une politique d'orientation et de planification en milieu rural, mais on doit bien réaliser que le lancement d'une telle politique ne constitue qu'un premier pas qui perdra vite tout sens s'il n'est pas suivi immédiatement d'autres pas de l'avant.

En effet, l'aménagement régional et le développement agricole n'auront de valeur véritable que s'ils se traduisent en résultats concrets. Leur présentation sous forme de programme d'ensemble

a certes l'avantage de recueillir l'approbation des autorités gouvernementales, de favoriser l'obtention des crédits nécessaires et de mobiliser les services des experts. Mais la participation active de l'ensemble de la population concernée est essentielle pour qu'un semblable programme connaisse son aboutissement normal, et surtout qu'il soit constamment adapté aux besoins, afin d'éviter le danger de la spéculation pure basée sur des données scientifiques apparemment indiscutables mais trop souvent ignorantes de l'ensemble des réalités du milieu.

ARDA, depuis son lancement, il y a quelques années, a donné lieu à bien du verbiage et a fait couler beaucoup d'encre. Tous ceux qui ont traité de cette politique ou qui y ont été mêlés, depuis son inauguration, sont loin d'avoir contribué à la faire véritablement avancer. Aussi était-il reposant et rassurant d'entendre, la semaine dernière, lors des journées d'études provinciales, l'exposé sur le sujet du principal responsable de la mise en oeuvre d'ARDA dans le Bas-du-Fleuve. Mises à part les structures dans lesquelles s'effectue présentement ce travail, les informations qui furent fournies sur les possibilités, les limites et surtout les conditions de succès d'ARDA étaient basées sur une attitude fort réaliste et reposaient des bords auxquels a donné trop souvent lieu jusqu'à présent, cette politique. Reste à vérifier ce que ce travail signifie au juste dans ses détails et dans la pratique.

Les principaux intéressés, soit les populations du milieu rural et en particulier les cultivateurs doivent suivre de très près la mise en application d'ARDA afin d'éviter que cette politique ne soit apprêtée à toutes les sauces et ne serve à toutes sortes de fins. Autrement, il y a risque d'une déception formidable avant même que les premières étapes ne soient franchies et de discréditer à tout jamais l'idée même de la planification avant qu'un essai loyal n'ait été tenté. Il y a certes lieu d'ex-

primer des inquiétudes et d'être bien aux aguets si on tient compte de certaines tendances qui se sont manifestées jusqu'à présent.

Ainsi, lors d'un récent débat à la Chambre des Communes à Ottawa, l'étude et la discussion de problèmes agricoles importants ont été en quelque sorte escamotées sous prétexte qu'ARDA réglerait tout. Nos représentants tant à Ottawa qu'à Québec semblent s'imaginer qu'ils ont trouvé le mot magique ou le passe-partout pour se libérer entièrement de leurs responsabilités au sujet des politiques agricoles! Ce jeu leur est en quelque sorte facilité par des groupements ou associations qui ont décidé tout à coup de s'emparer d'ARDA comme étant leur affaire en propre. A tel point que certains de ces organismes s'agrippent à ARDA comme à une planche de salut, se découvrant subitement une raison d'être ou une mission quasi providentielle dans ce que représente ARDA. Et que dire du nombre renversant d'individus et d'entreprises qui, du jour au lendemain, sont devenus des experts et des spécialistes en aménagement rural et en développement agricole!

ARDA est sans doute remplie de promesses. Ces promesses peuvent sûrement se transformer en réalités fort intéressantes. Mais il n'en sera ainsi que si la population rurale et agricole joue le rôle qui lui revient, en prenant en quelque sorte elle-même l'affaire en main. Chacun devra alors occuper la place qui est sienne et chaque organisme et individu apporteront une contribution selon leur compétence propre. Autrement, il y a de grandes chances que nous soyons malheureusement justifiés de continuer à parodier le refrain officiel bien connu au sujet de la liberté, en ces termes qui nous semblent à l'heure actuelle assez justifiés: **"O ARDA, que de bêtises on dit, on commet et on multiplie en ton nom!"**

Paul-Henri LAVOIE.

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

A COURT DE LAIT ?

Nos fermes laitières produiront-elles cette année une quantité suffisante de lait pour répondre aux besoins de la population canadienne? Cela en supposant que nos exportations -- surtout de fromage et de lait écrémé en poudre -- demeurent ce qu'elles ont été pendant 1963.

C'est la question que posait la semaine dernière M. J.M. Hartwick, président du Conseil national de l'industrie laitière -- organisme qui groupe les particuliers et sociétés qui s'adonnent chez nous au commerce du lait et des produits laitiers. Cette question, M. Hartwick se la posait à la fin d'un discours prononcé au congrès annuel de l'Association des producteurs de fromage de l'Ontario.

Après avoir mis en regard la production probable et la consommation éventuelle du lait et de ses dérivés, le président du Conseil en tire la conclusion suivante: Il se peut que nous soyons à court d'un demi milliard de livres de lait durant l'année qui commence. Précisément, la pénurie serait de 600 millions de livres. La réalisation d'un tel pronostic, il faut l'admettre, marquerait une rupture avec les conditions qui ont prévalu au pays depuis au delà d'une douzaine d'années.

A ce sujet, entendons-nous bien. M. Hartwick ne prétend pas

que la population canadienne devra se passer de lait, qu'elle en sera sevrée littéralement pendant les dix ou quinze derniers jours de décembre prochain. Son affirmation se ramène à ceci: Il pourrait bien arriver que la production laitière de 1964 ne puisse suffire totalement aux besoins de la consommation durant la même année 1964.

BASE DU CALCUL

En fait, il sera assez simple d'obvier à toute pénurie de lait au cours de l'année qui commence. Il suffira de détourner de la production du beurre quelques centaines de millions de livres de lait, quitte à pulser parmi nos réserves de beurre pour combler les besoins du marché domestique.

Sur quoi se fondent les calculs de M. Hartwick pour en arriver à sa conclusion? Sur des estimations plutôt simples. Voyons un peu.

En 1963, il y a eu équilibre quasi parfait entre la production (l'offre) et la demande de lait et de produits laitiers. En 1964, il n'est pas impossible que le chiffre de la production baisse de 1 ou même 2% par rapport à 1963. Une simple baisse de 1%, par exemple, correspondrait à une réduction globale d'environ 200 millions de livres de lait.

Par ailleurs, il faut prévoir que l'accroissement de la population canadienne augmentera la demande totale de lait. Cette augmentation serait de 450 millions de livres au total ou supérieure d'environ 2 1/2% à celle de 1963.

La somme des deux chiffres, soit 200 millions de livres de moins que l'offre et 450 millions de plus dans la demande, donnent un total ou une pénurie de 650 millions de livres.

Or, 650 millions de livres de lait correspondent à un peu plus de 30 millions de livres de beurre qu'il faudrait pulser à même nos réserves qu'on appelle présentement surplus.

BANQUE LAITIÈRE...

Le président du Conseil est d'opinion qu'au cours des prochaines années la production laitière au pays aura tendance à se stabiliser, comme elle l'a fait depuis deux ans. Par ailleurs, il prévoit une hausse assez constante de 2 ou 3% de la demande sur le marché domestique -- peut-être aussi à l'exportation. Si ces deux tendances se matérialisaient, il est à prévoir que la production ne deviendrait vite inférieure aux besoins. En d'autres termes, l'offre ne suffirait plus à la demande.

En conséquence, M. Hartwick préconise la formation d'une sorte de réserve ou banque laitière. Le rôle de l'organisme ainsi proposé serait essentiellement de maintenir au pays le volume minimum de beurre, de fromage et de lait en poudre pour assurer l'approvisionnement voulu, en tout temps, du marché domestique et des débouchés extérieurs éventuels. Cette tâche, précisait aussitôt le conférencier, pourrait être confiée à l'Office fédéral de la stabilisation des prix agricoles. Pour sa part, le Comité consultatif actuel sur l'industrie laitière pourrait très bien conseiller l'Office en ce qui regarde l'orientation à donner aux prix de soutien pour assurer des provisions suffisantes à notre propre marché ainsi qu'aux marchés extérieurs.

LES SUBVENTIONS

Etant donné l'état plutôt précaire de l'ensemble de cette industrie, il importe d'éviter de précipiter les choses. "Le maintien des mesures actuelles de soutien à l'industrie laitière m'apparaît comme un impératif", de dire le président du Conseil.

Nous nous en rendons bien compte, poursuivait-il, des milieux mal informés, mais influents, s'opposent au placement

par l'Etat de quelques dizaines de millions de dollars pour assurer une certaine stabilité des prix au producteur, pour réduire le prix du beurre au consommateur ainsi que pour promouvoir les exportations.

Ces critiques, dit M. Hartwick ignorent ou donnent l'impression d'ignorer ce qui se passe dans d'autres pays aux conditions climatiques et au niveau de vie semblables aux nôtres; d'autres pays où l'entreprise laitière est jugée essentielle à l'économie nationale.

DES EXEMPLES

D'aucuns croient extravagantes les mesures d'aide à l'industrie laitière appliquées ces dernières années. Pourtant, elles ne représentent au total que 31 cents par 100 livres de lait.

Aux Etats-Unis, le paiement de subventions brutes à l'industrie laitière correspond à 51 c. environ par 100 livres de lait; en Allemagne, 57 c.; en France et en Belgique, 36 c. Les mêmes critiques, conclut M. Hartwick, ignorent ou feignent d'ignorer les subventions ou autres formes d'aide, comme les tarifs, aux industries manufacturières, aux industries de l'or et du charbon ainsi qu'aux chemins de fer.

Propos d'un débutant en cuniculture

par Armand COURCHESNE, ph.

Dans tous les coins de la province de Québec, l'élevage du lapin suscite actuellement un intérêt extraordinaire, à tel point que les experts en la matière ne suffisent pas à répondre adéquatement à toutes les demandes d'information à ce sujet. D'autre part, la documentation sur l'industrie cunicole moderne est à peu près nulle chez nous.

Il y a trois ans, j'ai vécu cette période d'interrogation au sujet du lapin et je me suis rendu compte, après un examen sommaire de la situation cunicole dans les pays où cette industrie est le plus développée, que le lapin mérite beaucoup plus d'attention qu'il n'en reçoit actuellement de la part de ceux qui ont pour mission de développer notre petite industrie.

En 1960 l'Angleterre, avec un demi million d'éleveurs, produisait 18,000 tonnes de chair de lapin et devait en outre importer 25,000 tonnes pour alimenter ses toutsous. De plus les Anglais importent à chaque année pour plusieurs millions de dollars de peaux de lapins pour la fabrication du feutre dont elle confectonne les chapeaux que nous achetons. La France en produit 120,000 tonnes annuellement. Sur le marché de la seule ville de Los Angeles en Californie, il se vend 50,000 lapins grillés (fryers) à chaque semaine. Un abattoir de l'Etat de l'Arkansas fait la distribution de 5000 carcasses de lapin par jour.

Au Québec par contre, la situation de l'élevage du lapin qu'on dit avec raison incohérente, est telle que les grands marchés de Montréal sont dans l'impossibilité d'établir un marché stable, faute de production, malgré une demande qui va toujours s'accroissant. Il y a bien les 50,000 lièvres qui se sont vendus au petit bonheur cette année. Mais les ravages qui s'exercent dans les bois du Québec ne suffiront

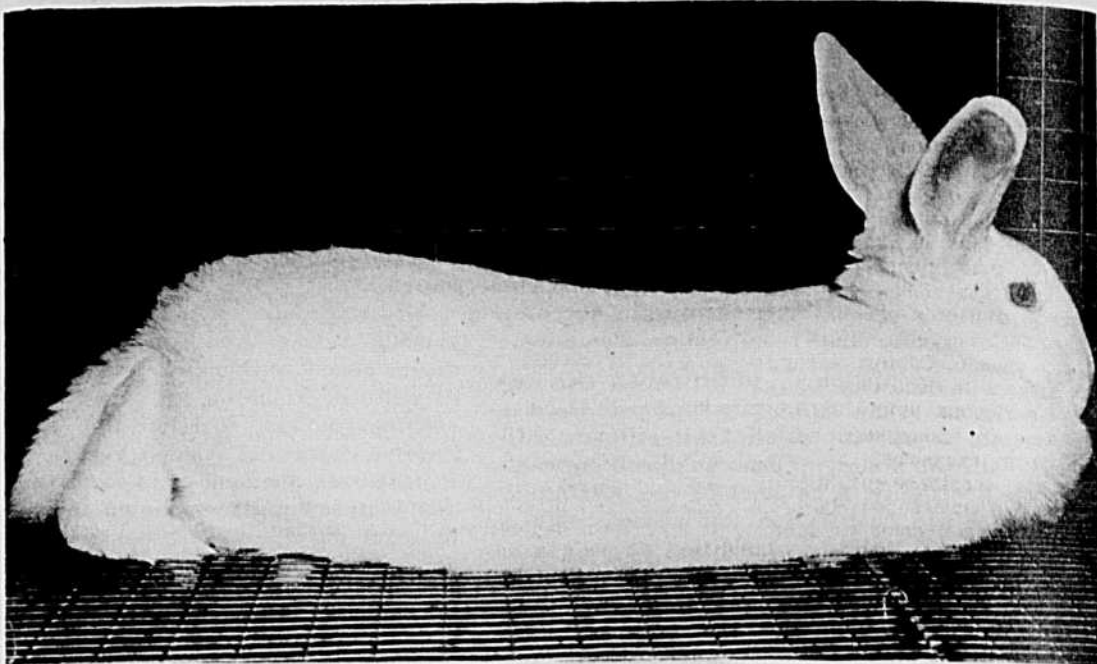
pas longtemps à satisfaire les goûts de la population pour cette chair sauvage et, d'ici peu d'années, nos étudiants devront se contenter de spécimens de musée pour parfaire leurs études en zoologie.

Pourquoi dans le Québec les canadiens-français continuent-ils de végéter et de plagier en ce qui concerne l'industrie du lapin qui offre les plus belles possibilités de développement et de rendement au point de vue économique? Nos fermiers auraient grand profit à garder quelques femelles qui leur rendraient au centuple le peu de soin exigé. Il est à noter que seulement quatre femelles peuvent produire 500 livres de chair par année, ou 10 livres par semaine, dont le coût peut varier de 15 à 17 cents la livre en nourriture. Le maximum de temps requis pour l'entretien de ces quatre femelles dépasse à peine deux heures par semaine. Ne serait-ce pas une heureuse solution au problème du crédit que doivent supporter la plupart de nos bouchers pour une marchandise largement inférieure à celle que représente le lapin?

CONDITIONS REQUISES POUR ASSURER LE SUCCÈS D'UN ÉLEVAGE DE LAPINS

Si nous voulons que cette industrie se développe à l'avantage des intéressés, il faut qu'elle soit organisée de façon rationnelle, en étroite collaboration avec les responsables de l'Association des Éleveurs de Lapins de Québec et avec ceux qui rêvent d'un établissement propre à garantir un écoulement rapide de la production. L'ère du lapin de fond de cour, du croisé ou du médaillé est révolue. La rentabilité d'un élevage moderne requiert:

1e Un habitat adéquat permettant un contrôle sévère de l'hu-



Spécimen de lapin de Nouvelle-Zélande. (Photo A. Courchesne)

midité, de la chaleur, de l'air et de la lumière.

2e Une connaissance assez approfondie des règles de l'hygiène et de bonnes notions de comptabilité.

3e Le choix de la race la plus économique à tous points de vue, provenant d'une souche sélectionnée par un connaisseur.

4e Une quantité donnée de nourriture concentrée servie à heure régulière et la présence continue d'une eau exempte de colibacilles vivants.

5e Des cages entièrement métalliques de dimension 36" X 30" X 20", pour un sujet adulte de 12 à 13 livres au maximum.

6e Une sélection soutenue de façon à produire un sujet dont les caractéristiques se rapprochent le plus de la perfection ou du standard de la race choisie.

7e Au moins une année d'étude, d'observation et de contrôle avant d'entreprendre l'élevage sur une grande échelle.

8e Débuter, pour les non initiés, avec un ou deux trios, 2 mâles et 4 femelles.

CHOIX DE LA RACE PRODUCTRICE DE CHAIR

Après avoir puisé à maints sources d'information dans toutes les parties du monde, mon propre choix s'est arrêté sur le Nouvelle-Zélande blanc dont les qualités sont maintenant reconnues partout et dont la popularité ne cesse de s'agrandir. De partout nous parviennent des témoignages favorables à ce lapin de souche américaine. En 1961, le Président de la Confédération Nationale de l'Aviculture Française déclarait que le lapin Nouvelle-Zélande blanc est appelé à "une très grande vogue comme lapin producteur de chair". Malgré l'alerte de l'opinion des éleveurs français devant les succès américains avec leur Nouvelle-Zélande vient tout juste d'être fondée en France pour tirer profit des avantages réels qui découlent de l'élevage de cette race, ce qui viendra confirmer les espoirs et les succès américains.

NORMES IMMUABLES IMPOSSIBLES À ÉTABLIR POUR L'ÉLEVAGE DU LAPIN

Il existe une telle diversité d'opinions concernant l'élevage du lapin dans chaque pays, qu'un débutant en cuniculture est presque contraint de procéder selon sa propre méthode, elle-même toutefois basée sur l'ensemble des expériences déjà acquises, tout en laissant libre cours à son esprit d'initiative personnel-

le et en prenant aussi pour acquis qu'une évolution constante se poursuit à l'égard du lapin selon le développement de nouvelles techniques. Ce qui est blanc aujourd'hui peut bien devenir noir le lendemain.

A mon avis la meilleure méthode consiste à satisfaire au maximum les besoins naturels du lapin pour assurer son plein épanouissement sous toutes ses formes. Il est évident par exemple que le lapin dont la propreté est spectaculaire doit être gardé sans cesse à l'abri des déchets susceptibles de déroger à son comportement naturel, lequel se manifeste par un souci constant de toilette durant vingt-quatre heures par jour.

Que de détails on pourrait signaler concernant le lapin et dont bien peu considèrent l'importance et la répercussion qui se traduit par un poids moindre à deux mois ou trois mois!

Les visites d'un clapier devraient être interdites, du moins à certaines conditions précises, à cause de réactions diverses défavorables au bon fonctionnement de l'organisme de cet animal, telles que l'état de nervosité affectant la fonction hépatique, la gestation, la lactation, l'assimilation et entraînant un déséquilibre possible entre antigènes et anticorps chez la femelle.

BRILLANT AVENIR PROPABLE DU LAPIN CHEZ NOUS

Dans l'industrie du lapin, le terrain est très fertile en possibilités de toutes sortes, même celle de notre lapin national qui n'existe pas encore. A mon avis, le lapin est appelé à devenir un sérieux compétiteur du poulet de grill. Car il est prouvé hors de tout doute que sa chair est la plus protéinée, la moins grasse, la plus digestible et la plus délicieuse de toutes les viandes produites sur nos fermes. Sa production est possible durant douze pleins mois par année, cela à l'abri des intempéries qui gênent tant les activités de nos fermiers, et avec un minimum de temps requis pour l'entretien d'un clapier moderne. De plus le lapin est un mammifère dont, je pourrais dire, chaque poil peut être utilisé, ce qui constitue un facteur unique d'économie pour celui qui sait exploiter au maximum toutes les possibilités de rendement de son élevage. La chair, la fourrure, les divers organes, rate, vésicule biliaire, reins, l'urine, les os, le fumier, bref toutes les parties du lapin font l'objet d'un marché actuellement existant.

En outre, au Canada, nous avons l'immense avantage de vivre sous un climat le plus favorable

à un rendement supérieur dans la production du lapin. Dans des conditions normales de milieu et d'alimentation, il est possible d'obtenir cinq portées de lapereaux par année et un poids vif de cinq livres à deux mois et de sept à huit livres à trois mois.

L'heure est venue de donner un nouvel élan au développement de cette petite industrie de façon à profiter des crédits accordés par nos gouvernements aux nouvelles industries susceptibles d'améliorer l'économie de notre pays. D'autre part, l'Exposition Mondiale dont les préparatifs sont déjà en marche, attirera chez nous en 1967 des millions de visiteurs étrangers qui, beaucoup mieux que nous, savent apprécier les qualités de la chair de lapin. Il faut aujourd'hui même tendre vers un accroissement de production et prévoir l'installation d'appareils à griller le lapin sur les terrains de l'Expo, pour combler les besoins qui se feront sûrement sentir à cette occasion. Sans doute que cet événement unique sera de nature à déclencher une grande vogue pour le lapin dont nos tables canadiennes seront garnies d'ici quelques années. A nous de tirer le meilleur parti possible des avantages présents et futurs qui découlent d'une Exposition Universelle.

En terminant, si je puis me permettre un conseil aux débutants, n'oubliez pas qu'un excès d'enthousiasme trop débordant peut se traduire par une foule de contrariétés imprévues qu'il faudra vaincre par un renouvellement d'effort et par une persévérance accrue, lesquels vous permettront de mener à bien l'entreprise qui vous tient tant à cœur. Et aux plus âgés qui ont découvert les bienfaits de l'élevage du lapin je leur dirai: voici enfin le véritable remède capable de procurer la tranquillité de l'esprit et cette détente tant recherchée de nos jours.

COURS À DOMICILE

N.D.L.R. - A cause de circonstances tout-à-fait incontrôlables, il nous a été impossible d'obtenir la 8e leçon du cours à domicile. Nous en reprendrons la publication régulière dès la semaine prochaine.

DEVENEZ PATRON !



- * FINIS LES PETITS SALAIRES
- * FINIE L'INSÉCURITÉ D'EMPLOI
- * GAGNEZ de \$150 à \$300 par SEMAINE

"Cours de Vente Spécialisé par Correspondance"

Peu importe votre âge ou votre sexe.

Que vous demeuriez à la campagne ou à la ville, vous pouvez apprendre chez vous comment: Développer votre personnalité, Vaincre la timidité, Vous vendre vous même,

SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT!

Sans obligation de votre part postez ce coupon aujourd'hui.

INSTITUT MAISONNEUVE INC.

1208 est, Beaubien, suite 102
Montréal.

NOM _____ AGE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____

Changement dans les fermes

Des trois ressources à la disposition du cultivateur pour obtenir sa production, le sol est peut-être la plus importante. En effet, tout ce que nous mangeons, buvons ou portons, même les habitations dans lesquelles nous vivons, nous viennent du sol.

Malheureusement cette ressource, peut-être plus que toute autre, est souvent négligée ou même abusée. Comme exemple, nous avons le désert du Sahara et les régions arides de l'Amérique, il y a longtemps régions fertiles et prospères.

Si l'on considère qu'il a fallu huit mille années pour bâtir le sol que nous l'avons présentement au Manitoba et que durant les derniers vingt-cinq ans au-delà d'un million d'acres ont dû être abandonnés par suite d'abus de diverses sortes, il s'en suit qu'il faudra faire de grand changements dans notre manière de gérer le sol. Avant de considérer la manière d'administrer des sols, regardons d'abord les changements qui ont eu lieu dans cette ressource depuis le commencement de la culture au Manitoba, environ soixante quinze ans passés.

Les premiers terrains défrichés furent d'abord les plaines à foin et, l'on rapporte qu'en 1881, il y avait environ 250,000 acres en culture. Dans les dix années qui suivirent ce développement initial, le montant d'acres en culture a quadruplé à un total d'au-delà d'un million d'acres. Depuis ce temps, il y a eu une augmentation graduelle jusqu'à nos jours et au-delà de douze million d'acres sont en culture au Manitoba. Ce chiffre probablement n'augmentera pas beaucoup, car les terrains abandonnés et retournés à la nature balanceront très probablement les sols qui seront défrichés dans certains districts. Bien que le montant d'acres en culture ait augmenté constamment, il n'en est pas de même pour le nombre de fermes. Les statistiques nous informent qu'en 1881 il y avait 9,277 fermes au Manitoba. Ce nombre lui aussi a augmenté plutôt rapidement au point maximum de 58,024 fermes en 1941. Toutefois, à ce point, le nombre de fermes a commencé à diminuer qu'en 1961 nous étions descendus à 43,306 fermes. Ce total est même élevé, si l'on considère que le bureau de statistiques enregistrait comme ferme, toute entreprise ayant de cinq acres ou plus en culture ou toute entreprise avec un chiffre d'affaire de \$1,200 par année. Il serait plus réaliste d'évaluer le montant de fermes au Manitoba à environ 30,000 aujourd'hui. Considérant simplement les statistiques, l'on réalise aussitôt que de grands changements ont eu lieu en ce

qui concerne le nombre d'acres et le nombre de fermes dans notre province. Il s'en suit que le montant d'acres cultivés par chaque opérateur a augmenté lui aussi en proportion du déclin de nombre de fermes, et si l'on se limite aux chiffres du bureau des statistiques, le nombre d'acres par ferme a augmenté de 124 en 1901 à 276 en 1961, soit plus que le double.

Bien que nous n'ayons pas les chiffres exacts comme référence, il est aussi à point de mentionner que le plus grand déclin a eu lieu chez les cultivateurs avec un nombre d'acres limité. Toute indication actuelle semble pointer vers des unités, encore plus étendues, surtout par

suite des grands progrès faits dans le développement de machines agricoles.

En plus de l'augmentation du pouvoir mécanique, un plan mettant en jeu diverses récoltes spécialisées permet au cultivateur de distribuer son temps et ses efforts pendant une plus grande période de l'année.

A quel point le nombre de cultivateurs descendra, nul ne sait, mais une chose semble certaine et c'est qu'il y aura encore beaucoup d'ajustement nécessaires avant qu'un équilibre existe entre le nombre d'opérateurs et le montant d'acres qu'ils peuvent manipuler avec un maximum de profit.

De la Régie des Marchés agricoles:

Cadeaux aux industriels laitiers ?...

Les cultivateurs, producteurs-fournisseurs de lait aux différentes laiteries de la province de Québec, seront sans doute surpris d'apprendre que la Régie des marchés agricoles de la province vient de faire des cadeaux de Noël à l'Association des industriels laitiers.

C'est pourtant ce que nous révèle le secrétaire de l'Association des industriels laitiers de la province de Québec, M. Léonard Roy, dans un bulletin spécial adressé à tous les membres de cette association. On y lit en effet: "Cadeaux de fin d'année de la Régie des marchés à notre industrie et à l'Association des industriels laitiers"

En chantant sa victoire et savourant la grâceuseté de ces cadeaux, M. Léonard Roy vante les mérites d'une série d'ordonnances publiées dans la Gazette officielle des 21 et 28 décembre 1963. Les producteurs ne contestent pas le bien fondé de plusieurs sinon de la plupart de ces ordonnances; mais ils s'étonnent du parti qu'en tirent les industriels. Ces ordonnances de la Régie des marchés "viennent de faire suite", nous dit le secrétaire de l'Association, "à bon nombre de requêtes présentées par l'Association et vient compléter ainsi la grande entreprise de zonage d'une façon uniforme des conditions du commerce du lait dans toute la province de Québec". Et M. Roy de décrire dans son bulletin "la série de décisions importantes et des grands changements qui prennent place le 1er janvier 1964 et qui intéressent tous nos membres, sans exception ..."

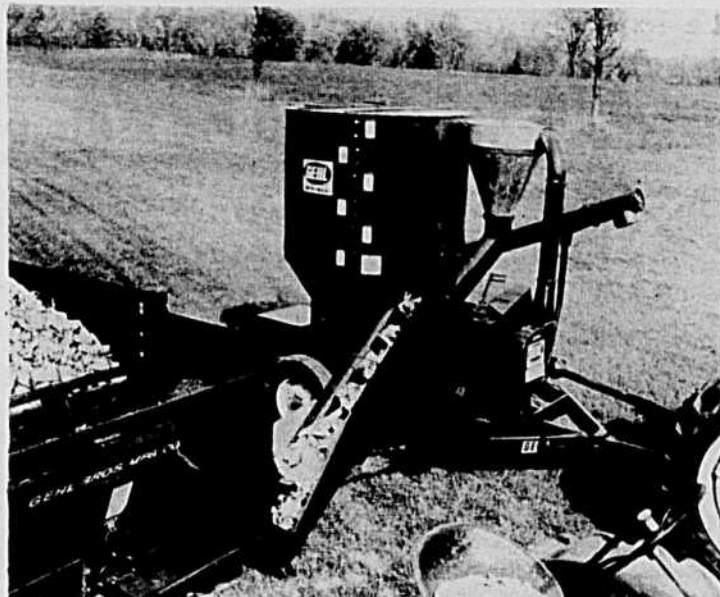
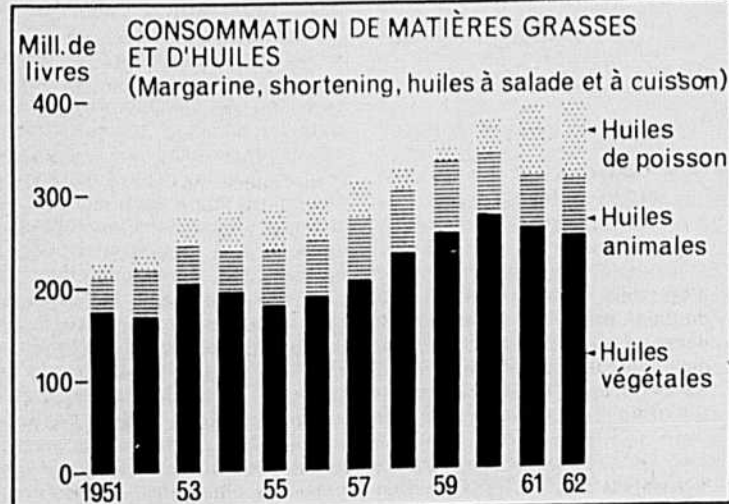
Les principaux intéressés, les cultivateurs-producteurs de lait,

seront donc heureux d'apprendre que la Régie des marchés fait des cadeaux aux industriels laitiers quand eux, les producteurs, sont aux prises avec toutes sortes de difficultés et qu'ils ont toutes les peines du monde à les faire reconnaître. Mais, peut-être bien que le Père Noël n'a pas encore terminé sa tournée et qu'il lui reste quelques "bebelles" à l'intention des producteurs... Nous le souhaitons tout en espérant qu'il ne s'agit pas seulement de "lèche-gueules" et que ce bon Père Noël règlera une fois pour toutes les nombreux problèmes des producteurs, particulièrement ceux du Marché de Montréal. Après tout, c'est sur ce marché que les industriels chantent surtout victoire!

En terminant et pour bercer vos espérances, qu'il nous soit permis de reproduire cet autre bijou du "bulletin spécial" de M. Roy: "Vous admettez que tout ceci (les ordonnances de la Régie) constitue un ensemble de développements majeurs pour notre industrie, en cette fin d'année 1963. Il y a, derrière ces résultats un ensemble d'efforts, de revendications, de recherches formidables de la part des dirigeants de votre Association. Nous récoltons le fruit d'au moins deux ans de travail sans relâche. Nous savons que vous apprécierez l'utilité et l'indispensabilité de votre Association. Ce qui est important, c'est que vous vous rappeliez ce que nous avons fait pendant les années difficiles, lorsque nous verrons enfin des années sans trop de problèmes..."

Les chanceux!

J.L.



La compagnie Gehl vient d'ajouter de nouvelles caractéristiques à ce nouveau mélangeur à toutes fins. On peut maintenant contrôler la vitesse de la tarière d'alimentation au besoin et ainsi utiliser la pleine capacité du moulin pour toutes sortes de grains ou de récoltes. Des changements de vitesses peuvent s'opérer également dans le déchargement. Pour de plus amples informations, consulter votre revendeur Gehl.

NOUVEAU! GRATUIT!

UNE BROCHURE DESCRIPTIVE INTITULÉE

LE BÉTON PRÉPARÉ POUR LES BESOINS DE LA FERME

Fait de ciment Canada

CIMENT CANADA

POUR FONDATIONS, PAVAGE, COURS, ENCLOS, VOIES D'ACCÈS, SYSTÈMES D'IRRIGATION, ET AUTRES AMÉLIORATIONS À LA FERME.

POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS POUR EN OBTENIR

UN EXEMPLAIRE GRATIS



Le Béton Préparé
POUR LES BESOINS DE LA FERME

Publié par la
PORTLAND CEMENT ASSOCIATION
Revu et distribué au Canada par
LA COMPAGNIE CANADA CEMENT LIMITED

Achetez vos semences ou les jardiniers professionnels achètent les leurs.

Tomate géante ROYALE
Pour attacher sur tuteurs
Tomate de très bonne qualité qui pousse jusqu'à une hauteur de 12 pieds. Les tomates pèsent entre 1 lb et 2 lb. Quelques plants suffisent pour une famille moyenne. La variété qui donne le plus haut rendement et les plus grosses tomates. Prix: paquet d'environ 30 graines \$0.75

Commandez dès maintenant. Catalogue gratuit sur demande.

LA SEMENCE SUPÉRIEURE
410 Place Jacques-Cartier
Mtl - UN. 1-4579
S.V.P. me faire parvenir un catalogue

Canada Cement Company Limited
IMMEUBLE CANADA CEMENT, SQUARE PHILLIPS, MONTREAL, P.Q.

T-64-1

Veuillez m'envoyer votre brochure illustrée: "Le béton préparé pour les besoins de la ferme".

NOM _____

ADRESSE _____

Politique agricole

En marge des subsides à l'agriculture

Au moment où vous lisez ces lignes, l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait tire à sa fin. Au début de la semaine prochaine s'ouvrira l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Au cours de ces deux réunions, les représentants des organisations agricoles de toutes les provinces canadiennes étudieront la situation de l'agriculture et élaboreront des politiques aptes à résoudre les difficultés éprouvées par les agriculteurs canadiens.

La Coopérative Fédérée est présente à ces deux réunions et ses délégués participent à tous ces travaux. Il est à prévoir que ces politiques comporteront des demandes de prix minima et de subsides à l'adresse du gouvernement fédéral. Ces demandes obtiennent toujours leur part de publicité dans la grande presse du pays. Et il est à prévoir qu'en 1964, tout comme la chose se produit régulièrement depuis plusieurs années, certains éditorialistes ne manqueront pas d'élever la voix contre les subsides versés par l'Etat à l'agriculture et essaieront de démontrer le caractère abusif des demandes de l'agriculture organisée.

Depuis quelques années surtout, par suite probablement de l'accumulation de stocks de surplus de certains produits, les subsides versés pour le soutien des prix agricoles sont souvent l'objet d'attaques assez fortes. Lors d'une réunion d'étude organisée par le gouvernement de l'Alberta et portant exclusivement sur l'agriculture, un économiste à l'emploi de l'Alberta Wheat Pool, M. J.W. Madill, a précisément traité de ce problème des subsides à l'agriculture. (1) Nous croyons que plusieurs de ses opinions méritent d'être citées et commentées. Elles peuvent faire réfléchir, même si elles ne sont pas inédites.

*Les cultivateurs eux-mêmes, dit-il, sont souvent impuissants à maîtriser le facteur fondamental qui force l'agriculture à s'ajuster. L'action collective et l'étude sont nécessaires. La reconnaissance de ce fait s'est traduite par des programmes d'aide et de subsides. Quelques-uns de ces programmes favorisent l'ajustement de l'agriculture tandis que d'autres, comme les octrois directs, n'offrent qu'un soulagement temporaire. Les programmes qui ont le plus de valeur sont ceux dans lesquels l'argent dépensé aide à favoriser des ajustements à l'intérieur de l'industrie agricole.

Cette opinion de M. Madill a souvent été exprimée sous diverses formes par des chefs d'organisations agricoles. D'ailleurs, l'expérience confirme que tout subside à l'agriculture visant à faire durer une situation qui n'est pas économiquement saine ou qui retarde indéfiniment la solution définitive d'une situation, plutôt que de favoriser une nécessaire orientation nouvelle et de stimuler le progrès, finit par se détruire lui-même

et à causer plus de tort que de bien à l'agriculteur. C'est dans l'attribution des subsides plutôt que dans le montant des subsides comme tels qu'il faut rechercher les qualités de l'intervention de l'Etat.

Plus loin, M. Madill signale que le coût de l'aide apportée par l'Etat à d'autres industries est, dans plusieurs cas, plus élevé que l'aide à l'agriculture. De plus, lorsqu'il s'agit d'une industrie aussi considérable que l'agriculture, de tels programmes d'aide deviennent des investissements plutôt que des dons ou des cadeaux. Evaluant le coût des politiques fédérales, M. Madill affirme que "des \$289,3 millions dépensés pour l'agriculture par le gouvernement canadien au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1962, environ \$246,5 millions peuvent être considérés comme des subsides de diverses natures. Quoique ces chiffres semblent assez élevés, les tarifs appliqués pour des raisons semblables à celles qui justifient les subsides, ont coûté une somme admise d'un milliard de dollars aux consommateurs canadiens en 1956". Cette somme doit être dépassée depuis.

Le subside, plus particulièrement le subside direct, est visible par tous, cela contrairement au tarif qui est noyé dans le prix de vente final du produit. Les subsides à l'agriculture sont vus et connus de tous. Les tarifs sont plus souvent qu'autrement ignorés des actionnaires et des ouvriers dont ils protègent les capitaux et le travail. Rien n'empêche les subsides et les tarifs d'être finalement acquittés par l'ensemble des citoyens. Mais la forme d'aide étant différente, le citoyen moyen a davantage l'impression de payer personnellement la protection accordée à l'agriculture, surtout à l'époque du paiement de l'impôt sur le revenu. L'agriculture organisée a beaucoup de travail à faire pour amener le grand public à comprendre cette situation et, surtout, à l'admettre.

Pour justifier une aide monétaire à l'agriculture, M. Madill dit ce qui suit: "Les cultivateurs ont dû faire face à une augmentation continue des prix de revient, une augmentation qui s'est établie à 130% pour les vingt dernières années. Pendant la même période, les prix de vente des produits de la ferme n'ont augmenté que de 60%. Cette situation a fait naître le resserrement de l'état prix de revient-prix de vente dont on parle tant. Comme résultat d'un bas revenu, d'une augmentation de la productivité agricole et du resserrement de leurs marges de bénéfices, les cultivateurs se sont dirigés vers la ville et les fermes sont plus grandes. En Alberta, la population rurale agricole a diminué de 45,8% pendant la décennie 1951-61. Pendant la même période, la grandeur moyenne des fermes est passée de 527 à 645 acres"

*Les cultivateurs, continue M. Madill, souffrent d'un désavantage dans l'économie en ce sens qu'ils ne peuvent pas contrôler efficacement la production. Lorsque surgissent des surplus, les prix déclinent rapidement et les cultivateurs sont forcés de produire davantage pour maintenir leurs revenus bruts. La nature des problèmes de l'agriculture indique le besoin d'aide celle-ci à procéder aux adaptations devenues nécessaires".

Les dernières lignes du conférencier résument assez bien le problème fondamental dont souffre l'agriculture, plus particulièrement l'agriculture mixte

en regard de la production du blé, par exemple. C'est le problème que vit l'agriculture de l'Est du pays.

Les unions de cultivateurs, les coopératives agricoles, les fédérations d'agriculture, etc., des diverses provinces canadiennes ont beaucoup fait en ces dernières années pour amener les gouvernements, fédéral et provinciaux, à abandonner certaines politiques traditionnelles d'aide individuelle pour y substituer des politiques d'envergure centrées sur la solution des problèmes fondamentaux et propres à favoriser une réadaptation des exploitations agricoles et des

populations rurales aux exigences du dynamisme actuel de l'agriculture et de l'économie canadienne. Le succès des organisations agricoles n'a été que partiel. Mais avant de jeter les hauts cris sur la somme des subsides réclamés par les agriculteurs ou dépensés par les Etats pour fins agricoles, il faudrait jeter un regard sur l'ensemble des politiques préconisées par l'agriculture organisée.

L.P.P.

(1) Wheat Pool Budget, Alberta Wheat Pool, Calgary, Vol. XIV, No 50, 13 décembre 1963.

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par décision du bureau de direction, avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Mont-Royal, les 5 février (9h. 30 le matin) et 6 février 1964.

Le secrétaire général,

Ubaldo Lamontagne.

Donné à Montréal,
ce 8e jour de janvier 1964.

L'impôt

La vraie question

Les difficultés croissantes auxquelles a à faire face leur industrie, l'état "coûts-prix" dont ils sont prisonniers et la diminution de l'influence de l'agriculture dans l'économie globale, voilà qui a incité les cultivateurs à travailler plus étroitement ensemble pour la protection de leurs intérêts. Il est donc tout à fait naturel qu'ils aient continué à se tourner vers les coopératives pour assurer la satisfaction de leurs besoins tant au niveau de la vente qu'à celui de l'achat. En outre, les coopératives bénéficient maintenant dans une large mesure des précieuses directives qui leur viennent de ministères ou services gouvernementaux dans plusieurs provinces. Elles ont également l'avantage de pouvoir compter sur l'expérience de plusieurs d'entre elles qui sont bien établies ainsi que sur la compétence de leurs officiers. Les coopératives peuvent enfin s'entraider du point de vue financier, grâce à des prêts, à des garanties et à d'autres formules d'assistance du genre. Les changements apportés en matière d'impôt à la suite du rapport de la Commission royale sur les coopératives a eu très peu à voir avec le progrès des coopératives dans l'après-guerre. Ce qu'il y a lieu de retenir au sujet de l'impôt

durant cette période, c'est qu'il n'a pas élevé d'obstacles artificiels pour enrayer le développement des coopératives. Des dispositions discriminatoires eussent-elles été appliquées aux coopératives, ces dernières auraient perdu de leur attrait, elles seraient devenues des instruments moins efficaces pour résoudre les problèmes d'achat et de vente de leurs membres, puis enfin le rythme de leur croissance en aurait été ralenti.

Le traitement fiscal accordé aux coopératives n'a aucunement pu, par effet de nuire aux autres entreprises sur le plan de la concurrence. Celles-ci, en effet, ont continué de prospérer et de grandir au Canada dans tous les secteurs de l'économie, même dans les zones où les coopératives occupent une place importante. La situation désavantageuse s'il en est une - dans laquelle se trouvent les autres entreprises d'affaires au regard des coopératives tient à quelque chose de plus fondamental. C'est le droit indubitable de toute personne de porter ses produits sur le marché et d'organiser ses achats de la manière qu'elle juge la meilleure. Dans une société respectueuse de la liberté, ce serait grave de laisser entendre que toutes les entreprises devraient se conformer à un modèle unique.

Par le moyen de leurs coopératives, les producteurs agricoles canadiens en particulier ont développé une technique qui leur permet d'accroître les revenus qu'ils tirent de la vente de leurs produits et de réduire les dépenses inhérentes à l'exploitation de leurs fermes. A un degré moindre, les consommateurs canadiens se sont servis des coopératives comme un moyen de réaliser des économies au moment de leurs achats quotidiens.

La puissance des coopératives tient au fait que leurs membres font affaires avec eux-mêmes et pour eux-mêmes. Ils ont un intérêt naturel envers une organisation qu'ils possèdent et contrôlent et grâce à laquelle ils augmentent leurs revenus et leurs épargnes. La vraie question qui se pose au sujet de l'impôt dans sa relation avec les coopératives devient donc celle-ci: va-t-on se servir des dispositions fiscales pour décourager les efforts des gens qui s'unissent en vue de se donner des services à eux-mêmes? va-t-on mettre des entraves aux coopératives en vue de favoriser les autres types d'entreprises sur le plan de la concurrence?

(Extrait du mémoire conjoint C. U.C. - C.C.C. à la Commission Carter).

DES COMMERÇANTS QUI SE VEULENT CULTIVATEURS

Les membres du Comité agricole de la Chambre des communes ont fait passer une mauvaise demi-heure à un groupement venu du Québec aux tout derniers jours de la dernière session. Le groupement en question venait exposer son point de vue sur la question des grains de provende et moulées dans l'est du Canada. Le lecteur sait probablement qu'on a confié à ce Comité le soin de faire enquête sur la question, par le fait même, de solliciter des mémoires et d'entendre des témoins.

C'est devant ce Comité que venaient témoigner les délégués ou représentants du groupe déjà mentionné. Ils le firent avec un brio et un sang-froid qui n'eurent pas l'heur de trop plaire aux membres du Comité--recrutés surtout chez les députés qui représentent des comtés agricoles.

Apparemment, tout commença mal. Les délégués se sont déclarés les représentants d'une organisation qui a pour nom

"L'Association pour le progrès et la protection de l'agriculture de l'est du Canada". L'histoire ne dit pas exactement si les mêmes personnages ont voulu se faire passer pour agriculteurs mais, à un moment donné, un député de l'Ouest a lancé: "Vous ne représentez pas les cultivateurs, vous représentez les meuneries".

D'ailleurs, il faut convenir que le nom choisi par le groupe laissait clairement entendre qu'il pouvait fort bien s'agir de cultivateurs.

ENVIRON 10%

Toujours qu'à la suite d'une série de questions de la part du Comité, le secrétaire de l'association pour le progrès, etc., M. R. B., a déclaré qu'à peu près 10% des 165 adhérents de ladite Association étaient cultivateurs; en outre, que la plupart étaient marchands de grains et moulées, meuniers et commerçants du Québec.

Le président, M. J.O.L., expliqua d'une façon tout à fait candide la sympathie du groupe envers le cultivateur. Nous voulons, dit-il, que le cultivateur jouisse lui aussi de la prospérité "afin qu'il soit en mesure de payer ses comptes". Selon les rapports, les meuneries en cause auraient dans leurs dossiers des comptes recevables représentant une proportion d'environ 25% de leurs chiffres d'affaires.

Ce qui lui valut la remarque suivante de la part d'un député du Québec: "Vous protégez les cultivateurs à la manière dont

une compagnie de finance protège ses clients".

CONTRE LA FCA

Après quoi les représentants de l'Association pour le progrès et la protection de l'agriculture de l'est du Canada devaient entrer dans le vif de leur sujet à l'aide d'un mémoire. Mémoire brillant du point de vue négatif surtout!

Ainsi l'Association s'oppose fermement à la proposition mise de l'avant par la Fédération canadienne de l'agriculture d'établir une sorte de "banque qui aurait missions d'acheter les grains de provende", banque qui aurait mission d'acheter les grains de provende de l'Ouest pour les distribuer aux producteurs de bestiaux de l'Est. C'est là demander l'établissement "d'un régime totalitaire", dirent-ils.

Et comme pour préciser leur pensée: "L'une des caractéristiques principales du communisme consiste à remplacer les particuliers par l'Etat dans la distribution des marchandises."

"Les marchands et meuniers de grains dans l'Est sont dégoûtés et fatigués de se faire traiter de spéculateurs et de profiteurs par des colporteurs (peddlers) influents, en quête de situations dans le gouvernement parce qu'ils n'ont pas réussi à vivre convenablement au milieu d'un monde dominé par la concurrence".

MARGE DE PROFIT

Le mémoire de l'Association dit encore que la FCA ne représente que les associations agricoles et les sociétés coopératives, ces dernières ne comptant que pour une simple fraction en élevage de bestiaux. A quoi un député de l'Ontario répliqua que la Fédération représente à peu près tous les secteurs de l'agriculture et parlent en leur nom.

Un marchand de grains de Montréal, M. R.C. B., intervint alors pour faire dévier la question en affirmant ceci: Je ne vois pas comment les grains pourraient se vendre moins cher par l'intermédiaire d'une banque des grains de provende.

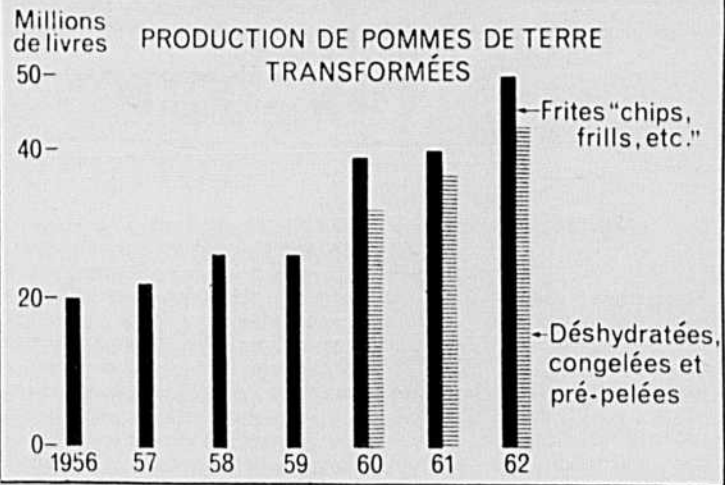
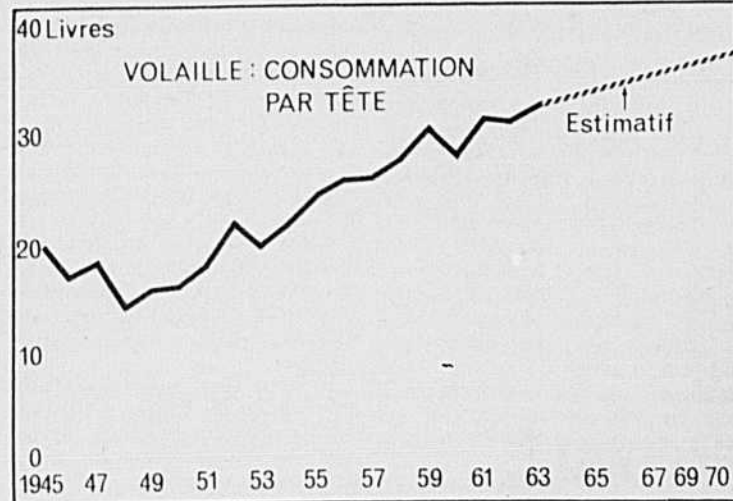
La plupart des éleveurs emploient des rations équilibrées dans lesquelles le coût des grains de l'Ouest compte pour peu. Ce qui contribue davantage à élever le prix des moulées équilibrées, ce sont les compléments ou concentrés qu'il faut ajouter aux grains eux-mêmes.

Le président J.O. L. entre de nouveau en scène pour signaler que les meuneries locales vendent les grains au cultivateur moyennant un coût de \$1 la tonne ou à peu près.

"Je ne crois pas, ajoutait-il, qu'une "banque des grains" puisse faire meilleur besogne".

A quoi un autre député de l'Ontario répliqua que les meuneries s'assurent "d'une marge substantielle de profit dans la vente des concentrés pour le bétail".

Et le même député d'affirmer brutalement: le thème de votre mémoire se ramène à ceci ou peu s'en faut: "Examinez tous les autres secteurs de l'industrie si vous voulez; quant à nous, laissez-nous tranquilles".



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

PORCS:

prix à la baisse partout

Sur tous les grands marchés, le prix des porcs accusait la semaine dernière des baisses variant de 25 c. à \$1.50, voire près de \$2, les 100 livres.

Porcs de la catégorie A: Toronto, l'un des plus gros perdants, cotait \$24.90-\$27.10; Montréal, recul de 50 c. à \$25.50-\$26.25; Winnipeg, perte de 25-75 c. à \$23.50-\$24; Calgary et Edmonton perdirent \$1.50 à \$23-\$24.50, les deux marchés cotant \$23 en fermeture; Saskatoon, fléchissement de 50 c. ou \$23-\$23.60.

VEAUX:

fluctuations étonnantes

Des fluctuations extrêmes se sont produites la semaine dernière sur les marchés des veaux, particulièrement ceux de l'Ouest. Ton très irrégulier, gains et perte prononcés.

Les Bons et De choix ont vu leurs prix baisser de \$2-\$3 à Toronto--\$28-\$24; par contre, Montréal enregistrait un gain de \$1 les 100 livres à \$30-\$36.75; à Winnipeg, pertes échelonnées atteignant jusqu'à \$10 par 100 livres ou \$28-\$30; à Saskatoon, par contre, ton ferme, accompagné de gains s'élevant jusqu'à \$5 ou \$25-\$32.

AGNEAUX:

ton ferme du marché

Les bons agneaux manifestaient un ton ferme à Toronto et à Winnipeg où ils cotaient \$23 et \$18 respectivement; ton également ferme à Calgary à \$17.60-\$18.60; Edmonton marquait une avance de \$1 à \$17.50-\$18.

BOVINS:

demande plus soutenue

Arrivages fortement accrus de bovins la semaine dernière et

demande beaucoup plus soutenue que durant la semaine précédente. Au début, bonne tendance des prix qui, par la suite, dut subir les contrecoups d'expéditions considérables. Qualité meilleure qu'à l'ordinaire.

Tableau d'ensemble des prix: bouillons, fluctuations de \$1 vers le bas; génisses, fluctuations de 50 c. aussi dans les deux sens; vaches, de 25 c. vers le haut à \$1.50 vers le bas; taureaux, fluctuations de \$1 vers le haut à 50 c. vers le bas.

Bovins d'engrais: offre légère et demande améliorée; prix variant de stables à supérieurs de \$1.50.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 115 têtes seulement.



SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE 8-14 FEVRIER

L'EXPO AGRICOLE TOUJOURS TRES POPULAIRE.

- * Modèles les plus modernes d'équipement et de fournitures de ferme.
- * Cliniques agricoles
- * Plus de \$40,000. en prix.

GRAND PRIX DU SALON '64 VOYAGE A PARIS POUR DEUX PERSONNES

au Salon International de l'Agriculture et \$800.00 en argent. Formule de participation à la Succursale de votre Banque Canadienne Nationale, ou au Kiosque Holstein.

NB. Seuls les cultivateurs et leurs familles sont éligibles.

PALAIS DU COMMERCE MONTREAL



"A part de ça, mon cher cousin, je suis pas pire pour un commerçant, tu penses pas?"

Sentence arbitrale dans le bois à pulpe

Les producteurs du Nord-Ouest québécois recevront \$13.50 la corde

La Régie des marchés agricoles de la province de Québec a rendu sa sentence arbitrale dans un différend qui opposait l'Office des producteurs de bois à pulpe du Nord-Ouest québécois et Frank Byrne Pulpwood Inc, de Sillery.

L'Office des producteurs n'a gagné qu'un point sur les quatre qu'il disputait à Frank Byrne Pulpwood, soit celui des prix. Le tribunal d'arbitrage a en effet accordé le prix demandé par

l'Office soit \$13.50 la corde pour le bois à pulpe (sapin-épinette non écorcé) livré à un chemin carrossable.

En ce qui concerne les quantités, le tribunal croit qu'il ne peut légalement fixer les quantités devant être achetées par la compagnie tel que le demandait l'Office. Pour le même motif, le tribunal n'a pu se prononcer sur le problème concernant les syndicats de travail et les chantiers coopératifs. Le tribunal a également refusé d'imposer à la compagnie l'obligation d'acheter uniquement dans un secteur déterminé comme le voulait l'Office.

Enfin, la Régie des marchés a décidé que le prélevé des sommes dues par les producteurs à l'Office des producteurs doit être fait par l'acheteur local qui devra le remettre à l'Office dans les délais et selon les conditions prévues dans la convention de vente.

La compagnie et l'Office n'ont pu s'entendre sur la définition du mot "producteur" dans la convention. En conséquence, les membres du tribunal d'arbitrage croient que les parties doivent référer à l'avis de sanction du plan conjoint publié dans la Gazette officielle de Québec, le 18 janvier 1959 et adopter cette définition. La convention et cette sentence arbitrale s'appliquent donc à tous les producteurs-fournisseurs de bois à pulpe de la région du Nord-Ouest québécois pour la mise en marché du bois à pulpe provenant de leurs boisés de ferme ou lots à bois.

La Préparation H une substance guérissante pour soulagement des hémorroïdes.

Substance guérissante exclusive capable de guérir les hémorroïdes et réparer les tissus endommagés.

Un institut de recherches renommé a mis au point une substance guérissante unique ayant la vertu de guérir les hémorroïdes sans douleur. Elle soulage de la démangeaison et des malaises en l'espace de quelques minutes et active la guérison des plaies et tissus enflammés.

Dans tous les cas elle soulage gentiment les douleurs et produit la résorption des tissus affectés.

Constataction très importante - les résultats furent tellement convainquants que les améliorations se sont maintenues durant plusieurs mois.

Ces guérisons furent accomplies grâce à la nouvelle substance guérissante (Bio-Dyne) qui guérit promptement les cellules malades et stimule la croissance de nouveaux tissus.

Bio-Dyne est maintenant en vente sous forme d'onguent ou suppositoires appelés Préparation H. Demandez-le chez votre pharmacien - votre argent vous sera remboursé si non satisfait.

UNE PIERRE DANS TON JARDIN

par L.A. ROCHE

Les industries secondaires se sont développées très rapidement en Angleterre il y a plusieurs années et les Etats Unis en sont un exemple frappant, maintenant, de l'efficacité de ces industries. Les manufactures de produits chimiques, d'articles ménagers ou d'instruments oratoires ont développé des techniques d'efficacité qui en font aujourd'hui des modèles de perfection. Chaque opération est analysée dans ses moindres détails et chaque mouvement ou chaque machine qui pourrait réduire le coût de production est immédiatement adopté. Les usines emploient des spécialistes pour l'analyse de chacune de ces opérations dans le but de constamment réduire ce coût de production et de perfectionner l'efficacité de l'industrie.

Certaines fermes font de même. Chaque opération est analysée. Un record perpétuel du coût de chaque opération de la ferme tel que le labour, le hersage, les semis, etc., est tenu. Si l'emploi d'une nouvelle machine ou d'une nouvelle technique est suggéré, le gérant de la ferme peut comparer son coût d'opération à celui de la machine qu'il emploie présentement et juger de l'économie à prévoir si ce nouvel instrument de travail est mis en opération sur sa l'autre des productions de la mandé au gouvernement, dans le passé, d'élargir des coûts de revient pour certaines productions. Cela est pratiquement impossible à calculer car le coût d'opération varie de ferme en ferme et d'opérateur en opérateur. Si l'agriculture veut devenir efficace et se comparer aux industries secondaires il faut que chaque producteur étudie le coût de chaque opération dans

chaque champs et avec chacun de ses opérateurs ou employés. Un coût d'opération comprend le nombre d'heures et de minutes nécessaires pour faire un certain travail, en plus du coût du matériel employé et du coût de la machine, réparti sur une période de quelques années, dépendant de la rapidité d'usure ainsi que de sa dépréciation et le matériel ou combustible nécessaire à son opération.

Le coût d'opération est différent du coût de revient et les deux sont nécessaires et complémentaires. Le coût d'opération permet d'améliorer l'efficacité de la ferme. Le coût de revient permet de voir les productions les plus payantes et de faire évoluer les types de culture en fonction du profit qu'il y aura à faire l'une ou dans l'autre des productions de la ferme. Il est certain qu'une ferme qui abaisse le coût de certaines opérations abaissera par le fait même son coût de revient mais le contraire n'est pas nécessairement vrai.

Le cultivateur d'aujourd'hui doit être un homme d'affaires et il n'est pas question de croire que ses études sont une perte de temps ou de prétendre qu'il est impossible de faire tous ces calculs sur une petite ferme. Il est beaucoup plus facile pour un cultivateur qui opère seul sa ferme de calculer le coût de chaque opération que pour le gérant de la General Motore de calculer le coût de certaines opérations comme l'installation d'une cerovo-frein sur une nouvelle voiture. Certains cultivateurs prétendent être trop fatigués lorsqu'ils arrivent du champ pour inscrire le temps et les dépenses d'opération de la journée, et les manières d'opé-



M. Germain Lefebvre, commentateur à l'émission "Les Travaux et les Jours" de Radio-Canada, quittera le pays le 19 janvier pour assister à l'Exposition agricole internationale qui se tient cette année dans la République Fédérale d'Allemagne, plus précisément à Berlin-Ouest. Cette exposition a pour nom: "La semaine verte". M. Lefebvre assistera également au festival du film agricole.

ration. Chaque mouvement des ouvriers d'une compagnie de l'importance de la General Motors est étudié. Cela est aussi nécessaire pour une petite ferme. Retourneriez-vous à une charrue de bois? Récolteriez-vous le grain à la faucille? Si l'industrialisation de la ferme est nécessaire au point de vue technique, elle est aussi nécessaire au point de vue des opérations, du temps et du coût de chaque opération.

La ferme est une industrie en plus d'un mode de vie et comme toute industrie elle doit être efficace pour pouvoir concourir avec les autres. Il ne faut pas toujours blâmer le gouvernement et les prix qui sont évidemment trop bas il faut aussi améliorer son efficacité et regarder chez soi, car il a peut-être plus de pierres dans votre jardin que vous ne pouvez le croire.

Les aviculteurs en voie d'organisation

Les producteurs de tous les secteurs de l'aviculture auront à se prononcer bientôt sur l'opportunité de jeter les bases d'une organisation avicole dont l'étendue couvrira éventuellement toute la province.

Le travail est présentement en marche dans les 21 fédérations de l'U.C.C. et en ce qui concerne la région du Saguenay-Lac St-Jean, les producteurs avicoles ont à se prononcer aujourd'hui même, le 15 janvier, en la salle paroissiale de St-Jérôme sur la fondation de syndicats régionaux pour chacune des productions avicoles soit les oeufs de consommation, les oeufs d'incubation, les poulets de grill et les dindons.

Chacun de ces syndicats spécialisés pourra s'affilier à la fédération régionale et enfin chacune de ces fédérations pourrait à son tour s'affilier à la Confédération des producteurs avicoles du Québec et à l'U.C.C.

Il s'agit d'un programme soigneusement étudié et minutieusement structuré par l'Association des Aviculteurs du Québec en collaboration avec l'Union Catholique des Cultivateurs. Selon le plan établi, cet organisme grouperait tous les aviculteurs du Québec et cela, à tous les échelons.

Il appartient maintenant aux aviculteurs de passer à l'action c'est-à-dire former leurs cadres avec la collaboration de leurs propres dirigeants et ceux de l'U.C.C.



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

CRÉDIT: agricole modifié sous peu

Le régime fédéral de crédit agricole sera élargi et rendu plus généreux, a déclaré en fin de semaine le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, lors d'un discours prononcé en Colombie-Britannique. Au cours de la prochaine session, le gouvernement verra à prendre les mesures législatives voulues pour hausser le plafond des prêts aux cultivateurs, a dit le Ministre sans plus de précisions.

PORCS: arrivages accrus, fin de '63

Les experts de la mise en marché se déclarent surpris de la hausse sensible des arrivages de porcs sur les marchés canadiens durant les trois derniers mois de 1963. Alors qu'ils avaient prévu une quantité de 138,500 porcs par semaine durant cette période, les arrivages hebdomadaires se sont situés en réalité autour de 145,000. C'est plus que le niveau prévu pour la première moitié de 1964, font remarquer les mêmes experts. Malgré ce volume accru des abattages, les prix auraient réussi à se maintenir tant bien que mal par suite d'une hausse de la consommation des viandes de porc au pays.

GRAINS: aide fédérale au transport

Toute modification éventuelle des modalités de l'aide au transport des grains de provenance de l'Ouest revêt une importance vitale pour les agriculteurs de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré en fin d'année le ministre de l'Agriculture dans cette province, M. D. Haliburton.

BOEUF: prix en baisse aux E.-U.

Les meilleures coupes de boeuf aux Etats-Unis auraient subi une baisse sensible de prix ces dernières semaines; elles se seraient vendues à leur niveau le plus bas depuis 1946, d'après les rapports en provenance d'outre-frontière. Les approvisionnements de bons bouillons sont tellement considérables qu'ils pèsent lourdement sur les prix de gros et de détail des meilleurs morceaux. Durant la dernière semaine de 1963, les bouillons de choix se sont vendus en moyenne \$22,70 les 100 livres, soit 25% de moins qu'à pareille époque l'an dernier et le niveau le plus bas depuis 17 ans.

STOCKS: de fruits et légumes

Au 1er janvier 1964, voici quels étaient les stocks de nos principaux fruits et légumes dans les entrepôts canadiens.

POMMES: 7,9 millions de boisseaux, soit 1 million de plus qu'à la même date l'an dernier; viennent par ordre d'importance la McIntosh, la Délicieuse, la Winesap, la Spy, la Newton et la Cortland.

POMMES DE TERRE: 18,1 millions de quintaux (100 livres) cette année comparativement à 16,9 millions au 1er janvier 1963; exception faite de l'est ontarien et de la Colombie, les stocks sont plus élevés dans toutes les régions du pays.

OIGNONS: au delà de 1,5 million de boisseaux, c'est-à-dire près de 300,000 boisseaux de plus qu'au 1er janvier, l'année dernière.

CAROTTES: quelque 35,000 boisseaux (50 livres) de plus que l'an dernier.

CHOUX: 122,000 boisseaux (35 livres) au total contre 99,000 au 1er janvier 1963.

CELERI: l'un des rares à montrer une diminution -- 29,000 cageots cette année comparativement à 35,000 l'an dernier.

OEUF: perte de 6¢ à Montréal

Ton affaibli du marché aux oeufs la semaine dernière à la plupart des endroits. Dans l'ensemble, prix au producteur réduit de 1 à 7 cents la douzaine pour les catégories supérieures. A l'égard des autres catégories, prix inchangés ou baisse variant de 1/2-6 c. la douzaine.

Prix comptant, sur place, à Montréal: plus faibles pour toutes catégories; A gros, 39 c. en fermeture ou perte de 6 c. par rapport à la semaine précédente; A moyens, 32 c.; B, 32c.

En Ontario, ventes locales au ralenti; expéditions rien que passables vers les points extérieurs, certaines quantités étant exportées aux Etats-Unis; achats pour décoquillage maintenus au minimum. A Montréal, les grossistes achetaient avec prudence; arrivages pas tellement considérables; baisses de prix occasionnées surtout par une demande faible.

Provinces atlantiques, comportement à peu près semblable au marché de Montréal; à quelques endroits, arrivages dépassant les besoins immédiats.

VOLAILLE: quelques baisses isolées

Les prix de la viande de volaille n'ont guère changé la semaine dernière par rapport à ceux de la semaine précédente. Le rapport officiel signale les révisions suivantes.

VOLAILLE VIVANTE: à Toronto et Edmonton, tendance à réduire de 1 c. la livre le prix des poulets pesant moins de 5 livres; à London (Ont.), les dindons à griller se vendaient 1-2 c. moins cher; à Vancouver, quelques changements mineurs aux prix des poules et poulets de certains poids.

VOLAILLE ABATTUE: on ne rapporte aucun changement.

VIANDÉ: de volaille en 1963 et 64

On s'attend que la production totale de viande de volaille au Canada en 1963 s'élève à 609 millions de livres, c'est-à-dire 7.6% de plus qu'en 1962 et 7.4% de plus que le sommet précédent en 1961. Ce sont par dessus tout les poulets de grill qui ont contribué à cette hausse.

Les aviculteurs producteurs de volaille devraient recevoir en 1963 des revenus en espèces plus élevés que durant 1962.

Perspectives pour 1964: autre année de production considérable de poulets de grill ainsi que de dindes et dindons.



Les prêts agricoles du Québec, aux termes de la nouvelle loi de l'amélioration des fermes (Québec) sont offerts aux agriculteurs de la province, par l'intermédiaire de la Banque Royale, pour plusieurs fins utiles—renouvellement de bétail, achat de machinerie et outillage, construction et rénovation de bâtisses, modernisation des systèmes d'eau et d'électricité, etc.

Le Gouvernement de la Province de Québec remettra aux emprunteurs, par l'intermédiaire de la banque, un rabais de 3% par an, sur l'intérêt—en fait, vous recevrez la moitié du montant de l'intérêt payé sur le prêt. Pour plus de détails, consultez votre gérant local de La Banque Royale du Canada.



BANQUE ROYALE

62-3F

SOUVENIRS D'UN AGRONOME

de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN

MON PROFESSORAT À OKA

Avant de vous parler de mon professorat à Oka, je raconterai aux lecteurs deux incidents, entre beaucoup d'autres, qui m'ont servi de leçon, au cours de mes années d'enseignement aux futurs agronomes, élèves de l'Institut agricole d'Oka.

Nous sommes en 1925. Cela se passait à Deschambault, dans le grand rang qui va de Grondines à Lachevrotière. C'est l'été. Le soleil de juillet darde ses feux sur les prairies où le foin sec est prêt à être engrangé. Un cultivateur et ses fils se préparent à diriger leurs trois charges de foin en lieu sûr. Survient un agronome étranger, de passage sur les lieux. Après les salutations ordinaires, l'agronome, distraité ou peu réaliste, se fend d'une longue plaidoirie, sur la variété et la qualité des herbages. Le ciel s'assombrit et l'orage s'annonce. Par un sentiment de politesse, le cultivateur et ses fils écoutent impatients les remarques du conférencier intempestif. Tout à coup, il arriva ce qui devait arriver en l'occurrence, un orage. On perdit les trois charges de foin avarié par une pluie abondante. Mais, ce qui fut perdu pour longtemps, c'est la confiance dans les techniciens agricoles. Manque de psychologie, chez l'agronome au service malencontreux.

Voici un autre incident malheureux et nuisible à la profession agronomique. J'en fus hélas témoin. L'incident se produisit, il y a trente ans, dans une paroisse du Bas de Québec. Une soixantaine de cultivateurs sont convoqués à la salle publique par l'agronome du comté. Il est question de fonder une coopérative nécessaire aux cultivateurs. Un agronome du Ministère est chargé de faire connaître à l'auditoire les lois coopératives. Son allocution est peu claire, voire ennuyeuse. Soudainement, un cultivateur se lève et interrompt, sans malveillance, le conférencier. Il désire de bonne foi éclaircir un point obscur de la loi des coopératives. "Taisez-vous, et asseyez-vous, c'est moi qui ai la parole", réplique durement le conférencier. L'interlocuteur reprit son siège, humilié, assommé. L'auditoire, indisposé, surpris et choqué, prit en grippe cet agronome qui lui parut arrogant. Résultat: chacun refuse d'établir la coopérative projetée. Cet agronome avait oublié qu'il reste toujours un serviteur public, en toute circonstance. Il avait montré peu de patience, de politesse et d'indulgence, envers son auditoire. Manque de pédagogie et de psychologie impardonnable chez un conférencier.

Savoir enseigner, savoir se faire comprendre, s'introduire dans les esprits, diriger des hommes, montrer de la patience, ainsi que politesse et compréhension, tout cela s'apparente sûrement à l'art d'enseigner et à la gouverne des humains. Ainsi la compétence technique en sera mieux appréciée. Comme l'agronome débutant doit en apprendre de ces petits moyens de succès! De même, le jeune professeur de nos écoles d'agriculture! Le cultivateur a toujours l'oeil ouvert sur la conduite de l'agronome et sur la façon dont il administre ses affaires. On observe ce qu'il prêche et ce qu'il fait. On juge sa compétence, ses conseils et ses entreprises, à la loupe. L'agronome se doit d'être toujours à la hauteur de sa tâche.

J'en étais à réfléchir sur toutes ces choses, lorsqu'une lettre m'arriva à Québec. Nous étions en octobre 1937, quelques jours après la tenue du Premier congrès de l'enseignement agricole. Cette missive venait du T. Rév. Père Abbé d'Oka, Dom Pacôme Gaboury. Ce dernier m'invitait à accepter la tâche de professeur agrégé, à l'Institut agricole d'Oka. "Vous enseignerez, disait-il, à mes élèves les plus avancés du cours agronomique. Il s'agira de leur donner une dizaine de leçons, touchant la pédagogie et la psychologie élémentaires, le tout appliqué à l'agriculture". Vraiment, cette heureuse nouvelle me donna satisfaction et grande joie. Rien ne me plaît comme de me trouver en face d'un jeune auditoire. La jeunesse est franche, gaie, confiante et disponible.

Chaque année, au printemps, j'ai donc dispensé, durant 23 ans, mes leçons aux grands élèves d'Oka. J'avais toujours hâte de prendre contact avec eux. Combien j'étais heureux de leur transmettre mon expérience et celle de mes confrères agronomes. Que de soin j'apportais à la culture de leurs jeunes esprits, en vue de les préparer à la fonction agronomique, au professorat et à la vulgarisation agricole. Fils d'une longue lignée d'éducateurs et d'agriculteurs, de plus ayant enseigné toute ma vie, il me fut facile, en mes dix leçons, de résumer les principes pédagogiques et psychologiques que tout agronome ou professeur d'agriculture devrait connaître, pour réussir son oeuvre. Je n'imposais pas mes idées. Je les suggérais et j'amenais mes élèves à dire ce qu'ils pensent, sentent et voient, en rapport avec mon enseignement et leurs propres vues. Que d'heures heureuses nous avons passées ensemble, que de vie, de joie et de bienfaits contacts entre nous! Ces leçons toutes appliquées, à leur vie pratique et à leur future carrière, m'ont paru leur être utiles pour l'avenir. On en conviendra, il existe une pédagogie rurale et une psychologie réelle à appliquer au milieu campagnard qui n'est pas de même essence et de mêmes réactions que celui des villes.

Pour se convaincre des résultats, ou du succès que produisent les facteurs ou moyens de la pédagogie et de la psychologie sur l'opinion, on n'a qu'à observer les vendeurs, les commis voyageurs, les "agents" de toutes sortes, ou encore les bonimenteurs (les bons...) de la radio et de la télévision, dans leur action auprès du public. Ils savent d'instinct, par expérience ou par des études, comment plaire, persuader et convaincre. Quelle leçon pour les enseignants! Savons-nous "vendre" comme eux nos idées et nos programmes?

GRATIS CATALOGUE 1964

Achetez vos semences où les jardiniers professionnels achètent les leurs. Catalogue de semence le plus à la page. Variétés de légumes et de fleurs pour notre climat. Assortiment de paquets à 10¢.

PRIME SPECIALE GRATUITE.

Demandez notre catalogue gratuit sans obligation

la Semence
SUPERIEURE

410 Place Jacques-Cartier, Montréal 1, P.Q. - Tél.: UN. 14579

Ministère des Terres et Forêts

Nominations à l'Office de récupération

Le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Lucien Cliche, vient d'annoncer la nomination par le Conseil Exécutif de monsieur Roland Deschamps, i.f., sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts au poste de président intérimaire de l'Office de récupération. Le ministre a également nommé monsieur Henri Geoffrion, i.f., au poste de directeur général des opérations de l'Office de récupération. Monsieur Geoffrion était jusqu'à maintenant surintendant général des opérations forestières à la compagnie Donohue Brothers Ltd.

Monsieur Deschamps est bachelier ès-arts de l'Université de Montréal, ingénieur forestier et bachelier en arpentage de l'Université Laval. Il possède une vaste expérience dans l'administration forestière gouvernementale, ayant été successivement assistant-chef de district forestier à Québec et à Montréal, directeur de la pépinière de Berthierville, inspecteur général puis chef du service forestier provincial, et depuis mai 1960 sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts. Il est en outre depuis une vingtaine d'années professeur agrégé à la

Faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'Université Laval.

Monsieur Deschamps a participé très activement dès le début à la mise en oeuvre des projets de récupération du bois dans les terrains devant être submergés par les aménagements hydro-électriques des rivières Manicouagan et aux Outardes. Il a, de plus, accompagné le ministre, à Paris, dans les négociations qui ont conduit à la vente du bois à l'Europe.

Le poste de président de l'Office était occupé par monsieur Léo McLaren, Ing. p., qui a dû démissionner récemment pour raison de santé.

Monsieur Geoffrion, pour sa part, a une longue expérience dans les exploitations forestières. Diplômé de l'Université Laval en génie forestier, en 1952, monsieur Geoffrion a occupé le poste de surintendant des opé-



M. Henri Geoffrion, i.f., directeur général des opérations de l'Office de récupération.

rations forestières pour les compagnies Anglo Canadian Pulp and Paper et Donohue Brothers Ltd. Il a de plus été représentant forestier pour la Société Charles Tussan Ltée. Ancien président de la Chambre de Commerce des jeunes de la Malbaie, il est membre de la Canadian Institute of Forestry, de la Corporation des Ingénieurs forestiers de la province de Québec et de la Canadian Pulp and Paper Association.

Les lauréats au concours 1963 de l'Ordre du Mérite forestier

SECTION

DES NON AGRICULTEURS

M. Roméo Castonguay, Cabano; M. Bruce Reford, Grand Métis; M. Jean-Baptiste Toussaint, St-Jean-Port-Joli; M. André Baniault, St-Charles-Garnier; M. Georges Bergeron, Notre-Dame du Lac; M. Pierre Tanguay, Notre-Dame-du-Rosaire.

Les trois premiers de la section des agriculteurs et les deux premiers de l'autre section se méritèrent un prix en argent, le diplôme de grand mérite et la médaille d'argent; les autres, le diplôme de mérite et la médaille de bronze.

Les lauréats reçurent leurs décorations et prix des mains du ministre des Terres et Forêts, l'honorable Lucien Cliche, lors du banquet donné en leur honneur par le ministère des Terres et Forêts, le 14 janvier dernier, dans la salle de bal du Château Frontenac, à Québec.

SECTION

DES AGRICULTEURS

M. Jos Onézime Pelletier, St-Aubert; M. Edouard Lévesque, St-François-Xavier-des-Hauteurs; M. Jean-Baptiste Gagné, Trinité des Monts; M. Raymond Morneau, (Onézime), Ste-Perpétue; M. Maxime St-Pierre, Anse à Gille, Cap St-Ignace; M. René Roy, St-Simon; M. Luc Dancause, St-Marcel; M. Alphonse Parent, Trois-Pistoles; M. Isidore Roy, (Chabanel) Mont-Joli; M. Jean-Bte Armand Leblond, Rivière Trois-Pistoles; M. Ernest Bouchard, St-Alexandre; M. Clément Valcourt, St-Léon-le-Grand; M. Emilien Pelletier, Luceville; M. Léo Rioux, Trois-Pistoles.



M. Roland Deschamps, i.f., sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts et président intérimaire de l'Office de récupération.

Ministère des Terres et Forêts

LA FORET DES PETITS PROPRIETAIRES DANS LES LAURENTIDES

Les Laurentides des géographes couvrent un immense territoire dont font partie les régions du Lac St-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais pour être bref, nous ne retiendrons de ce territoire qu'une partie de sa bordure méridionale, soit l'étroite zone que les colons envahirent, de Fort-Coulonge aux Escoumains, à la recherche de terres à défricher.

Dans ces premiers plissements laurentiens, la forêt l'emporte haut la main sur les champs quand à l'étendue. Et elle se présente comme une mosaïque de forêts de la Couronne, de grandes ou parties de grandes propriétés forestières et de petites propriétés, celles-ci représentées par des boisés de ferme et des boisés de non agriculteurs.

La forêt de la zone sous considération est aujourd'hui un peu plus vaste que vingt ans passés. Certes, elle a subi des pertes par le passage de lignes de transmission, par l'ouverture de routes, par les développements touristiques ou autres dont elle fut témoin; par contre, elle a repris possession grâce à des reboisements mais surtout à des ensemencements naturels, de milliers de champs en friche. C'est que la désertion du sol, amorcée dans cette zone depuis déjà fort longtemps -- dès les années 30, l'on faisait en arrière de Rawdon des coupes de bois de sciage dans des peuplements qui s'étaient installés sur d'anciens champs--, s'était fortement accélérée en ces dernières décennies. La médiocrité des terroirs en dehors des faibles étendues en sol alluvial explique en partie cet exode.

L'étendue en petites propriétés forestières n'a guère changé au cours de la

période. D'un côté, des gains réalisés par les reboisements naturels et artificiels; mais, d'autre part, des pertes qui, à notre humble avis, annulèrent ces gains. Les pertes vinrent de l'abattage de parcelles boisées et de l'achat de terres soit par de grands propriétaires désireux d'agrandir leurs domaines, soit par la Commission du District fédéral pour la création du parc de la Gatineau. Mais le changement est marqué pour ce qui est de la tenure: par leurs nombreux achats de fermes à vendre, les non agriculteurs ont accru considérablement leur aire boisée, alors que les agriculteurs voyaient la leur diminuer.

Dans son ensemble, la forêt des petits propriétaires a enrichi en volume son matériel sur pied, au cours des deux dernières décennies. Nous le croyons du moins. Les vastes aires en jeunes peuplements nées à la suite d'incendies forestiers ont continué à accumuler du volume et les non agriculteurs ont fait peu de prélèvements dans leurs boisés. L'enrichissement n'a pas été général, toutefois. Ainsi, dans Charlevoix, il y eut appauvrissement, par suite des trop fortes récoltes ligneuses faites par la plupart des fermes économiquement faibles.

Du comté de Montmorency au comté de Pontiac, la forêt des petits propriétaires est plus souvent une forêt mixte ou feuillue qu'une forêt résineuse. Comme les débouchés intéressants pour les bois feuillus impropres au sciage ou au déroulage sont encore fort restreints, il se perd, évidemment, énormément de bois dans cette forêt.

Roch Delisle, i.f.

De la science à la pratique...

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

Est-il possible de trop chauler le sol?

Il s'emploie actuellement 1 million de tonnes de chaux par année dans la province de Québec. Il y a cinq ans, les statistiques nous en donnaient 300,000 tonnes. C'est donc une augmentation de plus de 200 pour-cent au cours de cette demi-décennie. Malgré de tels progrès, on estime que 25 pour-cent seulement des terres cultivées de la province de Québec sont maintenant chaulées de façon adéquate. Si on ajoute à cela 35 pour-cent pour les terres partiellement chaulées, on est surpris de constater qu'il y a encore 40 pour-cent des terres cultivées du Québec qui n'ont jamais reçu de chaux et qui devraient en recevoir, à part de petites étendues réservées à des espèces acidophiles telles que la pomme de terre, la fraise et le tabac. C'est donc dire qu'il y a encore place pour plusieurs millions de tonnes de chaux dans le Québec.

SURCHAULAGE

Il peut donc paraître surprenant qu'on vienne parler de surchaulage alors qu'on a encore tant de sols à chauler. Si nous le faisons, c'est que nous avons la certitude qu'un certain nombre de sols sont déjà trop chaulés, ou sur le point de l'être, si on continue à y appliquer de la chaux inconsidérément et sans tenir compte des données de l'analyse. La chaux peut ne pas être dispendieuse à acheter, mais ceci n'est pas une raison pour en abuser. Qu'on continue à en acheter au rythme des récentes années ou, s'il se peut, à un rythme encore plus accéléré, mais qu'on l'applique là où le sol en a besoin.

En théorie, tout sol peut devenir surchaulé si on lui applique plus de chaux qu'il n'en a besoin. En pratique, ce sont les sols sableux et pauvres en matière organique qui présentent réellement des dangers dans ce domaine. En effet, les sols qui n'ont que très peu de particules fines possèdent ce qu'on appelle en chimie un pouvoir tampon peu élevé. C'est pour cela que le chaulage cause des changements beaucoup plus brusques et plus profonds dans les sols sableux que dans les sols argileux. Il en résulte généralement des déséquilibres du côté des éléments mineurs. Ces déséquilibres peuvent réduire les rendements et, ce qui est pire encore, passer inaperçus sur les plantes, mais affecter les animaux.

RÉSULTATS DES FERMES EXPÉRIMENTALES

Des études conduites récemment aux Fermes Expérimentales de La Pocatière et Lennoxville secondent bien les énoncés

du dernier paragraphe. Des applications de 7 et 8 tonnes de chaux sur des sols sableux ont amené des réductions dans les rendements de foin en comparaison de ceux obtenus avec 4 ou 5 tonnes. L'addition d'un mélange d'éléments mineurs au sol a généralement permis de rétablir la situation critique entraînée par le surchaulage. Par contre, il ne s'est pas produit de surchaulage sur les terres fortes, même avec des applications de chaux de 12 tonnes à l'acre. C'est donc dire qu'on ne peut pas se permettre de chauler les sols sableux de façon aussi intensive que les sols argileux. Le pH des sols sableux et pauvres en matière organique ne devrait jamais être remonté plus haut que 6,0, à moins que ce ne soit pour des besoins tout-à-fait particuliers. Par contre, pour les terres fortes, on peut viser à des valeurs approchant 7,0, quoique ceci ne soit pas toujours nécessaire.

SUR LES SOLS SABLEUX, ON PEUT OBTENIR DE BONNS RÉSULTATS SANS CHAULER DE FAÇON INTENSIVE.

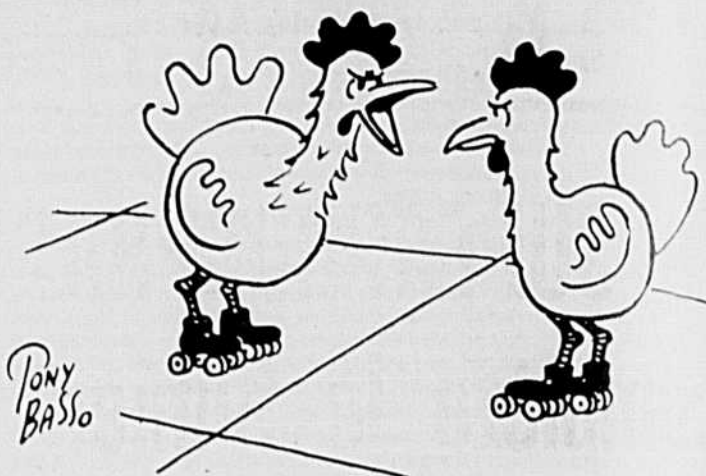
Pour la plupart des sols du Québec, le but immédiat du chaulage est de pouvoir y cultiver des légumineuses, afin d'augmenter les rendements et la qualité des prairies et des pâturages. Or, dans les sols sableux, on peut y arriver sans qu'il soit nécessaire de chauler à pleine capacité. Voilà ce qui arrive: il existe en physiologie végétale une loi dite "de compensation", suivant laquelle les plantes peuvent s'accommoder de certains facteurs de croissance plus ou moins convenable, à condition que d'autres facteurs extrêmement favorables puissent compenser. Or, dans les sols sableux, le drainage est généralement bon, voire même excessif. Ce bon drainage constitue un atout considérable pour la culture des légumineuses, et permet, de par la loi de compensation, de les cultiver avec succès, même si le sol n'est pas tellement bien chaulé. Donc, toutes autres conditions étant égales, un pH de 5,5 doublé d'un bon drainage est aussi bon pour les légumineuses, même la luzerne, qu'un pH de 6,2 ou 6,5 dans un sol plus ou moins bien drainé.

CONCLUSIONS

En conclusion, rappelons-nous que "trop" est aussi dangereux que "pas assez", même dans le cas d'une substance apparemment aussi inoffensive que la chaux. Les sols actuellement surchaulés sont certainement rares dans la province de Québec. Il faut admettre cependant qu'il y en a un certain nombre,

et qu'un nombre assez considérable pourrait le devenir d'ici quelques années, si on continue à chauler les sols sableux sans tenir compte de leurs besoins. Seule l'analyse du sol peut nous renseigner sur ces besoins et nous éviter les inconvénients du surchaulage.

Dr Gérard OUELLETTE, agronome



Influence de l'inondation sur la croissance des céréales

Il arrive souvent que des pluies prolongées au printemps produisent une nappe d'eau qui séjourne à la surface du sol pendant deux ou trois jours. Même lorsque cette eau a pénétré dans le sol, la nappe phréatique peut se maintenir près de la surface du sol pendant une période de temps assez longue. Dans les cas où un tel champ est recouvert d'un jeune semis de céréales, nous ne savons pas jusqu'à quel point le rendement des céréales est affecté par l'inondation. Il est certain que dans de telles conditions les racines de céréales souffrent d'un manque d'aération et que souvent les substances toxiques sont formées dans le sol. Toutefois, la tolérance des différentes espèces de céréales à l'inondation n'est pas établie par des données expérimentales.

RÉSULTATS D'EXPÉRIENCES...

Dans des expériences aux serres de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, l'auteur a étudié divers pourcentages d'eau maintenus pendant trois périodes de temps différentes sur la croissance des six espèces de céréales suivantes: avoine (Garry 809), orge (Montcalm 1135), lin (Redwood), blé de printemps (Selkirk), blé d'automne (Rideau) et seigle d'automne (Horton). Environ cinq à six jours après l'émergence, ces plantes furent soumises à l'inondation. Cette dernière consistait à maintenir des tables d'eau à la surface et à 5 et 10 pouces sous la surface du sol, pour des périodes de 7, 14 et 21 jours. Les rendements en grain, en paille et en racine furent comparés à ceux d'un traitement témoin qui consistait en un arrosage normal en serre.

SUR L'AVOINE, L'ORGE ET LE LIN...

Les rendements en grain de l'avoine et de l'orge ont aug-

menté d'une façon significative à mesure que la table d'eau a baissé sous la surface du sol. Il en fut de même pour les rendements en paille. Les quantités de grain et de paille produites par ces deux céréales et par le lin ont diminué quand la période d'inondation a été augmentée de 7 à 21 jours. En général, le système racinaire de ces trois céréales était plus abondant quand la table d'eau était à 10 pouces qu'à la surface. Les rendements obtenus pour le traitement témoin ont toujours été supérieurs à tout autre traitement pour l'avoine et l'orge, mais non pour le lin. Le rendement maximum de cette dernière céréale a été obtenu lorsque la table d'eau était à 5 pouces sous la surface pendant 7 jours.

SUR LE BLÉ ET LE SEIGLE...

Les rendements en grain du blé de printemps ont augmenté à mesure que la table d'eau a baissé, tandis que ceux du blé et du seigle d'automne ont varié considérablement. Dans la majorité des cas toutefois, les quan-

tités de paille et de racines produites par le blé de printemps, le blé et le seigle d'automne ont augmenté avec l'abaissement de la nappe phréatique. L'augmentation de la période d'inondation à 5 pouces sous la surface de 7 à 14 jours, a souvent été profitable aux blé et seigle d'automne.

CONCLUSIONS...

Il semble donc que le lin, le blé d'automne et le seigle d'automne tolèrent très bien une table d'eau 5 pouces sous la surface du sol pendant 7 et même 14 jours. Par contre, l'avoine, l'orge et le blé de printemps vont fournir leur maximum de rendement lorsque sur un sol bien drainé. Les inondations complètes qui peuvent se produire à la suite de fortes pluies au printemps vont réduire les rendements des six espèces de céréales étudiées ici. Le meilleur remède est un système de drainage superficiel efficace qui empêchera l'eau de séjourner à la surface du sol.

Dr S.J. BOURGET, Agronome.

Au Salon de l'Agriculture:

Cliniques d'outillage de ferme les 11, 12, 13 fév.

La ferme moderne est une entreprise industrielle où la mécanisation et l'automation sont poussées à un degré tout aussi élevé que dans les usines. L'outillage nécessaire à une production faite avec un minimum de main d'œuvre et dans les délais les plus brefs, face à une foule d'obstacles imprévisibles créés par les forces de la nature, représente une forte capitalisation. Aussi est-il indispensable, en raison de l'importance de ces investissements en machines dans l'économie agricole moderne, de ne rien négliger pour procéder régulièrement à une vérification de leur état. Pourtant il arrive trop souvent que l'agriculteur n'accorde pas à ses appareils les soins qu'ils exigent et ce, dans la plupart des cas, plutôt par manque de connaissance que par simple négligence. Et l'on sait que tout manquement à ce sujet est grave étant donné le poids de ses répercussions.

Voilà pourquoi le Salon national de l'Agriculture a institué des cliniques agricoles où des experts en outillage de ferme donnent aux intéressés des démonstrations sur l'emploi rationnel et l'entretien des diverses machines et plus particulièrement le tracteur et ses accessoires. Devant l'immense popularité de ces cours pratiques il a été décidé que durant le XII^e Salon, qui incidemment doit se tenir au Palais du Commerce de Montréal, du 8 au 14 février prochain, on aurait des cliniques durant trois jours successifs, soit les 11, 12 et 13 février à 2 h. p.m.

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
en tous pays
**MARION, MARION,
ROBIC & BASTIEN**
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

Cours par CORRESPONDANCE Alie (Pour adultes)

Cours secondaire régulier d'après le programme officiel du D.I.P.

- | SCIENTIFIQUE | GENERAL | COMMERCIAL |
|---|---|---|
| ☐ 8 ^e et 9 ^e année | ☐ 8 ^e et 9 ^e année | ☐ 10 ^e et 11 ^e année |
| ☐ 10 ^e année | ☐ 10 ^e et 11 ^e année | ☐ 12 ^e année |
| ☐ 11 ^e année | ☐ Conversation anglaise | |
| ☐ 12 ^e année | ☐ Matières séparées à tous les niveaux | |
| | ☐ 6 ^e et 7 ^e spéciale pour adultes | |

ATTENTION: Grâce à notre affiliation à l'École Universelle de Paris, nous sommes en mesure de vous fournir les renseignements sur les cours suivants:

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Culture Populaire | ☐ Langues étrangères | ☐ Carrières du tourisme |
| ☐ Musique | ☐ Peinture | ☐ Journalisme |
| ☐ Carrières Administratives | ☐ Traduction Commerciale | |

DEMANDEZ VOTRE BROCHURE (Indiquez par un X le cours de votre choix)

Cours par Correspondance ALIE

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal, 527-3631

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE



M. André Gauthier
rue des Erables Montréal.

Après avoir suivi notre cours par correspondance, M. André Gauthier obtenait en juin dernier son diplôme de 11^e année commerciale, du Département de l'Instruction Publique.

Félicitations à M. Gauthier de même qu'à tous les autres diplômés.

Le SUPERPHOSPHATE pour étable complète le fumier

par Louis ROUSSEAU, agronome,
chef de la division des Engrais chimiques

Le fumier bien conservé fournit les éléments fertilisants de la façon la plus économique parce qu'il est produit dans la ferme. Malheureusement, beaucoup de cultivateurs le laissent se détériorer par le manque d'une installation convenable pour le bien conserver, de sorte qu'il perd beaucoup de sa valeur.

Outre l'azote, l'acide phosphorique et la potasse que le fumier contient, il fournit la précieuse matière organique qui n'existe pas sauf de rares exceptions dans les engrais chimiques. Cependant le fumier le mieux conservé est mal équilibré. Assez riche en azote et en potasse, il est trop pauvre en acide phosphorique pour assurer le rendement optimal de la plupart des cultures.

COMMENT ÉQUILIBRER LE FUMIER

Une excellente façon d'équilibrer le fumier et de prévenir la perte de ses éléments fertilisants est de répandre quotidiennement du superphosphate pour étable, derrière les animaux. Ceci a pour effet:

D'augmenter la proportion d'acide phosphorique dans le fumier et d'améliorer l'équilibre des éléments fertilisants.

De faire absorber par le fumier l'ammoniaque qui s'en dégage durant la fermentation, d'où une perte considérable d'azote, l'élément fertilisant le plus dispendieux dans le commerce. Une tonne de fumier bien conservé contient 10 livres d'azote, 5 livres d'acide phosphorique et 10 livres de potasse. Le même engrais enrichi de superphosphate pour étable en quantité suffisante, contient 11 livres d'acide phosphorique au lieu de 5 livres.

POUR RÉDUIRE LES PERTES DE FERTILISANTS

On a constaté, après certaines expériences, que de 50 à 60% des éléments fertilisants du fumier non traité sont perdus à cause des conditions atmosphériques lorsque le fumier est conservé à l'extérieur; on a remarqué aussi qu'en 4 mois, le fumier sans aucun traitement perd 56% de son ammoniaque et qu'il en perd seulement 3% lorsqu'il est traité avec du superphosphate pour étable. Cette ammoniaque qui disparaît dans l'air et les éléments fertilisants qui s'en vont dans les rigoles avec le purin constituent une perte considérable. C'est pourquoi nous conseillons fortement aux cultivateurs de traiter le fumier de ferme avec du superphosphate 20% pour étable.

QUANTITÉ DE SUPERPHOSPHATE À EMPLOYER DANS L'ÉTABLE	
ANIMAUX	SUPERPHOSPHATE PAR JOUR
Bêtes à cornes et chevaux	1 à 2 livres par tête
Porcs et moutons	1/2 à 1 livre par tête
Volailles	1 livre par cent poules

COMMENT UTILISER LE SUPERPHOSPHATE POUR ÉTABLE

Dans les étables, le superphosphate devrait normalement être épandu dans les allées et les rigoles, avant ou après le nettoyage. Là où le nettoyage n'est pas fait tous les jours, et où le fumier s'accumule, telles les remises à stabulation libre, il peut être préférable de faire une plus forte application seulement une fois par semaine. En ce qui concerne les volailles, le superphosphate peut être épandu chaque jour sur les panneaux à fiente après chaque nettoyage. Il peut aussi être ajouté au tas de litière.

Celui qui n'emploie pas le superphosphate dans l'étable peut l'étendre sur chaque charge d'épandeur, au taux de 60 à 75 livres par charge. Cette pratique n'est recommandable que là où le fumier est épandu dans le champ quotidiennement.

MILIEU PLUS HYGIÉNIQUE

Étant absorbé par le superphosphate, l'ammoniaque ne se répand pas dans les bâtisses, d'où ventilation plus facile, meilleure conservation de la chaleur et réduction des odeurs d'étable. Cela est très important pour les producteurs de lait, produit qui absorbe facilement les gaz et mauvaises odeurs. Cette méthode permet donc de garder plus d'animaux dans le même local et de produire un lait plus propre, qui fera du meilleur beurre et du meilleur fromage.

D'après certaines expériences conduites en France et en Allemagne, on a constaté que l'emploi du superphosphate dans les étables, les bergeries, les porcheries et les poulaillers, a réduit les incidences des affections et maladies, telles la mammité chez les vaches et les brebis, la septicémie chez les veaux, la diarrhée des cochons de lait, la mortalité des porcelets, la coccidiose et la maladie des voies respiratoires chez les volailles. La propreté apportée par le superphosphate élimine les dépôts malsains et l'humidité qui contribuent au développement des maladies.

Employé de la façon indiquée plus bas, le superphosphate améliore la productivité des animaux. A cause de meilleures conditions de vie dans les bâtisses et d'une meilleure santé, les animaux réagissent par un accroissement dans leur production.

ÉCONOMIE DE NOURRITURE

Des expériences précises conduites en Allemagne, dans des porcheries et des poulaillers où on employait le superphosphate, démontrent qu'il a été possible de raccourcir la période d'engraissement et d'économiser une quantité considérable de nourriture (pour les porcs, économie de 20 à 40 livres par 200 livres de gain en poids). Ces expériences ont prouvé que les frais d'application du superphosphate dans l'étable, la porcherie ou le poulailler ne représente que 1/10 des bénéfices supplémentaires obtenus dans la vente de la viande, du lait, des oeufs, etc. Ces bénéfices additionnels sont attribuables à l'accroissement de production et à l'économie de nourriture.

Il n'y a aucun danger pour les animaux de manger du superphosphate. Ils en absorbent moins de 1% et ceci les aide dans leurs croissances et le maintien de leur santé.

RÉCOLTES ACCRUES ANIMAUX MIEUX NOURRIS

La valeur matérielle de l'emploi du superphosphate pour étable avec le fumier est surtout, il va de soi, le rendement supplémentaire des récoltes, la diminution des coûts de production et, par conséquent, la réalisation de plus gros profits. De nombreuses démonstrations indiquent que les revenus additionnels peuvent être de 4 à 8 fois plus élevés que le coût d'achat du superphosphate utilisé avec le fumier. Dans les sols possédant une haute capacité de fixation du phosphore, le fumier phosphaté s'est avéré plus apte à fournir le phosphate aux plantes que lorsqu'il est appliqué séparément.

Une expérience de 5 ans, conduite à la Ferme expérimentale de Rothamsted, en Angleterre, a prouvé que l'emploi du superphosphate dans l'étable a permis de réaliser un profit net additionnel de \$12 par vache annuellement. Y a-t-il un cultivateur dans le Québec qui n'a pas besoin de \$10 à \$12 de profit supplémentaire par vache annuellement?

Apiculteurs, attention!

Nous vous rappelons que le congrès annuel des membres de l'ASSOCIATION DES APICULTEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC aura lieu à l'Hôtel Queen's, à Montréal, les 20 et 21 janvier. Un programme des plus intéressants et instructif sera mis de l'avant, avec des conférenciers expérimentés.

Le congrès s'ouvrira à 10 heures a.m., sous la présidence de M. Paul Yelle, lundi le 20 janvier. Le conférencier invité au banquet est M. Jean-Charles Magnan, agronome, ex-directeur du service de l'Enseignement agricole.

On peut obtenir tous les renseignements désirés et un programme du congrès en s'adressant au secrétaire de l'Association, M. Roger Doyon, à St-Rémi-de-Napierville.

J.B.P.

Bleuets 1963

On a beaucoup parlé de bleuets et de bleuettères depuis quelque temps; les chiffres qui suivent démontrent l'importance de cette récolte, puisque sa valeur en 1963 frise le million de dollars.

PRODUCTION

La récolte commerciale de bleuets en 1963 est estimée à 8,551,000 livres, au regard de 3,429,000 en 1962, représentant une augmentation de 150 pour cent.

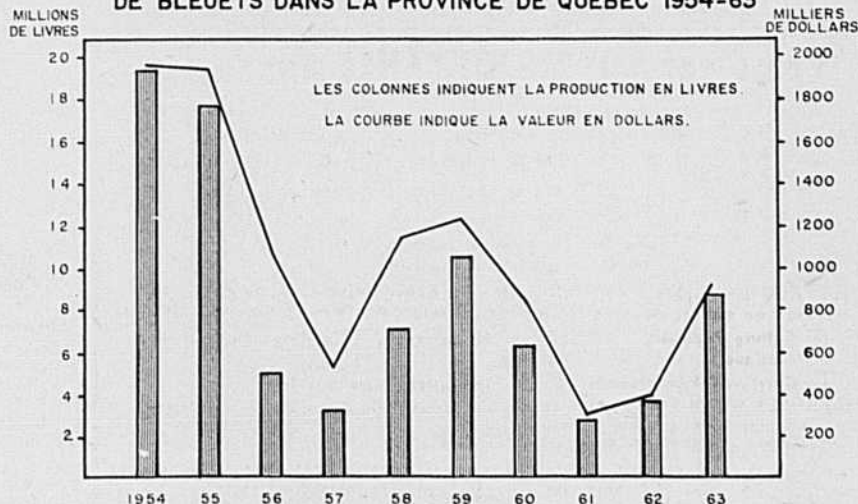
La région du Lac St-Jean-Chicoutimi constitue le centre de production le plus important en fournissant 5,854,000 livres, soit 68% du volume total. La région Abitibi-Témiscamingue se classe au second rang avec une production de 1,881,000 livres, représentant 22 pour cent du chiffre provincial. La région de Charlevoix-Saguenay, avec un volume de 616,000 livres couvre 7 pour cent; enfin, les autres centres de production se partagent 200,000 livres.

VALEUR

L'évaluation de cette récolte en 1963 est de \$911,000 contre \$381,000 en 1962. Le prix moyen payé aux cueilleurs, au cours de la saison 1963, fut de 10.7 cents la livre, contre 11 cents en 1962.

Ces chiffres nous sont fournis par le Bureau de la Statistique du Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

PRODUCTION ET VALEUR DE LA RÉCOLTE COMMERCIALE DE BLEUETS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC 1954-63



Organisation de la VULGARISATION agricole

La région agronomique No 5 (fin)

(Photos Omer Beaudoin)

Montcalm est reconnu comme un grand centre de production de tabac à pipe et à cigare. Il produit à lui seul plus de 50% de la consommation de tabac à pipe de la Province. Cette production a dû être réglementée, afin d'éviter la chute des prix. En outre, d'autres spécialités se sont développées; l'élevage du porc, l'aviculture, les produits de l'érable, la culture maraîchère, enfin la betterave sucrière.

Mentionnons l'importance de la S.C.A. de Tabac du District de Joliette, avec siège social à St-Jacques, qui s'organisait récemment pour la vente de la pomme de terre, en construisant un entrepôt d'une capacité de 100,000 sacs.

L'agriculture du sud de Terrebonne repose sur l'industrie laitière avec productions complémentaires de porcs, volailles, légumes et petits fruits. Le lait est surtout vendu pour consommation nature, soit à Montréal ou dans les villes du comté, alors que les autres récoltes sont écoulées sur les marchés

Dans Argenteuil, l'agriculture de la partie sud du comté est mixte, à base d'industrie laitière. Le marché de Montréal et les laiteries locales absorbent la production de lait. Les éleveurs de Lachute et des environs sont réputés dans toute la Province. L'aviculture, l'élevage du porc et du mouton ainsi que l'industrie sucrière constituent les autres sources de revenus.

La partie nord est un territoire forestier comptant le plus grand nombre de fermes forestières enregistrées de la Province. Leur but est d'inciter leurs propriétaires à exploiter leurs boisés selon les règles de la sylviculture moderne. Il nous faut souligner la présence de l'Orphelinat agricole de Huberdeau, dans le nord du comté.

Selon le recensement de 1961, le comté de Hull ne comptait que 221 fermes, dont 98, soit 44%, étaient classées fermes commerciales. On y pratique une agriculture mixte à base d'industrie et d'élevages complémentaires. Par suite de l'importance

tières. L'industrie laitière prédomine dans plus de 90% des fermes, avec élevages de porcs et de volailles. Dans certaines paroisses on s'adonne à la production du boeuf de boucherie, alors que dans d'autres, l'aviculture et la pomme de terre sont à l'honneur. En 1962, les 4 sociétés coopératives agricoles du comté transigeaient des affaires pour un montant de plus de \$1,300,000. Elles sont en voie de consolider leurs positions, tout en rendant de plus grands services à leurs usagers.

Le comté de Labelle renferme une vingtaine de paroisses agricoles et quelques centres de colonisation. Les tendances agricoles ne sont pas les mêmes, selon que l'on se trouve dans le nord ou le sud du comté. Dans le nord, où le sol est partie argileux, partie sablonneux, l'agriculture est à base d'élevage et d'industrie laitière; dans la partie sud, où 95% des terres arables sont sablonneuses, l'aviculture et la production de la pomme de terre sont à l'honneur.

En dépit du fait que les fermes s'agrandissent, le comté, comme tant d'autres, s'oriente vers l'industrie. L'exploitation forestière et le tourisme assurent d'importants revenus d'appoint. Subvenir aux besoins de la population locale devrait être la préoccupation principale des cultivateurs de la région. L'Ecole d'Agriculture de Mont-Laurier est en mesure de bien préparer, à leur tâche future, ceux qui se destinent à la culture du sol.

Au point de vue agricole, le comté de Papineau se divise en trois zones; les terres argileuses et fertiles de la partie sud, les terres argileuses et sablonneuses du centre, où la saison de végétation est plus courte, et l'extrême nord, où le terrain est sablonneux, accidenté, peu propice à la culture et où la saison de végétation est encore plus restreinte.

La culture mixte, à base d'industrie laitière, prédomine. On y rencontre certaines spécialités telles que: la production de la patate et les graines de semences, l'exploitation de ruchers commerciaux et de quelques centaines d'érablières, alors que l'industrie forestière est entièrement liée à l'agriculture.

Pontiac et Gatineau sont les comtés de la province où la superficie moyenne des fermes est la plus grande. L'un des plus



Culture de tabac à cigare chez M. Jos. Mailhot, de Rowdon, comté de Montcalm.

grands comtés de la province, Pontiac présente des terrasses d'alluvion le long de l'Outaouais et une topographie rocheuse et montagneuse à l'intérieur. Les fies du comté, sur l'Outaouais, sont à sol moitié argileux et sablonneux bien adapté à la production dans l'ouest du comté, alors que dans l'est, on s'adonne à la grande culture et à l'industrie laitière. Des élevages complémentaires et l'exploitation du bois complètent les revenus.

Le comté de Pontiac s'enorgueillit de posséder des éleveurs reconnus parmi les meilleurs du pays, lesquels font grand honneur à leur région lors des expositions provinciales et nationales.

CONCLUSIONS

Si l'agriculture de la région agronomique no 5 a amélioré ses méthodes et ses rendements, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, car dans le domaine agricole, les exigences sont impératives.

Il y a une infinité de problèmes agricoles à résoudre qui ne sont pas particuliers à la région. L'état du sol et des cultures conditionne celui des troupeaux. Il ne faudrait négliger aucun moyen d'augmenter la fertilité des sols.

Les cultivateurs de la région agronomique no 5 ont à leur porte de nombreux marchés locaux et

régionaux, un grand nombre d'agglomérations urbaines et le marché métropolitain, sans oublier quelques villes de l'Ontario. Ceci les place dans une situation privilégiée. Des produits, mieux finis, seront mis en marché, de façon mieux ordonnée, par le truchement des 52 coopératives agricoles à la disposition des cultivateurs de la région. Enfin, les cultivateurs et les futurs exploitants se prévaudront de l'immense contribution apportée par les Stations Expérimentales et les Ecoles d'Agriculture de leur milieu. D'importants travaux sont en cours, dans la région, en vertu de la loi fédérale-provinciale de réaménagement rural. Ils apporteront des réalisations fécondes.

Quoique l'industrie forestière contribue à la stabilisation économique de l'agriculture de la région, et que le tourisme offre de belles possibilités, la consolidation de la ferme familiale demeure le souci constant des autorités du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Une agriculture prospère veut dire une économie équilibrée.

Roger MICHAUD, agronome, Service de la Propagande

Ouvrages consultés: Le Canada Français, Raoul Blanchard - Monographies économiques-sociales, Paul Boucher.



Dans le comté de Joliette, on trouve des fermes à culture mixte très prospères. Ici, l'ensemble de la ferme et le troupeau de M. Bernard Tellier de Ste-Mélanie.

de consommation du district et dans plusieurs conserveries.

Dans la partie nord, la pauvreté relative du sol, (terre jaune), ainsi que la courte saison utile de végétation, conditionnent l'état des cultures et des troupeaux.

Le terroir varié des Deux-Montagnes permet une production diversifiée. Agriculture progressive à base d'industrie laitière et d'élevage. Deux-Montagne est le plus gros producteur de lait nature du marché métropolitain. Les fermes ont une moyenne de plus de 14 unités animales, en regard de la moyenne provinciale de 12.5. D'importantes spécialités sont assez développées: vergers, petits fruits, légumes de marchés et de conserverie, aviculture, industrie sucrière, etc... Ajoutons que la production agricole du comté est presque entièrement écoulée sur le marché métropolitain.

Le comté des Deux-Montagnes a eu l'immense privilège d'avoir en son milieu l'Institut Agricole d'Oka qui a contribué dans une très large mesure à l'avancement de la Société de Production animale du comté qui a réalisé son objectif de rendre plus payantes les productions animales de ses membres.

du marché régional, toute la production agricole trouve facilement preneurs. Mentionnons l'Institut de Recherches vétérinaires à Hull et la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa qui rendent de précieux services aux cultivateurs de la région.

Les ressources du comté de Gatineau sont agricoles et fores-



MM Alfred Joy & Son, de Litchfield, comté de Pontiac, possède un magnifique troupeau de moutons Suffolk.

Quelques statistiques avicoles

LES OEUFS

Une diminution marquée du nombre des pondeuses coïncidant avec un rythme ralenti de la ponte a contribué à amoindrir la production d'oeufs du mois de juillet à 32,4 millions de douzaines, diminution de 6,9% par rapport à celle de juillet 1962.

Les chiffres révisés pour le premier semestre de la présente année placent la production des fermes à 214,5 millions de douzaines d'oeufs, soit 4% de moins que durant la même période en 1962, et le plus bas total pour les six premiers mois de l'année depuis 1956.

Des approvisionnements moins considérables ont occasionné cette année une hausse du prix des oeufs. Les prix moyens aux producteurs pour toutes les catégories d'oeufs ont été de 32 cents la douzaine pour les 8 premiers mois de 1963, soit 4,4 cents de plus que l'an dernier.

La consommation domestique des oeufs par tête est passée de 12 douzaines en 1962 à 11,5 douzaines en 1963, ce qui fait qu'en dépit d'une augmentation de la population canadienne de 326,000 âmes, la consommation domestique a diminué de 4,696,000 douzaines.

LES VOLAILLES

Durant juillet et août 1963, une plus grande quantité de volailles ont été abattues, soit un million de livres de plus que chaque semaine correspondante de 1962.

Un nombre sans précédent de volailles est passé par les éta-

blissements au cours des huit premiers mois de 1963; le volume s'élevant au chiffre record de 208 millions de livres, soit 16% de plus que l'an dernier et 36,2% au-dessus de la moyenne quinquennale de 1958 à 1962. Le poulet à griller comptait pour 88% de ce total. En ce qui concerne le Québec, les ventes commerciales de poulet, de 1962 à 1963 sont passées de 67,728,000 livres à 82,596,000 livres.

LES DINDONS

Les abattoirs canadiens ont manipulé un volume sans précédent de dindons durant les huit mois se terminant à la fin d'août: 42,2 millions de livres, soit une augmentation de 7,5% par rapport à la période correspondante de 1962.

Une très forte proportion de ce volume accru consistait en dindons légers, qui représentaient 17,8 millions de livres du total, tandis que l'abattage de dindons lourds se plaçait à seulement 79,000 livres au-dessus du total de 1962.

La consommation commerciale de dinde révèle une augmentation de 3/10 de livre par personne pour la première partie de 1963. Si cette tendance continue au cours du dernier trimestre, les Canadiens atteindront ou battront le record mondial de 7,8 livres de dinde consommée qu'ils ont établi en 1959.

(La Situation agricole, sept embre 1963)

Du meilleur bétail pour de meilleurs revenus

Le personnel du CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE QUEBEC est heureux de souhaiter aux membres de ses 58 cercles d'élevage affiliés, une Heureuse et Fructueuse Année 1964.

Grâce à l'intérêt croissant des éleveurs de la Province, le Centre d'Insémination atteindra, pour l'année 1963-64, un volume record d'opération. En effet, on prévoit inséminer environ 10% de la population bovine du Québec.

Il nous fait grand plaisir de mentionner qu'à la fin de 1963, deux de nos inséminateurs ont été gratifiés d'un certificat de mérite exceptionnel. Cette décoration est accordée par l'Association des Centres d'Insémination artificielle de l'Amérique, dont le Centre d'Insémination de

Québec fait partie, à titre de membre affilié. Notons que, pour y avoir droit, il faut avoir inséminé un nombre minimum de 35,000 vaches.

Ces deux inséminateurs sont Gérard Moreau, Warwick, qui depuis 1949, a inséminé 36,858 vaches, et Maurice Proulx, La Bale-du-Febvre, qui a inséminé 38,491 vaches depuis 1949.

Au nom du personnel du Centre d'Insémination et de leurs confrères inséminateurs, il nous fait plaisir d'offrir nos plus sincères félicitations à ces deux lauréats, pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à la cause de l'élevage, dans le cadre du programme d'amélioration de notre cheptel mis en application par le Centre d'Insémination Artificielle de Québec.

Le "ventre mouillé" réduit la valeur du vison

Les éleveurs de vison doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter une épidémie de "ventre mouillé", maladie qui peut diminuer considérablement la valeur des peaux.

Il faut doubler de précautions lorsqu'on se sert d'aliments qui contiennent des entrailles, déclare M. C.K. Gunn, vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada, à la Ferme expérimentale d'animaux à fourrure, de Summerside (Île du Prince-Edouard).

La maladie du ventre mouillé qui généralement n'atteint que les jeunes mâles, est causée par des bactéries mortelles contenues dans les matières fécales laissées dans les entrailles.

La fourrure du ventre de l'animal malade devient mouillée, feutrée et la peau sous-jacente se pigmente fortement. Après le tannage, le poil de la région pigmentée se détache facilement ce qui enlève beaucoup de valeur à la fourrure.

M. Gunn souligne que la maladie est la cause des pertes les

plus graves dans l'élevage du vison à l'heure présente.

Voici des conseils qui touchent à la propreté, l'hygiène et la stérilisation:

1. Nettoyer et stériliser les cages (avec de la vapeur vive, si possible) avant d'y placer les jeunes visons.

2. Si l'on utilise les déchets crus de volaille, les poissons crus entiers ou des entrailles comme aliments, s'assurer qu'ils ne contiennent pas de matières fécales; qu'ils ont été congelés immédiatement après l'abattage et gardés à basse température; qu'ils aient bouilli durant deux heures avant de les servir, et qu'on ne les utilise qu'en petites quantités du 1er octobre jusqu'à l'abattage.

3. Afin de ne pas diminuer la résistance des animaux à la maladie, garder les cages et nids bien garnis de litière sèche, et protéger les visons contre les pluies d'automne et les nuits froides.

AU CENTRE D'INSÉMINATION

Fille

Holstein

ROSAFE SUPREME INKA PRINCE 266478

(Couleur : 60% Blanc)

Né le: 21 août 1958

INKA PRINCE H67 - Enregistrement Sélectif : "Excellent"

Elevé par: M. Hector I. Astengo, Brampton, Ontario.

Propriété du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, P.Q.

Utilisé au Centre d'Insémination Artificielle de Québec, St-Hyacinthe, P.Q.

ROSAFE SOVEREIGN SUPREME 249633

"Excellent"

Classification de 69 Filles : 83%

Bonne Plus et Mieux.

44 Filles E.M. 2x305 Jours.

	Lait	Gras	%
Moyenne	13093(110.0)	506(115.8)	3.86
44 Filles	15438(129.7)	595(136.1)	3.85

Différence : -2345(-19.7) -89(-20.3) 4.01

Indice de

Régression : 11308(95.0) 428(98.0) 3.78

20 Filles vs. 68 Contemporaines dans

17 Troupeaux : 14 Filles Effectives (Lait -4.9)

A.B.C. REFLECTION SOVEREIGN 198998

"Excellent et Extra"

Classification de 229 Filles : 87%

Bonne Plus et Mieux.

186 Filles E.M. 2x305 Jours.

	Lait	Gras	%
Moyenne	14522(122.0)	542(124.0)	3.73
174 Filles	14426(121.2)	541(123.9)	3.75
174 Filles	14415(121.1)	538(123.1)	3.73

Différence : 11(4 .1) 3(4 .8) 4.02

Indice de

Régression : 13212(111.0) 489(112.0) 3.70

57 Filles vs. 194 Contemporaines dans 30

Troupeaux: 39 Filles Effectives (Lait 40.3)

ROSAFE REFLECTION POLLY 930258

"Excellente"

Classification de 229 Filles : 87%

Bonne Plus et Mieux.

186 Filles E.M. 2x305 Jours.

	Lait	Gras	%	Jours
2-232	15714 (144)	567 (142)	3.61	3x305
3-261	16404 (136)	661 (150)	4.03	3x305
4-297	17978 (136)	679 (140)	3.78	3x305
5-346	17555 (129)	666 (133)	3.79	3x305
	20636	794	3.85	3x424
7	16899 (142)	652 (149)	3.86	2x305
	17275	667	3.86	2x316

5 Lact.: (137) (143)

88007 3368 3.83

A.B.C. REFLECTION SOVEREIGN 198998

"Excellent et Extra"

Classification de 229 Filles : 87%

Bonne Plus et Mieux.

186 Filles E.M. 2x305 Jours.

	Lait	Gras	%
Moyenne	14522(122.0)	542(124.0)	3.73
174 Filles	14426(121.2)	541(123.9)	3.75
174 Filles	14415(121.1)	538(123.1)	3.73

Différence : 11(4 .1) 3(4 .8) 4.02

Indice de

Régression : 13212(111.0) 489(112.0) 3.70

57 Filles vs. 194 Contemporaines dans 30

Troupeaux: 39 Filles Effectives (Lait 40.3)

WALHILL PERTE INKA 533821

"Bonne Plus 4 Etoiles"

Classification de 229 Filles : 87%

Bonne Plus et Mieux.

	Lait	Gras	%	Jours
2-141	14271 (138)	553 (146)	3.87	2x365
3-248	17463 (136)	681 (145)	3.90	3x365
4-308	15466 (127)	619 (138)	4.00	2x365
6	15180 (116)	617 (129)	4.06	2x365
8	10702 (90)	406 (93)	3.79	2x305
9	15349 (121)	574 (123)	3.73	2x355
10	16414 (132)	610 (134)	3.72	2x359

7 Lact.: (123) (130)

104867 4060 3.87

Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage des lactations en comparaison avec la moyenne de la race.

Prévention de la germination des pommes de terre

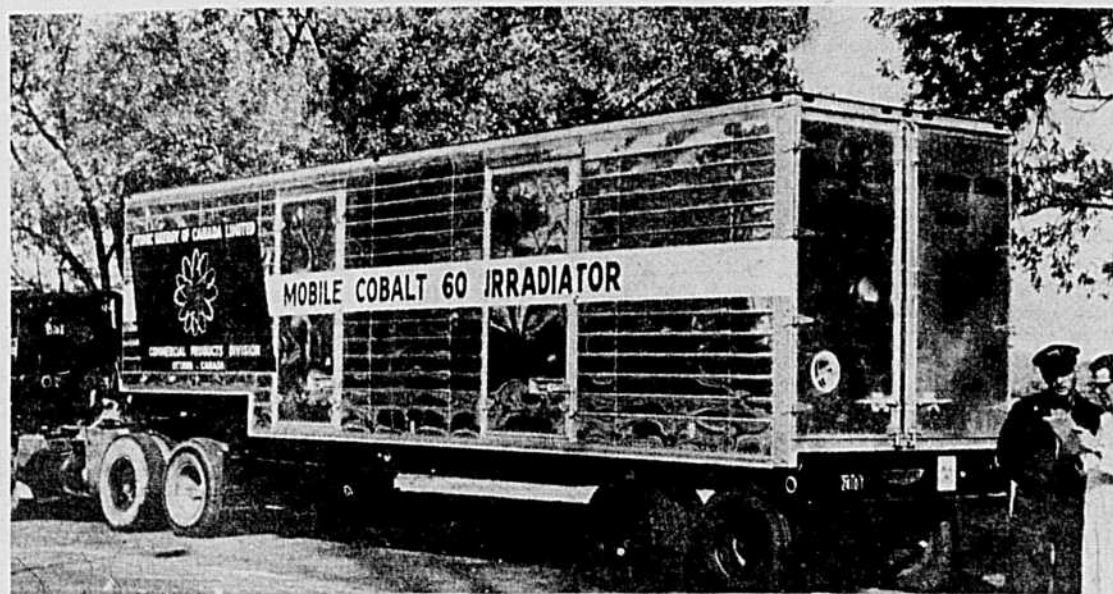
Durant la saison 1961-62, la Division des produits commerciaux a exécuté, dans quatre provinces de l'Est canadien, un programme d'irradiation de la pomme de terre au moyen d'un irradiateur mobile au cobalt-60. Elle a obtenu, à cette fin, la collaboration de vingt-six membres de l'industrie de la pomme de terre et elle a irradié environ 400 tonnes de ces tubercules dans l'espace de quatre mois, soit d'octobre à février. La Division des fruits et légumes du ministère de l'Agriculture a fait des observations régulières, tant à l'égard des pommes de terre témoin qu'à l'égard des pommes de terre irradiées, durant l'en-

treposage jusqu'à l'expédition des tubercules vers les marchés de consommation ou vers les usines de transformation. La dose de 8,000 rads utilisée dans le programme a donné d'excellents résultats en ce qui concerne l'arrêt de la germination des pommes de terre dans tous les entrepôts, indépendamment de la variété, de la température de l'entrepôt de la date de l'irradiation, des méthodes et de la durée de l'entreposage. La proportion des pommes de terre qui ont pourri durant l'entreposage ne dépend aucunement de l'irradiation quand celle-ci a été administrée à des pommes de terre de bonne qualité, propres à un long entreposage, pourvu qu'elles n'aient pas été endommagées durant l'application du traitement. Les pommes de terre irradiées ont été transformées avec succès en croustilles, paillettes de purée instantanée, frites congelées et pommes de terre pelées prêtes à cuire. Les pommes de terre irradiées ont été vendues aux consommateurs canadiens sous forme de provisions de table et de produit traité. On n'a reçu ni entendu aucune plainte au sujet de l'acceptabilité des pommes

de terre irradiées. Le public n'a manifesté aucune réaction défavorable à l'égard de ce premier aliment irradié offert en vente au Canada. Les résultats obtenus par suite de l'exécution du programme d'irradiation de la

pomme de terre permettent de grands espoirs pour l'avenir quant à l'irradiation des pommes de terre au Canada. On envisage la possibilité d'instituer un programme total d'irradiation d'ici deux ans.

(Sommaire du Rapport sur les résultats du programme pilote d'irradiation de la pomme de terre au Canada, ouvrage publié par ATOMIC ENERGY OF CANADA, Division des produits commerciaux C.P. 93, Ottawa)



Unité mobile d'irradiation au Cobalt 60.

PORTNEUF, comté agricole

Dans le comté de Portneuf d'une superficie totale de 921,600 acres dont 319,600 en terre agricole occupée, 185,734 en terre défrichée et 416,260 en forêt et en savane, l'agriculture est en pleine évolution. M. Antoine Roy, agronome de ce comté depuis 1931, précise que "cette transformation est d'autant plus rapide qu'elle est beaucoup influencée par l'industrialisation du milieu. La commercialisation s'opère sur deux plans bien distincts: a) par la consolidation des terres de faible superficie; b) par la spécialisation ou l'intégration des cultures sur des étendues de même dimension ou de dimensions plus restreintes. Les cultivateurs acceptent de plus en plus difficilement des conditions marginales et sous-marginales. La transformation dans les fermes doit donc s'accroître afin qu'il y ait un rehaussement appréciable des revenus."

Selon M. l'agronome, "l'agrandissement des fermes est très marqué et s'opère assez rapidement, peut-être un peu plus vite que dans plusieurs autres comtés. D'après une enquête, 38% des fermes des 22 paroisses agricoles du comté de Portneuf sont progressives, alors que 21% sont stables et 41% en régression plus ou moins prononcée."

Sur les 1985 fermes du comté, 71,2% sont commerciales, et leur grandeur moyenne est de 134,4 acres. Au point de vue nature du sol, on trouve 25% de terre franche, 35% de terre sablonneuse, 10% de terre noire; le reste est constitué de terrains accidentés et rocheux. L'égouttement est bon et on attache beaucoup d'importance à l'analyse des sols. En 1961-62, pour les engrais chimiques, un montant de \$59,109 a été octroyé par le ministère de l'Agriculture et un autre de \$252 par le ministère de la Colonisation. Pour la pierre à chaux, un montant de \$35,228 a été octroyé par le ministère de l'Agriculture et un autre de \$11 par le ministère de la Colonisation.

Dans le domaine de la grande culture, la pratique des nouvelles façons culturales et l'emploi de meilleures semences ont contribué à l'amélioration des productions végétales. Quatre-vingt-dix pour cent des cultivateurs récoltent du foin et des céréales. Trois cents ont participé aux concours de pâturages.

A Neuville, aux Ecureuils, à St-Raymond et à Ste-Catherine, il y a de bons horticulteurs qui réussissent bien. Des centres de production de pommes de terre existent à Ste-Catherine et St-Ubal. Il y a aussi dans le comté plusieurs vergers et fraisières. Horticulteurs et arboriculteurs vendent leurs produits à Québec, à Donnacona et à Pont-Rouge.

Dans le comté, 53 cultivateurs élèvent des animaux de race Canadienne, Ayrshire et Holstein; dix autres des bovins de boucherie. La sélection des sujets d'élevage, l'emploi des taureaux de race de bonne lignée et de génisses pur sang ou demi-sang se traquent par l'amélioration des nombreux troupeaux croisés. Quatre mille vaches sont annuellement fécondées par les clubs d'insémination artificielle de Cap Santé, La Pérade et St-Augustin.

Au 4^e rang des comtés du Québec comme producteur de porcs, Portneuf possède de nombreuses porcherie modernes. L'intégration est en vogue. Aussi, la S.C.A. régionale de St-Casimir intéresse 10 à 12 éleveurs à produire des porcelets, et 20 à 25 autres à les engraisser pour la mise en marché. L'aviculture progresse graduellement. Au Couvoir coopératif de St-Augustin, on peut se procurer une nouvelle race de poule, la Corvette, qui a remporté les honneurs au concours de ponte du Canada.

Et les coopératives... elles sont prospères. La S.C.A. régionale de St-Casimir a fait, l'an dernier, un chiffre d'affaires de \$734,034. Celui des 12 coopératives du comté a été de \$3,186-978.

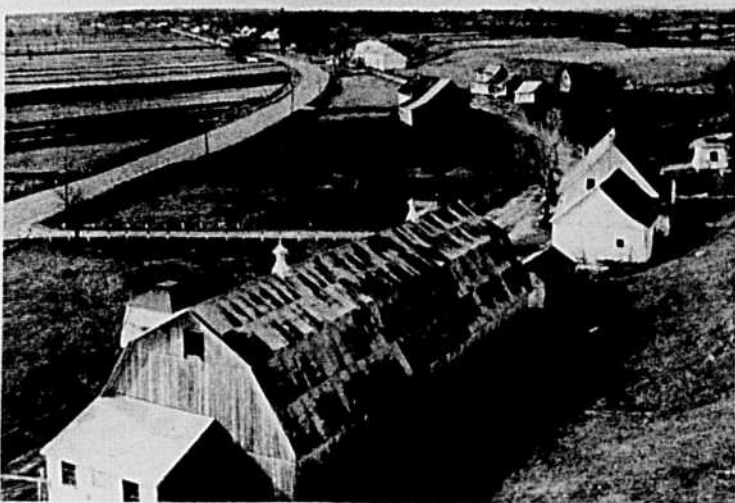
Si la Ferme-Ecole de Deschambault, par ses expériences et ses moyens d'information et de renseignements, contribue efficacement à renseigner les cultivateurs, par ailleurs, l'Association des diplômés en Agriculture du comté de Portneuf rend les membres de ce groupement plus conscients de leurs responsabilités au point de vue professionnel, social, économique et religieux. Ces diplômés, grâce à leur connaissance des principes des concours de ferme préconisés par les agronomes, sont en mesure de résoudre leurs problèmes de production végétale et animale, de financement et de gestion.

Selon l'agronome du comté, depuis l'organisation de l'Associa-

tion des Diplômés en Agriculture de Portneuf, les arrangements entre père et fils, soit par donation ou vente, ont été réglés dans une proportion de 50%. Il faut dire que le crédit agricole et les subventions accordées aux fils de cultivateurs pour leur établissement, par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ont contribué grandement à cette amélioration.

Marchant sur les traces de son prédécesseur, M. Jean-Charles Magnan, ex-directeur du service de l'Enseignement agricole qui fut le premier agronome du comté de Portneuf, de 1915 à 1931, M. Antoine Roy se fait un devoir avec l'aide de ses collaborateurs, MM Marc Duval et Edouard Taschereau, agronomes, de travailler à la restauration agricole de ce vaste comté habité par des cultivateurs ouverts au progrès.

Henri LACOURSIERE, agronome-publiciste



A Grondines, comté de Portneuf, en bordure du St-Laurent et de la route nationale, Montréal-Québec, les terres sont très fertiles.

Le Club Holstein du district de St-Jean

Cet organisme qui groupe près de 300 éleveurs vient déterminer une année record d'activités. Au cours d'une soirée sociale, à St-Césaire, comté de Rouville, le Club a proclamé les lauréats des concours qui ont été disputés durant l'année 1963. Cette soirée avait pour but de rendre hommage publiquement à ceux qui par leur travail et leur compétence ont obtenu des succès.

CONCOURS

DE PRODUCTION LAITIÈRE

A- Meilleur record de l'année (1^{er} sept. 1962 au 1^{er} sept. 1963).

1 - Classe de 2 à 3 ans - Trophée

"Rockridge Rag Apple Marshline" 1468662 - 14,494 lb de lait, 551 lb de gras avec indices de B.C.A. 144-148. (327 jours en lactation) Prop.: Sarto Charbonneau, Mt St-Grégoire, Iperville.

"Du Coteau Messine F. Posch Pabst" 1461133 - 15,549 lb de lait, 550 lb de gras avec indices de B.C.A. 149-143. (339 jours en lactation) Prop.: Ferme Dominique Savio, St-Jean-Baptiste Rouville. (Cette vache arrive ex-aequo avec la précédente).

2 - Classe de 3 à 6 ans - Trophée

"ORG Mary Charmer" 1327818 - 23,128 lb de lait, 994 lb de gras avec indices de B.C.A. 159-182 (478 jours de lact.) Prop.: Ernest Gasser & Fils, Pike River, Missisquoi.

3 - Classe adulte - Trophée

"Percydale Rose" 1120717 - 31,068 lb de lait, 1156 lb de gras avec indices de B.C.A. 160-154. (663 jours en lact.) Prop.: F-F. Percy, Pike-River, Missisquoi.

B- Meilleure production moyenne de lait pour vaches ayant atteint une production de 100,000 lb de lait. Trophée.

"Blossom Burke Korndyke" 100,3197 - 109,291 lb de lait et 3595 lb de gras en 6 lactations. Prop.: Roger Normandin, St-Césaire, Rouville.

C- Meilleure Production moyenne de gras pour vaches ayant donné 100,000 lb de lait. Trophée.

"St-Mathieu Dicie R A Ajax" 741658 - 144,158 lb de lait et 5617 lb de gras en 8 lactations. Prop.: Maurice & André Surprenant, St-Valentin, St-Jean.

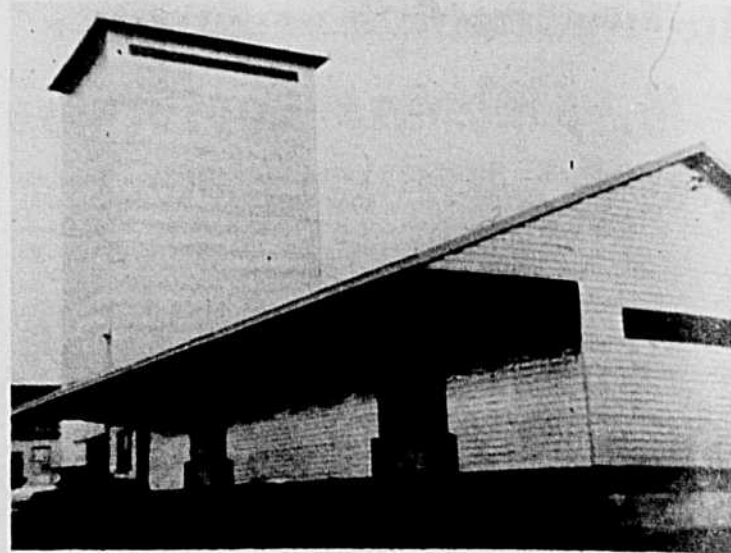
D- Classification officielle

Un trophée a également été décerné à la ferme Dominique Savio, de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, pour: "Fripou D. Posch Pabst des Collines" 255967 taureau classé excellent au cours de l'année.

TROPHÉE

ROMÉO SÉDILLON

Afin de stimuler la participation aux expositions, le club, au cours de l'année, a décidé d'instituer un trophée perpétuel. Ce trophée a été offert au club par un éleveur bien connu, M. Roméo Sédillon de St-Mathieu, Laprairie.



La nouvelle meunerie coopérative de St-Narcisse-Neubois, comté de Lotbinière.

Inauguration d'une nouvelle meunerie coopérative

Le 22 décembre dernier avait lieu à St-Narcisse-Neubois, cté de Lotbinière l'inauguration officielle de la nouvelle Meunerie érigée par la Société Coopérative de l'endroit. Plus de 300 personnes y ont pris part.

Cette nouvelle construction est dotée d'un élévateur à grain de quelque 60 pieds de hauteur pouvant contenir 7 wagons de céréales. On y voit aussi un entrepôt de 3,500 pieds carrés de plancher et les vastes bureaux de l'administration. Les différents services offerts par la Société sont les suivants: moulées équilibrées selon les formules de la Coopérative Fédérée; magasin, épicerie, consignment d'animaux et de volailles, poste de mirage et classification des oeufs et une moderne fabrique de beurre.

Cette coopérative a été fondée en 1941 et a absorbé le Syndicat de beurrerie organisé en 1915. Soulignons en passant que monsieur Omer Rousseau, fabricant de beurre, compte 44 années de loyaux services à cette organisation coopé-

native. Il est également gérant de la Caisse Populaire de St-Narcisse.

Le chiffre d'affaires de cette Société pour le dernier exercice s'élève à \$656,511, accusant une augmentation de \$49,000 sur les 6 derniers mois de l'année précédente.

Après la cérémonie de bénédiction par monsieur le curé Laurent Morin, les assistants ont pu entendre plusieurs allocutions prononcées par messieurs Auguste Choquette, député aux Communes; René Bernatchez, agronome, député provincial qui a largement contribué aux succès de la Coopérative de St-Narcisse; Ludovic Garneau, agronome du comté; Robert Samson, agronome, représentant de la Coopérative Fédérée, et Gérard Leblanc, agronome vérificateur.

Le bureau de direction actuel se compose comme suit: M. Gérard Larochelle, président; M. Gilbert Bolland, vice-président; MM. Gérard Gourde, Roland Larochelle et Wilfrid Rhéaume, directeurs; M. Normand Toutant, secrétaire-gérant.

Lauréats des concours du Club des Eleveurs Holstein du District de St-Jean



1^{ère} rangée de g. à dr. Georges Gasser Pike River, Gérard Audette St-Césaire, Jean Gasser Pike River (Ferme Percydale) 2^e rangée: de g. à dr. André Surprenant St-Valentin, Maurice Surprenant St-Valentin, Jacques-L. Tremblay, Agr. aviseur technique du Club, Armand Laliberté St-Jean Baptiste (Ferme Dominique Savio) Sarto Charbonneau St-Alexandre. N'apparaît pas sur la photo M. Roger Normandin St-Césaire.

(Photo Marie Tremblay)

M. Gérard Audette, de St-Césaire, Rouville, s'est vu décerner ce trophée.

Tous ces concours ont été jugés par M. L.-A. Mondou, agronome du comté de Rouville, et Alphonse Deschênes, agronome spécialiste en élevage.

Rappelons simplement qu'un total de 210 têtes ont été jugées aux "Journées Noir et Blanc". Par ailleurs 43 vaches se sont qualifiées pour participer à di-

vers concours de haute production laitière.

L'organisation de ces concours et de la soirée étaient sous la responsabilité immédiate de Jacques-L. Tremblay, agronome, aviseur technique du Club en étroite collaboration avec le bureau de direction.

Jacques-L. TREMBLAY, agronome aviseur technique du club

M. Alphonse Couture rétrograde...

M. Alphonse Couture rétrograde... Ce titre, c'est tout simplement un extrait d'un article de M. J.E. Duchesne, pomiculteur, Mont St-Grégoire paru dans l'édition du novembre-décembre 1963 de la revue "Québec-Horticole". Dans son introduction, M. Duchesne précise d'abord que "l'intérêt des jardiniers exige une rectification" et que "nous avons lu avec étonnement les commentaires de M. Couture, secrétaire-trésorier de la Compagnie du Marché Métropolitain Limitée, sur le rapport intérimaire du Comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles." Ces commentaires avaient été publiés dans une édition précédente de la même revue, "Québec-Horticole". A notre tour, nous

ajoutons que ces mêmes commentaires n'avaient rien de si surprenants puisque M. Couture était du groupe qui combattait violemment le bill 13 lors de sa présentation à la Législature provinciale, l'an dernier.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, et en particulier des jardiniers-maraîchers, nous publions ici le texte intégral de la réponse de M. J.E. Duchesne. Le manque d'espace nous empêche toutefois de retrasmètre un autre article, cette fois de M. Jean David, agronome, professeur agrégé au Collège Macdonald, soulignant d'autres erreurs dans les commentaires de M. Couture.

(La Rédaction)

En premier lieu, monsieur Couture ignore que l'étendue totale en culture de légumes, d'après le recensement de 1961, était de 13,900 acres pour la région nord de Montréal y compris l'île Jésus, alors que dans l'île de Montréal et les comtés au sud il y avait au-delà de 45,500 acres en légumes. Les comtés de St-Hyacinthe et de Napierville seulement ont une superficie totale en légumes déjà supérieure à toute la région nord de Montréal. Je crois que monsieur Couture, en plus de faire preuve d'ignorance, tente d'une façon démagogique de soulever de fausses opinions chez les maraîchers.

Toutes les personnes intéressées à la production commerciale des légumes savent que quantité de légumes sont importés à l'année longue et même au cours de notre période de production. Le problème ne réside pas dans la citation de chiffres, mais bien dans la possibilité de réduire ou d'arrêter l'importation en période de production locale. Monsieur Couture devrait suggérer des moyens concrets et pratiques pour remédier à ce problème. Le Québec peut-il se permettre d'empêcher les importations sans qu'en retour nos exportations d'oignons, de carottes et d'autres produits horticoles soient arrêtées?

Pour mettre fin aux importations durant la période de pro-

duction locale, il faudrait que nos maraîchers soient en mesure de soutenir la concurrence du produit étranger par un approvisionnement suffisant et uniforme, d'une présentation et d'une qualité équivalente. S'obstiner à vouloir offrir au consommateur des produits en quantités variables et dont l'excellente qualité est dépréciée par une mauvaise présentation et une méthode de conservation inadéquate, c'est manquer de sens pratique ou d'objectivité.

En préconisant l'initiative privée, monsieur Couture se trouve à favoriser le groupe de commerçants qui occupent beaucoup d'espace au Marché Central Métropolitain et qui très souvent contrôlent les prix au détriment des producteurs.

Affirmer que la centralisation de la classification, de l'emballage et de la vente serait plus dispendieuse aux producteurs en apportant l'argument que cette méthode ne permettrait pas l'utilisation des employés et de la main-d'oeuvre familiale, c'est ignorer la réalité.

La main-d'oeuvre familiale et les employés doivent, au moment des récoltes, s'occuper non pas de classification et de mise en marché, mais bien de mettre les produits à l'abri des intempéries, se hâter de préparer le terrain

pour l'année suivante; labourer, nettoyer les rigoles, etc.

Les maraîchers pris individuellement peuvent-ils se permettre d'affecter un sigros montant d'argent à l'achat d'un outillage très dispendieux et indispensable à la préparation adéquate de leurs produits destinés à la vente? Comment pourraient-ils trouver les débouchés nécessaires à l'étranger, transiger dans leur langue avec les acheteurs américains ou européens, connaître et interpréter les lois des différents pays qui régissent leurs importations, fournir un volume considérable et stable, connaître la solvabilité des acheteurs et enfin s'occuper du rouage compliqué des douanes, de l'expédition par chemin de fer ou par bateau?

En préconisant l'initiative privée monsieur Couture rétrograde, puisque dans toutes les provinces et dans les pays progressifs on cherche à centraliser l'offre afin de transiger sur un pied d'égalité avec les puissants acheteurs.

Le commerce de la pomme dans le Québec peut être un exemple typique du progrès extraordinaire réalisé grâce à l'entreposage, la classification, l'emballage et la vente centralisés. Il y a 25 ans, la majeure partie de notre marché de la pomme était accaparée par l'importation de l'Ontario et de la Colombie Canadienne, alors qu'aujourd'hui, grâce aux organismes coopératifs et quelques emballers qui ont suivi leur exemple, non seulement notre production a-t-elle pris notre marché, mais en plus nous exportons plus de 250,000 minots de pommes dans les autres provinces et en pays étrangers.

Dans son avant-dernier paragraphe, monsieur Couture prétend qu'il est impossible de produire dans Québec des légumes d'une qualité supérieure sinon égale aux produits importés. Nous savons que le Québec produit des légumes et des fruits de qualité comparable à ceux de l'extérieur et nous ne voyons pas l'utilité de normes de classification inférieures. Pour survivre, notre industrie horticole doit, comme toutes les autres industries, maintenir un bon standard de qualité, sinon le marché s'affaiblira aux niveaux inférieurs. Nous en avons eu une preuve récente à l'occasion de "L'Halloween", alors que nos pommes de qualité inférieure ont été vendues dans les épiceries et ont fait abaisser les prix d'une façon préjudiciable à notre marché.

Enfin, manifester sa surprise de voir qu'aucun producteur ou représentant des jardiniers ne siègeait au Sous-comité indique une mauvaise foi déconcertante, quand on sait que les représentants de l'Association des Jardiniers qui ont été invités ne se sont pas présentés.

En prenant connaissance des nombreuses faussetés énoncées dans les commentaires de monsieur Couture, j'ai réalisé que l'intérêt des jardiniers exigeait une telle rectification.

J.E. DUCHESNE, Pomiculteur, Mont St-Grégoire.



M. Roland SOUCY

La nomination de M. Roland Soucy comme directeur des Services extérieurs pour l'Est du Canada vient d'être annoncée par M. J.R.A. Robinson, président du Conseil des Salaisons du Canada. En passant aux salaisons, il va travailler avec les producteurs de bœuf du Québec et des Maritimes aussi bien qu'avec les autorités gouvernementales et les représentants de l'industrie. Il tiendra son bureau à sa résidence de Greenfield Park, dans la banlieue de Montréal.

Les 22 et 23 à Valcourt et Compton:

Journées d'étude sur la culture et l'exploitation de l'érablière

Le bureau de Renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts et la division de l'Erable du ministère de l'Agriculture invitent les propriétaires d'érablières du comté de Shefford et des paroisses environnantes à une journée d'étude sur la culture et l'exploitation de l'érablière qui se tiendra de 10 hres a.m. à 4 hres p.m. en la salle paroissiale de Valcourt le 22 janvier prochain; ils invitent aussi les propriétaires d'érablières du comté de Compton et des comtés voisins à une semblable journée qui se tiendra également de 10 hres a.m. à 4 hres p.m. à Compton, le 23.

Les conférenciers seront MM Roch Delisle, ingénieur forestier directeur du bureau de Renseignements forestiers et Georges Vallière, chimiste, chef de la division de l'Erable au ministère de l'Agriculture. Le tirage de prix de présence, des démonstrations, la projection de diapositives sont au programme.

(Communiqué du bureau de Renseignements forestiers)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1963

PASSIF

Envers le public:

Dépôts.....	\$844,730,099
Divers	4,688,086
	<u>\$849,418,185</u>

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits in affectés	56,365,140
	<u>\$905,783,325</u>

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$127,451,127
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	242,271,956
Prêts commerciaux et autres avances	520,710,807
(déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	
Immeubles sociaux et divers	15,349,435
(déduction faite des amortissements)	
	<u>\$905,783,325</u>

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits nets de l'exercice finissant le 30 novembre 1963, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel, de l'amortissement des immeubles sociaux, de la provision pour l'impôt sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille.....	\$ 3,705,256
Dividendes	2,648,608
Report à nouveau	<u>\$ 1,056,648</u>
Solde du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1962	209,795
	<u>\$ 1,266,443</u>
Porté au Fonds de réserve	800,000
Solde du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1963	<u>\$ 466,443</u>
Provision pour l'impôt sur le revenu \$4,285,000	

FONDS DE RÉSERVE

Solde au 30 novembre 1962.....	\$ 36,000,000
Prime d'émission.....	7,120,719
Transport du compte Profits et Pertes	800,000
Solde au 30 novembre 1963	<u>\$ 43,920,719</u>

Le vice-président,
J. M. DESSUREAULT

Le gérant général,
LOUIS HÉBERT



"Comment ça, tout est au lavage encore?"

GRATIS NOTRE CATALOGUE 1964

SEMENCES DE TOMATES

Pour des tomates hâtives de haute qualité, nous vous conseillons les variétés suivantes:

- T-581 QUEBEC No 314 (59-60 jours). Variété rouge extra hâtive produisant des tomates fermes, de forme globe et pesant de 4 à 5 onces. Plant ouvert et très productif. Paquet 15¢.
- T-618 ROSE A FEUILLE DE PATATE (68 jours). La plus belle tomate rose hâtive à fruits de grosseur moyenne. Tomates fermes, régulières et de haute qualité. Plant moyen très productif. Paquet 25¢.
- T-588 TINY TIM (53 jours). Une nouveauté pour la maison et le jardin. Forme un petit plant de 12 pouces de hauteur qui peut facilement se cultiver dans un pot ou dans le jardin. Variété extra hâtive qui donne des tomates de 1½ pouce de diamètre, d'un beau rouge brillant et très bonnes à manger. Paquet 35¢.

SPECIAL: Un paquet de chaque variété, une valeur de 75¢ pour seulement 50¢

Nous ne vendons pas notre catalogue mais il vous sera envoyé gratuitement sur demande. C'est un catalogue de 76 pages tout en français, complet et très utile à tous les jardiniers. Plus de 600 illustrations.

3505 Blv. St-Martin
Chomedey
Co. Laval, Qué.



Tél. 681-4888

L'OPINION RURALE...



LES CULTIVATEURS VS LES PROFESSIONS LIBÉRALES

Paul-Henri Lavoie et Guy Darveau dans le numéro du 29 mai de "La Terre de Chez-Nous" ont placé en orbite une question qui n'a pas fini de faire parler d'elle. Depuis longtemps déjà le problème traîne dans l'air et il travaille les esprits. Lors du dernier congrès général de l'U.C.C. à Sherbrooke en octobre 1962, il a fait l'objet d'une résolution. Les récents articles de Lavoie et Darveau remettent le problème en vedette. L'opinion publique est alertée, les accusés sont sommés de comparaître à la barre des témoins.

De qui, de quoi s'agit-il? Les professions libérales vs les classes laborieuses; les honoraires imposés par les professionnels vs les services rendus et la capacité de payer des bénéficiaires.

Dans la résolution no 84 du dernier congrès général de l'U.C.C., les congressistes avaient pris position sur la question en ces termes:

"Considérant que les honoraires exigés par les médecins, les avocats, les notaires et les membres des autres professions libérales ne sont plus en rapport avec la capacité de payer des agriculteurs et des classes laborieuses en général."

"Le congrès général de l'U.C.C. demanda au secrétariat général d'étudier ce problème en collaboration avec les centrales syndicales ouvrières et de préparer un mémoire conjoint à cet effet, si la chose est possible."

Un problème vieux comme...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le problème se pose. C'est de l'histoire ancienne. Le serf, paysan d'autrefois, avait la réputation d'être "taillable" et corvéable à merci. La condition n'est pas tellement changée pour le cultivateur d'aujourd'hui que l'on traite comme le "taxable et chargeable à merci". Une récente enquête a montré à l'évidence l'injuste répartition des taxes foncières qui écrasent la propriété agricole. Une autre enquête montrerait avec non moins d'éloquence le déséquilibre criant qui existe présentement entre les honoraires professionnels et les revenus agricoles. Il n'est pas rare de voir un médecin, un avocat se faire en une année des revenus qu'un cultivateur mettra dix, vingt ans à réaliser, quand ce n'est pas toute sa vie. Un cas vécu dans notre région et qui est loin d'être unique: tel cultivateur qui a besoin du médecin pour sa femme et ses enfants; pour trois semaines de soins professionnels, le médecin a plus que rafflé les profits d'une année entière.

L'argument classique...

L'argument classique invoqué pour justifier de telles charges: les études du professionnel sont longues, coûtent cher et le forcent à s'endetter.

Dans l'état actuel des choses, l'argument a de moins en moins de force. La gratuité scolaire et les bourses réduisent grandement le coût des études et les dettes ne sont pas un problème tant elles s'évanouissent rapidement pour faire place à de somptueuses propriétés et à un train de vie élevé. Il faudrait ici répondre à la question du "standing professionnel" qu'on ne manque pas d'invoquer, mais passons...

On ne va pas s'imaginer que le cultivateur, lui, n'est pas obligé de s'endetter pour s'installer sur une ferme. Une ferme viable de nos jours représente facilement un capital qui oscille entre \$20,000. et \$40,000. L'Argument-dettes, dans ces conditions, ne tient plus, sinon qu'il tourne à l'avantage du cultivateur.

Trêve de discussion...

J'arrête ici cette discussion. Mon intention n'était pas de vider la question, ni d'aligner tous les arguments qui militent en faveur de l'un ou de l'autre groupe. Mon propos avait simplement pour but d'attirer l'attention sur un malaise social qu'il nous faut corriger.

Il est urgent que nos professionnels se sensibilisent au problème, car les victimes de la situation ont de plus en plus l'épiderme sensible sur cette question des tarifs professionnels, et qui peut les blâmer de réagir - sinon de rugir en dedans quand ce n'est pas au dehors - devant l'injustice qu'ils subissent.

Il serait fort à propos pour éclairer ce débat de nous reporter à l'encyclopédie Mater et Magistra où Jean XXIII, de regrettable mémoire, nous signale quelques jalons importants qui sauvegarderaient la justice sociale; quand il rappelle, par exemple, aux groupes de penser en fonction du bien commun plutôt qu'en fonction de leurs intérêts particuliers; quand il mentionne que "Les revenus du secteur agricole se forment plus lentement et avec plus de risques" et que "Les revenus agraires 'pro capite' sont généralement inférieurs au revenu 'pro capite' des secteurs industriels et des services".

Dans ces conditions, comment ne pas dénoncer ces autres groupes sociaux qui profiteraient de l'état d'infériorité et de faiblesse de la classe agricole pour la pressurer sans vergogne? Justice sera rétablie, bien sûr, le jour où les cultivateurs seront suffisamment organisés pour se défendre et réclamer leurs droits. En attendant ce jour - car l'organisation professionnelle chez les cultivateurs est lente et laborieuse, même si elle accuse de réels progrès ces dernières années - en attendant ce jour, dis-je, les autres classes sociales n'ont pas le droit de leur enlever leur part de gâteau social, ni de prendre les bouchées plus fortes que raisonnable.

Charles-E. St-Onge,
Aumônier Diocésain de la
Fédération de St-Anne de
la Pocatière.



Les Assurances UCC annoncent la nomination de M. Hubert Vincent, dont la photo apparaît ci-haut, comme agent de district. Il couvrira les paroisses de St-Léonard, St-Célestin, Précieux-Song et Ste-Monique, dans le comté de Nicolet. M. Vincent est domicilié à St-Léonard d'Aston et il tient son bureau rue Brassard, Nicolet.

A BEAUCERON DÉCÚ: NOS AFFAIRES!

Monsieur le rédacteur,

Je vous remercie bien sincèrement d'avoir voulu me prêter un petit espace dans votre journal pour donner moi aussi mon humble opinion.

Dans un journal du 27 juin, je lisais dans l'opinion du lecteur: "un beauceron déçu". Ce producteur se plaint, et avec raison du prix que le sirop d'érable est vendu de ce temps-ci. Et il semble s'en prendre un peu au plan conjoint mais surtout au gouvernement. Ce monsieur nous parle du salaire des médecins, avocats, notaires, mineurs, menuisiers, etc... et se dit: "Est-ce que les autres classes de la société reculent ou avancent?" Il nous parle aussi du prix augmenté des machines aratoires etc... Eh bien monsieur le cultivateur déçu, je sympathise avec vous, nous avons déjà été les rois de la terre et nous l'étions, en effet, par le nombre mais nous ne le sommes plus maintenant puisque nous représentons à peu près 12% de la population agricole.

Avons-nous le moyen, nous les agriculteurs, de travailler isolément? Tous les gens que vous nommez plus haut sont tous groupés dans une association professionnelle. En faites-vous partie, vous-même de votre association professionnelle, l'U.C.C.? Si vous en faites partie, soyez-en fêté. Mais il faut bien admettre que la moitié des cultivateurs n'ont pas compris que les autres groupes de la société ont compris, soit le besoin de l'association.

Le plan conjoint de sirop d'érable dans Québec Sud livre une bataille en règle depuis 5 ans, comme vous le dites. Il a obtenu des résultats assez satisfaisants si on considère le petit nombre de producteurs dans ce plan à comparer au reste des producteurs dans la province et un peu à l'extérieur.

N'oublions pas que sur une production possible d'environ 30 millions livres de sirop d'érable produit annuellement, seulement, 4 millions de livres passent par le plan conjoint. Si tout le sirop d'érable était entre les mains d'organisations appartenant à la classe agricole, soit "Plans Conjointes" nous pourrions contrôler ce produit et par le fait même avoir un prix raisonnable, mais temps et aussi longtemps que les cultivateurs eux-mêmes alimenteront les Compagnies qui n'ont pas intérêt à payer le sirop d'érable, le prix qu'il vaut, nous serons dans l'obligation de rester petit voir même de disparaître. La réponse est à vous CULTIVATEURS.

"Cultivateurs mêlons nous de nos affaires, mais mêlons-nous-en." (Mr. Courchène.)

Signé: Jean Tiembon,
un beauceron.

(Suite à la page 21)

LE Fermier Acadien

Pourquoi pas un mérite agricole au Nouveau-Brunswick

Dans deux numéros de La Terre de Chez Nous, nous pouvons lire avec intérêt les comptes rendus des fêtes du Mérite Agricole, fêtes qui se déroulaient à Québec lors de la semaine de l'Exposition Provinciale. Comme c'était beau de voir réunis dans une salle de banquet, autour d'une même table, l'archevêque de Québec, le premier ministre de la Province, le ministre de l'Agriculture, le maire de la Cité et tous ces ministres députés et autres personnes distinguées et les lauréats du Mérite Agricole, c'est-à-dire ces cultivateurs qui par leur travail assidu et incessant, leur attachement et fidélité à la terre, par la bonne réussite de leur entreprise, par leur foi dans la profession agricole, ont mérité d'être décorés et d'être cités comme modèles et des exemples à toute la population du pays. Comme ça peut être encourageant pour les autres et surtout pour les jeunes, car Dieu merci, nous trouvons encore dans nos campagnes des gens qui y vivent bien et la preuve en est dans tous ces décorés. Au Nouveau Brunswick, nous avons aussi un bon nombre de cultivateurs qui vivent de la terre. Il est vrai, qu'ils se font de plus en plus rares, ils mériteraient qu'on les cite en exemple et que l'on signale les succès qu'ils ont remportés sur leur ferme.

Je voudrais vous raconter l'histoire d'un de mes coparoiens, qui par son travail, par la bonne gestion de son entreprise a fait un succès de son affaire et qui mérite d'être cité comme modèle d'un cultivateur dans le vrai sens du mot. J'ai nommé M. Léandre Gaudet. M. Gaudet est bien connu dans tout l'archidiocèse comme un cultivateur modèle, un chrétien exemplaire et un parfait gentilhomme. Etabli sur une des belles fermes de la vallée de Memramcook, Monsieur et Madame Gaudet célèbrent il y a un an, leurs noces d'or. Lors de cette célébration, où les jubilaires étaient entourés de leurs 13 en-

fants, 8 garçons et 5 filles, (un jeune garçon décédé à l'âge de 10 ans) et de leurs gendres et brus et d'un grand nombre de parents et amis, j'avais l'occasion d'écrire ce qui suit: A la suite des discours qui vantaient les mérites des jubilaires, M. Gaudet dans sa réponse laissa parler son cœur. Il rendit hommage à sa digne épouse qui pendant toute leur vie conjugale l'a toujours encouragé et secondé. C'est avec une vive émotion qu'il mentionna ses enfants qui eux aussi ont toujours été très soumis, très respectueux, très aimants et qui par leur travail lui ont permis de conduire à bonne fin une exploitation agricole des plus prospères qui est, en d'autres mots, une ferme familiale dans le plein sens du mot. Plusieurs orateurs, à cette occasion, ont fait l'éloge des jubilaires, éloges bien mérités par nos héros du jour. En effet, M. et Madame Gaudet sont un couple exemplaire, paroissiens modèles, types d'amants de la terre parce qu'ils ont toujours vécu de la terre et sur la terre. Et celle-ci, toujours bonne nourricière a su répondre à leur labeur incessant pendant les 50 dernières années et leur a permis d'élever une nombreuse famille et d'établir sur la ferme paternelle ou tout près, quatre de leurs fils. M. Léandre Gaudet est reconnu, à juste titre, comme l'un des plus gros cultivateurs de toute la région et on pourrait dire, sans crainte, de tous nos comtés français. Avec ses fils, il cultive au delà de 400 acres de terre, récolte plus de 500 tonnes de foin et plus de 3000 boisseaux de grain annuellement. De plus, cette ferme comprend un cheptel de plus de 100 têtes de bétail dont 40 vaches laitières qui logent dans une étable moderne, stabulation libre. On y trouve aussi un silo fosse de 150 tonnes, des tracteurs et toute la série de machines aratoires requises pour une exploitation d'aussi grande envergure. C'était donc ce jour-là, fête de la terre puisqu'un de ses fils distingués proclamait à qui voulait l'entendre, son amour indéfectible à cette bonne mère nourricière qui a toujours su faire vivre son homme à condition qu'il la cultive avec soin, avec méthode et avec amour. M. et Madame Gaudet en célébrant leurs noces d'or sont la preuve convaincante, qu'en Acadie, on peut encore de nos jours, vivre sur une ferme pourvu qu'on y consacre toutes ses connaissances, toutes ses énergies et toutes ses forces.

Gustave GAUDET, agronome

M. Léo Dorion en deuil

Les membres de la Fédération de l'UCC de Montréal-St-Jérôme désirent exprimer leurs plus sincères condoléances à leur vice-président, M. Léo Dorion en deuil de sa mère, Mme Albert Dorion, décédée à St-Eustache, le 8 janvier dernier, à l'âge de 77 ans.



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL—LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son, Montréal
DEPUIS 1695

35e Salon International de la Machine Agricole
Paris du 9 au 15 mars 1964

66e Foire Internationale de l'Agriculture
Vérone (Italie) du 8 au 16 mars 1964

• VOYAGE ORGANISÉ •
France - Suisse - Italie

TOUS FRAIS COMPRIS - 22 jours \$825.00

Paris - Strasbourg - Lucerne - Lugano - Vérone - Venise - Florence - Rome (Audience de Sa Sainteté le Pape) - Pise - Nice - Lyon - Paris

Départ de Montréal le 6 mars 1964 - Retour à Montréal le 27 mars 1964

Le prix global ci-dessus comprend:-

Transport: Par AIR FRANCE - BOEING 707 - Jet Intercontinental
Hôtels Repas, Transferts, Taxes, Pourboires et Guides Touristiques.

Inscrivez-vous, ne tardez plus

Pour plus de détails, veuillez vous adresser à:

VOYAGES MARIE REES-BOULANGER,

481, rue Principale, Granby.

No de téléphone: Fr. 8-4624 ou Fr. 8-5021



Rencontre avec...

Le COUTURIER Michel Robichaud

qui nous conseille sur L'ÉLÉGANCE

Michel Robichaud est un jeune couturier, joli, aimable et cultivé, et qui réussit fort bien dans son métier. Sa femme est tout aussi charmante, ils forment ce qu'on appelle "un beau couple". Très simples, langage chatié, aisance. Aucun snobisme. Michel Robichaud dessine des modèles originaux et fort beaux, il a un grand talent. Je suis allée le voir pour savoir qui il est, et comment il conçoit l'élégance véritable.

QUI EST-IL ?

Originaire de Montréal, après un cours secondaire il entra à l'Ecole des Métiers du Ministère de la Jeunesse, section couture. En même temps il suivait des cours du soir en décoration, etc. Arrivé le premier de son année, il obtint du Ministère une bourse pour aller étudier à Paris, qui fut renouvelée au bout de l'année.

A Paris, il suivit le cours de 4e année à la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne. "C'est là que les couturiers puisent leurs ressources, c'est de là que sortent toutes les midinettes (couseuses). Le cours est sensationnel, les professeurs sont excellents, on a en plus une série de conférences des grands couturiers de Paris," nous dit Michel Robichaud.

Il fallait travailler fort. Moulages (modèles en toile), dessin vivant et dessins de modèles, tels étaient les cours qu'il suivait. L'année suivante, il travailla d'abord à l'atelier de Nina Ricci,

MICHEL ROBICHAUD et sa meilleure cliente: sa femme, à laquelle il ajuste un ensemble robe et jaquette de lainage vert cypres de sa création. (Photo TCN).



puis devint dessinateur-modelliste chez Laroche. A son retour, pendant plusieurs mois il prépare sa première collection et l'ouverture de son salon. Le tout a lieu le 13 février, et il a 13 modèles. "Treize est mon chiffre chanceux", dit-il.

Le 7 mars suivant (1963) il épouse Lucienne Lafrenière, originaire de Shawinigan et de Trois-Rivières, qui était à ce moment-là esthéticienne chez Denise Saint-Pierre. Ils s'étaient connus à l'Ecole des Métiers.

Le 28 août de la même année, il présente sa collection d'automne. Il commence à être connu. Michelle Tisseyre, dont il fit la robe de reine de la radio et de la télévision, sa première création d'ailleurs, le protège. "C'est en quelque sorte ma marraine".

Le voilà maintenant installé à Montréal. Il a 25 ans à peine, et on le reconnaît comme l'un des premiers grands couturiers canadiens. Sa spécialité, c'est le tailleur. Sa couleur préférée: le vert. Son motto: la simplicité.

Nous avons parlé en novembre dernier dans "Nouvelles brèves" de sa fête de la Sainte-Catherine. Le premier reportage paru sur lui dans un journal est celui de Mme Claire Roy (mère de la rédactrice de la TCN, journaliste également) dans LE NOUVEL-LISTE à Trois-Rivières. Maintenant tous les journaux parlent de lui. En moins d'un an, le voilà célèbre. Son succès s'appuie sur deux points: talent et travail.

QU'EST-CE QUE L'ÉLÉGANCE ?

"L'élégance, c'est la simplicité. Eviter le tape-à-l'oeil, s'habiller selon sa personnalité."

Pour les fêtes hivernales, pas de brocards sauf en de très chics occasions "On a peine à se mettre dans la tête qu'une robe de lainage toute simple peut se porter à Noël, par exemple. Pourtant c'est ce qui est le plus élégant".

LA GARDE-ROBE DE BASE: Il faut d'abord un tailleur en lainage foncé; vert foncé, brun, bris anthracite. Il faut une robe de lainage tout-aller, très simple, manches trois-quarts, encolure au cou. On peut ajouter un col, une écharpe, une ceinture de fantaisie pour varier. Il faut enfin un tailleur coquet pour les occasions chics; le trois-pièces comprenant la jupe, la jaquette et une sur-blouse. Cette sur-blouse peut être en jersey le jour en broché le soir.

LES ERREURS A EVITER: les blondes ne doivent pas se vêtir de jaune ou de vert olive pâle. Les brunes doivent éviter le brun et le beige foncé. Les rousses doivent se tenir loin du rouge. Il faut avoir un teint très blanc pour porter le rose-choc (Kennedy, fuschia, vif etc) et le turquoise.

Le maquillage doit être très léger. Une fine ligne verte aux paupières le soir seulement. "J'aime les cheveux longs en chignon, dégageant le cou. Le chignon postiche est une solution toute trouvée".

LES JEUNES: "Les jeunes filles s'habillent toujours trop vieux. Pas de cheveux crépés, plutôt des cheveux courts avec des guiches. Pour les adolescentes, j'aime beaucoup la tunique

grains de sel

Parents et jeunes face à l'école

Tel est le sujet d'étude de janvier dans les cercles UCFR. Me permet-on d'ajouter mon grain de sel?

Les parents choisissent souvent à la place des jeunes le métier qu'il aura. On concrétise ainsi soi-même les rêves et ses aspirations, sans tenir compte de ceux des jeunes, et de leur talent. Le choix s'effectue aussi souvent en fonction de l'argent que ça rapportera dans le moins de temps possible. De longues études effraient, mais songeons que ces jeunes, garçons ou filles, peuvent passer leur vie à faire un travail qui leur déplaît, ou qui leur plaira un an ou deux seulement.

Qu'on songe aussi à donner à la jeune fille un bon métier. Avoir une spécialité, c'est bien commode. Le métier, pour elles, ne doit pas être "en attendant le mariage", ou dans le but de "rencontrer". Que d'infirmières n'aiment pas soigner... elles n'ont fait leur cours que pour épouser un médecin!

Insister, pour les enfants des deux sexes, sur la préparation de base. Un bon cours complet, jusqu'en 11e si possible, car ce sont les manœuvres peu instruits, sans spécialité, qui sont chômeurs. Il vaut mieux en avoir plus que pas assez; l'avancement dans tout métier ne s'appuie pas seulement sur le succès dans ce même métier, mais aussi sur la culture et la personnalité du travailleur.

Les parents ont une énorme responsabilité vis-à-vis les études de leurs enfants. Retirer une enfant de l'école "pour aider à la maison", c'est lui rendre un très mauvais service, peut-être paralyser ses aspirations, la condamner souvent à un avenir médiocre. D'ailleurs la loi oblige maintenant à garder à l'école tous les enfants en bas de 16 ans. Cette loi est basée sur le bon sens et sur le sens des réalités économiques.

Les professeurs ont leurs responsabilités, mais les parents ne doivent pas d'en remettre entièrement à eux. Ce sont eux les premiers éducateurs, et s'ils se sentent ignorants sur ce point, ils auront avantage à se renseigner, à rencontrer les maîtres, à étudier avec le jeune toutes les possibilités qui s'offrent à lui, car il faut l'aider à se fixer un but que la folle adolescence peut voiler. Mais il faut l'écouter, l'étudier, le comprendre et l'aider. Pas le diriger sans tenir compte de ses aptitudes et de ses aspirations légitimes.

Michelle ROY-QUERIN

(jumper) de velours côtelé, orange pour les brunes, vert mousse ou bleu marine pour les blondes, avec de jolies blouses. PAS DE NOIR; elles le porteront dans la quarantaine. Les jeunes se mettent trop de bijoux, trop brillants. Un rang de perles, un collier amusant est l'idéal. Pas de pierres du Rhin".

LES FEMMES plus âgées: "Elles préfèrent souvent les dentelles. C'est une grave erreur. Elles aiment les drapés, je ne les aime pas pour elles. Il vaut mieux choisir des tissus rigides permettant de masquer les défauts physiques. Les robes sans bretelles sont affreuses à tout âge, spécialement pour les femmes âgées. Un beau décolleté, des manches trois-quarts pas de couleurs scintillantes. Pas de chapeaux cloche, en marabout, en satin, aux formes compliquées. Un profilé simple, c'est mieux".

LA MARIEE portera avec avantage une robe en satin mat.

Jamais d'appliqués de dentelle, pas de robe en tulle. Manches trois-quarts, encolure à ras du cou. A peine princesse si elle est petite; il faut être très grande pour se permettre la jupe ample.

LA MERE DE LA MARIEE (et du marié) choisira une robe lourde, jupe et tunique sept-huitièmes, manches trois-quarts, ou ensemble robe et manteau en sole bordée de velours. Modèle très simple mais de coupe étudiée. Un chapeau de fourrure pour l'hiver, ou un grand chapeau, qu'elle soit petite ou grande; il ne faut pas craindre les audaces.

Le bouquet de la mariée: simple, petit. Il a fait faire pour une mariée une boule de feuilles de lierre... tout simplement.

Mettons les conseils de Michel Robichaud en pratique, nous serons certaines de notre élégance!

M. R.-G.



Signée Michel Robichaud, de Montréal, cette robe de lainage vert Nil légèrement princesse à manches kimono s'accompagne d'un chapeau style égyptien en feutre fourrure noir. L'allure de la photo est égyptienne elle aussi!

COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS: Les prochains cours débuteront le 25 janvier 1964. L'inscription doit être faite avant le 23 janvier 1964

INSTITUT NERON

C. P. D-1336, Québec

Le Courrier de Michelle

La courriériste répond à tour de rôle aux questions, 3 semaines à 1 mois après l'envoi. Réponse personnelle dans cas GRAVE et URGENT par EXCEPTION (enveloppe adressée et affranchie). Conditions: 1- Commencer la lettre en se présentant (sexe, âge, situation); 2- Lettre courte, claire, lisible, détails essentiels seulement; 3- Pseudonyme original pour se reconnaître facilement; 4- 5 questions et 5 significations de prénoms au maximum; 5- Nous ne mettons pas les correspondants en relations entre eux; 6- Pour demandes de vêtements, on publiera le nom et l'adresse. Sinon, s'adresser au Bien-Être Social de son diocèse; 7- Pour correspondance, voir Service de Correspondance; 8- Pour analyse de l'écriture, s'adresser à Grapho-analyse par Louise; 9- Si on écrit, mentionner le 1er pseudonyme et la date de publication de la réponse. "Courrier de Michelle, La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal 24".

Ignorante et gênée

Q- Je suis une femme qui ne connaît pas grand chose. Quand je me suis mariée, je ne connaissais à peu près rien. Je suis devenue enceinte dans le premier mois de mon mariage. J'étais trop gênée pour demander des explications à mon médecin. Une fois je me suis décidée à lui poser des questions, mais je n'ai pas tout demandé, et je n'ai pas le courage de recommencer les questions, alors je vous les pose... Je suis enceinte, et je me demande si je puis devenir enceinte de nouveau après la naissance et la quarantaine, ou si je nourris. Il paraît qu'il y a des méthodes pour espacer les naissances, voulez-vous me conseiller un livre où je pourrais les apprendre?

MARQUERITE DES PRAIRIES

R- Madame, voyons, votre médecin ne vous mangera pas, et excusez fort bien l'ignorance de ses patients, car s'ils vont le voir, c'est qu'ils ne savent pas ce qui se passe en eux et ont besoin de secours de sa science. Je vais vous dire un secret: les médecins trouvent très intelligents les patients qui leur posent des questions, même si les patients ont l'impression que leurs questions sont sottes. Et ils se font un plaisir de les renseigner. Les patients qui ne disent pas un mot et ne demandent rien... ils les soignent sans mot dire, ils ne sont pas pour leur commencer un cours sans savoir si le patient est au courant ou s'il veut en connaître plus long! Alors je vous en prie, soyez plus simple, ça ne prend pas de courage pour poser des questions à son médecin, mais simplement du bon sens et de la simplicité. Le médecin appréciera beaucoup votre désir d'en savoir plus long, et saura mieux vous soigner, vous guider. C'est de la gêne mal placée que de craindre de parler au médecin. Et la gêne, c'est de l'orgueil et non de l'humilité. Vous dites que je sais tout et que je dois être heureuse. Non, Madame, je ne sais pas tout, et je pose des questions tant et plus, je consulte des livres, et j'ai toujours le nez dans le dictionnaire, moi qui crois connaître pourtant assez bien ma langue française. Plus on en apprend, plus on s'aperçoit qu'on n'en sait pas long, et plus on devient humble. Les "Jos Connaissants" sont ordinairement des ignorants qui ont un tout petit vernis de connaissances qui croient tout savoir et pensent avoir toujours raison. - Alors... posez vite des questions à votre médecin, notez-les sur un papier avant votre prochaine visite; c'est cela que je fais moi-même. On recommande "Amour et fécondité", par le Dr J. Férin et G. Ponteville (\$2,10 plus 10 sous de poste, Éditions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24); vous y apprendrez ce que vous devez absolument savoir, y compris la méthode Ogino et celle des températures (cette dernière est la plus sûre et la plus facile pour le couple). S'il y a des choses dans ce livre que vous ne comprenez pas, apportez-le chez votre médecin, soulignez ces phrases, montrez-les lui et faites-vous les expliquer. Votre médecin se dira: "Voilà une petite femme qui veut s'instruire, c'est une patiente intelligente!"

L'ESSENTIEL C'EST LE CIEL: Je sympathise avec vous, Madame, car ce n'est pas drôle de vivre avec un homme qui a des tendances homosexuelles! C'est pour ça qu'il n'est pas affectueux, pauvre amie! Il vous a quand même donné des enfants... Mais ne craignez pas, il ne peut pas vous faire détester d'eux. Ils voient votre attitude et la sienne, et malgré ses paroles, ils comprennent... Écrivez-les comme il faut, comme vous avez commencé car c'est très bien, et ils vous aimeront, vous respecteront et

vous seront reconnaissants. Mais j'espère que les femmes de la nouvelle génération comprendront, en voyant des Donalds et des Margarets, n'osant jamais dire un mot et lui donnant tout, qu'un homme ne respecte pas une femme à ses genoux. Il y a des limites à la générosité, à l'acceptation. Une femme qui obéit aveuglément à son mari, qui ne garde rien pour elle, qui se dévoue sans mot dire, n'a pas de personnalité; comment voulez-vous qu'il l'admire et l'aime? Une femme doit aider son mari à sortir de son égoïsme, à assumer ses responsabilités, et ce n'est qu'avec une fermeté et une dignité éclairées de tendresse qu'elle y arrive. La femme est l'éducatrice de l'homme; en premier c'est la mère, mais l'éducation comme mari et comme père, c'est l'épouse qui la fait. - Que faire maintenant? D'abord continuer de prier, aimer vos enfants sans les gêner, mais en leur donnant une bonne éducation. Refrénier votre besoin d'affection, puisque votre mari, attiré vers les hommes, ne peut le satisfaire. Mais cessez de ramper devant lui; tout en étant souriante, bonne, droite, dévouée, conservez votre dignité de femme en ignorant ses paroles blessantes et injustes, en n'acceptant pas tout, en ne cédant pas toujours, en exigeant le respect d'un homme dont vous êtes l'égal, sinon supérieure.

FEU D'ABATTIS: Hélas il y a beaucoup d'injustice en ce bas monde, mais vous le dites vous-même, Dieu jugera ceux qui en sont coupables. Les querelles de familles et les injustices entre parents sont les plus difficilement supportables. Il ne faut pas se laisser faire... mais ne pas récriminer et souhaiter vengeance. Cela servirait à quoi? Pour vous, il est évident que la famille de votre mari ne s'est pas montrée à la hauteur. Mais vous ne la changerez pas. N'attendez rien d'eux, ignorez-les, c'est le mieux que vous avez à faire.

RAYONNER LE CHRIST: Vous avez un bel idéal, et je vous en félicite. Cependant j'ai l'impression que vous vous exaltez un peu trop, et que la première chose à faire serait de maîtriser les impulsions de votre esprit. Il est bon, à presque 18 ans, de se préparer chrétiennement au mariage mais EN GENERAL. Vous aimez un garçon plus jeune que vous... Voyons, combien d'années pensez-vous que ça va prendre avant que vous soyez prêts à vous épouser? "Les fréquentations, nous disent les théologiens, sont permises seulement pour ceux qui peuvent et veulent contracter mariage DANS UN DELAI RAISONNABLE." Vous pouvez continuer à voir ce garçon, mais évitez de boucher votre horizon avec son image. Il y a à peu près cinq chances sur cent pour que ce soit votre futur mari. Ne mettez pas le grappin dessus, laissez-le vivre, s'épanouir vers la maturité... et soyez vous-même assez libre de cœur et d'esprit pour devenir une petite femme équilibrée, saine et maîtresse d'elle-même. Si vous voulez tant "rayonner le Christ", faites-le selon la loi naturelle et divine, et le bon sens humain, qui demandent que les adolescents s'épanouissent librement, sans attaches et sans projets exclusifs, jusqu'à la maturité adulte, là où ils pourront vraiment fixer un choix sûr, éclairé et sain. Gardez votre idéal, mais soyez plus réaliste, moins rêveuse et moins sentimentale, si vous voulez atteindre cette maturité-là. Méfiez-vous de vos "envoies lyriques", elles pourraient vous jouer de mauvais tours.

FLEURS DES CHAMPS: Vous le dites vous-même... mais je voudrais que vous le réalisiez pleinement: cette douce ivresse, ce besoin de tendresse, cette attirance que vous avez ressenties dans les bras de ce garçon ne sont en fait qu'attirance physique. "Ça ressemble à de l'amour", sur le moment, mais ça n'en est pas. C'est après de telles rencontres si sentimentales que les jeunes filles se montent la tête et l'imagination... pour leur plus grand mal! Alors attention! Je ne sais si ce garçon a ressenti au même instant la même impression... d'autre part il ne me

Coquetterie en tête



7395

7395- Avec des retailles de manteau ou de robe, confectionnez-vous ces deux jolis chapeaux si faciles à faire et si économiques! Le "pilbox" ou le turban vont bien au visage. Soie, jersey ou laine. Forme de pilbox, mesures: 21½, 22, 23. Prix: \$0.45.



4926
21½-23"

4926- Le chapeau cloche est plus que jamais à la mode; simple et flatteur au visage, il peut se porter de différentes façons; vous le confectionnez facilement dans du velours, surah, lainage, shantung, jersey. Tour de tête 21½, 22, 23. Prix: \$0.60.



7002

7002- Au crochet, vous tricotez rapidement des deux petits chapeaux d'hiver pour vous-même, votre grande fille ou une amie. Utilisez du mohair ou du worsted. Assortissez-le avec un manteau, des gants de laine, etc. Pour toute grosseur de tête. Prix: \$0.45.

COMMANDE: Effectuez toute commande à l'adresse suivante: SERVICE DES PATRONS, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger - Montréal 24. - Mentionnez votre NOM, votre ADRESSE complète et lisible, le NUMERO du patron et les MESURES désirées. - Incluez-en le PRIX en bon ou mandat de préférence.

NOTE: Tous les patrons, en provenance de Toronto, sont en anglais, avec lexique français. Seules les tailles et les mesures mentionnées sont disponibles. Il y a un coupon pour une commande gratuite à l'intérieur du catalogue. Anne Adams seulement, il ne peut servir pour les patrons publiés dans la TCN.

semble pas tellement recommandable. S'il l'avait ressentie, il vous l'aurait manifestée. Les garçons frivoles préfèrent les filles poupées et collantes. Une autre peut leur plaire, mais c'est passager. Votre mère doit se faire suivre par un médecin. Elle vous gêne... mais toute remarque serait indelicat. Parlez-en au médecin...

LUNE D'ARGENT: Je n'aime pas beaucoup qu'on vienne me poser des questions comme la vôtre: "Les french kisses, est-ce que c'est péché? S'ils ne sont pas 'profonds', il me semble que ça ne l'est pas... etc." Pour toute question de morale, qu'on s'adresse aux prêtres, ils sont là pour ça. Je ne puis vous dire quand c'est péché et quand ça ne l'est pas, c'est votre conscience qui devrait vous le dire. Le péché est dans l'intention, d'abord dans l'esprit avant d'être dans l'acte. Ce n'est pas la façon de les donner ou de les recevoir qui fait leur gravité ou leur légèreté, ce sont les impressions et les sensations qu'ils produisent chez ceux qui le pratiquent. Si de tels baisers ne vous troublent pas, pouvez-vous garantir qu'ils ne troublent pas le garçon? Et s'ils le laissent de glace, pourquoi en donne-t-il... et pourquoi en acceptez-vous si ça ne vous fait rien? Les jeunes qui jouent avec le french kiss, c'est comme un bébé qui s'amuse avec un briquet. Vous dites que vous ne voulez pas refuser par peur de passer pour scrupuleuse? Fichez mentalité! Croyez-vous donc sincèrement que la jeune fille est sur terre pour être le joujou des garçons? En réfléchissant, vous en arriverez peut-être à comprendre que la dignité de la femme, égale de l'homme, ne s'accorde pas de tels marchés de dupe. Celui qui vous trouvera scrupuleuse, c'est un imbécile qui ne mérite pas un battement de cils. Mais celui qui vous respectera et vous admirera, celui-là est digne de porter le nom d'homme. A vous de choisir votre idéal.

RAYON DE SOLEIL: Cela m'étonnait que votre mère vous permette, à 14 ans, de correspondre avec un garçon. Demandez-lui donc son avis avant, d'accord?

TOURBILLON: Si vraiment on avait trouvé un remède pour faire repousser les cheveux, il n'y aurait plus de chauves. C'est une question d'hormones, de glandes, ça ne se soigne pas en appliquant des crèmes ou en faisant des massages sur des cellules mortes du cuir chevelu. Il aurait fallu voir un médecin dès que la chute de vos cheveux vous a paru anormale. Maintenant il est trop tard. Vous dépenserez une fortune pour des traitements qui ne soulageront que votre porte-monnaie. Je regrette de vous décevoir! Tant qu'à dépenser, voudrait mieux vous faire ajuster une bonne perruque, il y a des milliers

d'hommes de tout âge qui l'ont déjà fait.

MME T.B.: Avant de vouloir "rendre les mamans heureuses", réfléchissez donc sur votre caractère, et demandez-vous si je n'avais pas raison en vous trouvant agressive... D'accord?

UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR: Pourquoi ne pas poser toutes ces questions à votre médecin? Je n'y connais rien là-dessus. Il est là pour vous répondre, lui.

UNE BLONDE AUX YEUX BLEUS: Votre mère vous défend de sortir avec les garçons, et vous permet d'aller à la salle de danse? Elle est bien bonne, celle-là! Restez à la maison, pauvre petite fille de 13 ans, l'amour n'est pas de votre âge, les sorties et les fréquentations non plus!

UN PETIT ECUREUIL ROUX: A 13½ ans, qu'est-ce que ça peut vous faire l'âge limite de fertilité d'un homme? Les questions sexuelles vous tracassent, votre question n'est qu'un symptôme. Causez donc avec votre maman de tout ça, et lisez "Qui me répondra?" par Anne-Marie, ça ne coûte que 30 sous. Quant à votre amie, elle devrait ne pas se mêler de choses qui ne conviennent pas à son âge, car elle s'expose au ridicule, comme elle a fait avec ses sottes histoires de photos. A 13 ans, 14 ou 15 et même 16 ans, on ne sait pas comment agir dans les rapports avec le sexe opposé, alors on fait des bêtises et on fait rire de soi. Si les adolescentes se tenaient tranquilles et s'abstenaient jusqu'à être en âge, elles se porteraient mieux et auraient moins de problèmes. - Votre écriture est gentille.

LA FOUINE: Pourquoi ce besoin de de vous cacher de vos parents? Il est normal qu'à 18 ans vous ayez un ami. Alors amenez vite ce garçon à la maison, présentez-le à vos parents. Quant à votre ignorance, elle a peu d'excuses: n'avez-vous jamais lu dans le courrier des titres de livres, leur auteur, leur prix et l'adresse pour se les procurer, qui peuvent vous renseigner? Alors qu'attendez-vous? Faites-vous venir au plus vite "Au service de l'amour" édition féminine (\$1,20 par la poste). Et faites-vous respecter. A moins d'être droguée, une femme se rend compte de l'acte sexuel. - Jean-Rhéal: aimable (Jean) royal (Rhéal) - Camillien: chargé du service des autels - Rose-Marie: rose (Rose) souveraine (Marie) - Arthur: ours. - L'absence des règles est le premier symptôme de la grossesse ordinairement.

BOBINETTE: Il y a cent fois que je cite des titres, auteurs, prix et adresse de ces livres. L'adresse est répétée dans à peu près tous les courriers. Qu'on la prenne en note, pour éviter des répétitions: ÉDITIONS OUVRIÈRES, 1617 Maisonneuve, Montréal 24.

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERES Confortablement

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Quant aux sujets que vous mentionnez, je suppose que vous voulez parler de "Psychologie des filles pour l'instruction des garçons", et "Psychologie des garçons pour l'instruction des filles". Le premier est de Marie-Madeleine DeFrance, le second est d'Edward Montier. Chacun se vend \$1-10 (ajouter 10 sous pour chaque livre pour commandes postales). Si ce n'est pas ça, tâchez de me trouver le titre exact des livres que vous voulez, car "Psychologie féminine" et "Psychologie masculine", c'est bien vague, il y a des centaines d'ouvrages écrits là-dessus.

COEUR D'ARTICHAUD: Le Noxema n'est bon à rien pour guérir les boutons. Si les boutons sont vraiment tenaces, dépassez 19-20 ans, qu'on consulte un médecin. L'acné se guérit en observant un bon régime de vie: bien manger, bien dormir, marcher au grand air. Remplacer gras et sucreries par des fruits et des légumes, aller tous les jours à la salle et boire beaucoup d'eau entre les repas. La peau est le reflet du système: il n'y a pas de crèmes pour guérir les boutons de ceux qui n'ont pas une vie saine. Localement, se laver tous les jours au savon au soufre ou à l'acide carbolique (pharmacie) ne mettra aucun gras sur la peau, ou si elle est trop sèche: vaseline ou lotion pour bébé. Une propreté rigoureuse est nécessaire. Ne jamais laisser une crème sur le visage plus de 20 minutes. - Pour savoir quel devrait être votre poids il faudrait me dire aussi votre âge. - Pour faire allonger les cheveux, la méthode par excellence c'est la patience. - Philippe: ami des chevaux.

SANDRA: Sottises que tout cela. Gardez le collier, malgré qu'en principe une jeune fille de votre âge, non fiancée, ne doit pas accepter de cadeaux d'un garçon. Mais la prochaine fois... ne donnez pas vos boucles d'oreille en souvenir, ni quoi que ce soit.

Méritent une mention pour l'originalité du pseudonyme: Feu d'Abattis, Lune d'Argent, Coeur d'Artichaud, Bobinette, Un Petit Ecureuil Roux, La Fouine.

Enquête sur le TRAVAIL DES RURAUX

On demande aux intéressés de répondre à ces questions sérieusement. Passez les questions qui ne vous concernent pas. Après compilation de l'enquête, les meilleures réponses seront publiées.

- 1- Nom, adresse et pseudonyme choisi (aucun nom ne sera publié).
- 2- Age, occupation, état civil (marié, célibataire, etc).
- 3- Mentionner "section adulte" ou "section jeune".

SECTION ADULTE

- 1- Existe-t-il dans votre localité ou votre région de bonnes possibilités de travail? Lesquelles, en général?
- 2- Ce travail est-il saisonnier, à temps partiel ou à temps plein?
- 3- Lesquels, des hommes ou des femmes, trouvent le plus facilement de travail?
- 4- Si vous travaillez, quel est votre degré d'instruction, votre spécialité?
- 5- Si vous en aviez l'opportunité, croyez-vous que plus d'instruction faciliterait votre vie professionnelle?
- 6- Y a-t-il dans votre localité (la mentionner) une grande proportion de ruraux qui vont travailler en ville? Vers quel genre de travail se dirigent-ils?
- 7- Le chômage rural, selon vous de quoi dépend-il? Que faudrait-il faire pour améliorer la situation: au niveau des autorités, et au niveau des travailleurs?
- 8- Dans votre région, un rural peut-il vivre convenablement de son travail?
- 9- Qu'attendriez-vous d'un travail que vous sollicitez ou qu'on vous offre aux points de vue: genre de travail - partiel ou temps plein - salaire - relations avec les employeurs et avec les autres travailleurs -

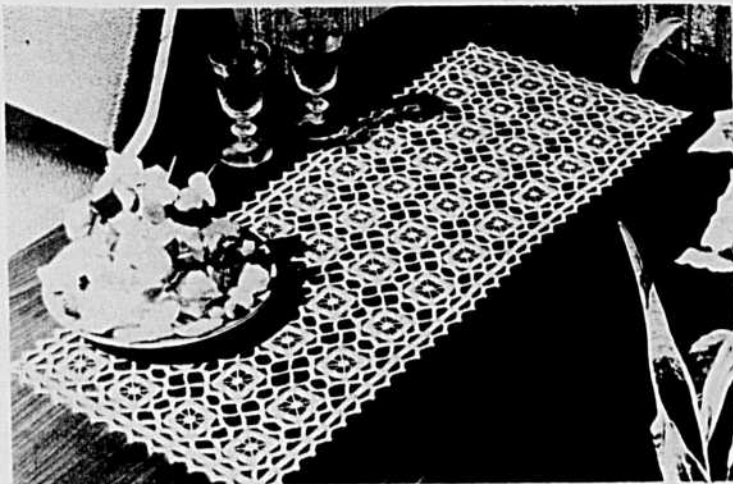
- sécurité sociale (plans de pension, assurances-groupes, etc)
- 10- Que croyez-vous pouvoir offrir à votre employeur?
 - 11- Faîtes-vous partie d'un syndicat, d'une union professionnelle? Y prenez-vous une part active?
 - 12- Si vous ne travaillez pas actuellement (épouse et mère, ou chômeur), pouvez-vous donner votre idée sur le travail des ruraux en général: ses difficultés, ses particularités, ses exigences, ses lacunes?

SECTION JEUNE

- 1- Travaillez-vous actuellement ou êtes-vous aux études?
- 2- Quelles sont vos qualifications, votre degré d'instruction scolaire?
- 3- Est-ce difficile pour un jeune rural de se trouver du travail? Faut-il des diplômes?
- 4- Changez-vous souvent de travail? (Si vous ne travaillez pas, vous connaissez sûrement des travailleurs: changent-ils souvent de situation?)
- 5- Quelle sorte de travail préféreriez-vous faire? Pour quelles raisons ne pouvez-vous réaliser votre désir?
- 6- Croyez-vous que le monde rural peut procurer des occupations variées, intéressantes et suffisamment payées, aux jeunes travailleurs?
- 7- Pensez-vous devoir aller travailler à la ville? Vers quel travail vous dirigerez-vous?
- 8- Selon vous, être agriculteur est-ce une profession? Que faire pour la mener à bien, pour y gagner sa vie? Quelle

- instruction doit avoir un agriculteur pour réussir?
- 9- Avez-vous fréquenté l'école moyenne d'agriculture? Sinon, pensez-vous la fréquenter plus tard? Pourquoi?
 - 10- Si vous travaillez, quelles sont vos relations avec votre employeur, vos patrons? (Si vous travaillez sur une ferme, paternelle ou non, la question s'adresse à vous également).
 - 11- Par choix, préférez-vous la campagne à la ville, surtout quand au point de vue professionnel? Expliquez votre choix.
 - 12- Qu'y aurait-il à faire, selon vous, au niveau des autorités comme au niveau des jeunes ruraux, pour améliorer la situation du chômage rural?
 - 13- Qu'attendez-vous de votre travail (actuel ou futur) aux points de vue activités, salaire, relations, sécurité sociale, établissement, avenir?
 - 14- Causez-vous avec vos parents, avec des adultes, au sujet de votre travail? Le dialogue est-il possible?
 - 15- Faîtes-vous partie d'un syndicat, d'une union, y prenez-vous une part active?

Répondez à toutes les questions ou à celles de votre choix. Copiez la question avant de donner la réponse. Vous pouvez ajouter vos commentaires si vous le désirez. Votre lettre doit être courte, claire et lisible. Adressez vos réponses à: Enquête sur le travail des Ruraux, a/s Michelle Roy-Guérin, "La Terre de Chez Nous", 515 avenue Viger, Montréal 24.



PATRON GRATUIT - Enjolivez une table avec un attrayant chemin de table de forme rectangulaire mesurant 10 1/2" X 26 1/2", tricoté au crochet et facile à réaliser. Feuillet numéro C-8585-F. En ajoutant 10 sous pour frais de manutention, commandez ce patron au: **SERVICE DES PATRONS** - "La Terre de Chez Nous" - 515 Viger - Montréal 24. Mentionnez bien votre nom, votre adresse et le numéro du feuillet.



BRIOCHES

Papillons AUX FRAMBOISES

tendres, légères et tellement appétissantes!

BRIOCHES PAPILLONS AUX FRAMBOISES

Ce qu'il vous faut:

- 1/2 tasse de lait
- 1/4 de tasse de sucre granulé
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 de tasse de shortening
- 1/2 tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de Levure Sèche Active Fleischmann
- 2 oeufs bien battus
- 3 1/4 tasses (environ) de farine tout-usage prétaillée
- 2 c. à table de beurre ramolli
- 1/3 de tasse de confiture épaisse de framboises

1. Chauffer le lait jusqu'à ébullition; ajouter en remuant 1/4 de tasse de sucre, le sel et le shortening. Laisser tiédir.
2. Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter en remuant 1 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 mn, puis bien brasser. Ajouter en remuant le mélange de lait tiédi, les œufs et 1 1/4 tasse de farine. Battre en pâte lisse et élastique. Ajouter petit à petit la farine suffisante pour obtenir une pâte molle (environ 1 1/2 tasse de plus). Renverser sur une planche farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer la pâte dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever à la chaleur, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (env. 1 h 1/4). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur la planche

Quand vous cuisez à la maison, vous pouvez vous fier à la Levure Sèche Active Fleischmann; elle simplifie la tâche, et vous serez fière des résultats. Essayez cette recette détaillée de Brioches Papillons aux framboises...

et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser en 2 parts égales. Couvrir d'un linge; laisser reposer 10 mn.

3. Abaisser au rouleau une moitié de pâte en un rectangle de 13 1/2 x 8 pouces et y étaler la moitié du beurre mou et la moitié de la confiture de framboises. Partant d'un des côtés longs, rouler comme un gâteau roulé. Couper en 9 tronçons de 1 1/2 pouce.
4. Fariner le manche d'une cuillère de bois et le presser fermement au milieu de chaque tronçon, parallèlement aux côtés tranchés. Disposer les tronçons bien espacés sur une plaque beurrée. Procéder de la même façon pour l'autre moitié de pâte. Graisser les dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume (env. 45 mn). Cuire 15 à 18 mn à four modérément chaud (375°). Etaler sur les brioches chaudes la Glace de Confiseur ci-dessous et, à volonté, parsemer de noix du Brésil tranchées et grillées. Pour 18 brioches.

Glace de Confiseur: Mélanger 1 1/4 tasse de sucre à glacer tamisé, 1/4 de c. à thé de vanille et le lait suffisant pour obtenir un glaçage plutôt ferme.

Procurez-vous ce magnifique livret de recettes illustré en couleurs: "Le Secret des Pâtes à la levure". Envoyez 25¢ en espèces ou 10 souches vides de Levure Fleischmann à: **STANDARD BRANDS LIMITED, Service des Consommateurs, Section C, 550, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, P.Q.**



Billet

Au fil des jours

Janvier 1964 a déjà semé dans le passé les souvenirs des jours heureux du temps des fêtes. Maintenant il nous replace dans la réalité du boulot quotidien.

Le temps des fêtes a quelque chose de bon. Il permet à tous les travailleurs de profiter d'une halte, d'un aiguillage vers une vie plus gaie, remplie d'imprévus qui apportent leurs charmes.

Et le temps continue...les jours succèdent aux jours. Le devoir d'état est là, avec ses exigences, ses responsabilités dont il sait nous charger... et souvent il sait aussi nous accabler...

A côté de ce tableau-là, il faut tenir compte de la personne humaine, de sa puissance de volonté, de son désir, non seulement de gagner le pain quotidien, ce qui est essentiel, mais de mettre en activité ses possibilités en regard de sa famille, de la société et de son Eglise. Travailler toujours avec la même idée: "gagner, gagner beaucoup" devient déprimant. Il faut savoir se garder du temps pour prendre contact avec ses semblables pour confronter ses problèmes avec ceux des autres, afin de stimuler son ambition et rendre plus invulnérable son courage.

Au fil des jours, les humains doivent affronter leur force physique et leur force morale. Leur volonté seule décidera s'ils seront toujours seulement des unités de travail ou des unités pensantes et agissantes. Il faudrait que chacun de nous y pense, parce que le monde a besoin de ceux qui travaillent mais aussi de ceux qui pensent et qui dirigent les autres, au fil des jours.

Marie Dupuis

UCFR Ce qu'en pense une femme rurale

Le dialogue, porte ouverte à l'amitié...

Si l'amitié se gagne par la confiance, la confiance se maintient par le dialogue.

Si nous nous situons dans une famille ou l'harmonie et la joie régnent, nous voyons des parents détendus, souriants; des jeunes ouverts, écoutant les conseils mais les discutant parfois, pour mieux les comprendre.

Le dialogue entre parents et enfants est le sujet qui revient le plus souvent dans les discussions lors des réunions de mouvement.

Si l'on consulte les jeunes, plusieurs diront: "Les parents, ils ne nous comprennent pas", et de leur côté, les parents diront: "Les jeunes, ils ne sont pas compréhensibles". Ces jeunes acceptent difficilement que leurs parents ont vécu bien des expériences, et ces parents refusent de se souvenir de ce qu'ils étaient durant leur jeunesse. Que manque-t-il pour établir le contact? Le dialogue. S'ils se parlaient dans un atmosphère de calme et de détente, sans doute seraient-ils surpris de voir comme ils peuvent s'aider de part et d'autre.

Pour se comprendre, il faut dialoguer, et ce, non seulement quand il s'agit de choses sérieuses, mais aussi dans les amusements, le travail, etc.

Observez quelques unes de nos belles veillées du temps des fêtes. Les parents sont dans la cuisine, parfois les hommes d'un côté les femmes de l'autre et les "jeunesses" comme on dit, sont au salon.

Les hommes parlent affaires les femmes marmaille et cuisine en jouant aux cartes chacune son tour, les jeunes dansent et essaient de s'amuser.

A-t-on essayé de jouer aux cartes adultes et jeunes pour ensuite danser ensemble? Si nous le faisons, nous constaterions que c'est intéressant; papa serait fier de voir son fils danser avec maman. Je suis sûre que le lendemain d'une telle soirée, les parents et leurs jeunes seraient plus ouverts et se parleraient plus facilement.

Une réflexion de Monsieur l'Abbé Evelyn m'a frappé lors

(Suite à la page 20)

En attendant la bague...

La jeune fille doit-elle travailler en attendant le mariage ? Plus personne ne se pose cette question. La jeune fille travaille, veut travailler et est souvent obligée de le faire.

Doit-elle faire n'importe quoi ? C'est ici que les opinions sont très diversifiées.

Un groupe de parents éplorés devant l'entrée des jeunes filles dans tous les genres de profession, voudraient bien que leurs grandes filles deviennent institutrice ou infirmière. Mais les jeunes filles, qu'en pensent-elles ? Je vais essayer de résumer la pensée de plusieurs.

Où, nous sommes d'accord : faire la classe et soigner les malades sont des professions merveilleusement féminines. Mais il y en a d'autres... Le travail doit épanouir la femme. Or chacune des charmantes jeu-

nes filles qui finissent leurs études de base cette année, ont des possibilités, des goûts, des désirs différents. C'est pour cela que certaines s'orienteront vers les carrières que vous appelez féminines, d'autres vers les sciences, le droit, la psychologie, des domaines réservés presque exclusivement aux hommes il y a à peine vingt ans, et elles s'épanouiront et deviendront parfaitement femmes, c'est-à-dire dévouées aux autres, et elles seront tout aussi disposées à devenir des épouses aimantes et des mères attentives.

Tout a changé, rarement pour le pire, très souvent pour le mieux. Les jeunes filles d'aujourd'hui ne savent plus broder leur trousseau ? Il s'en vend de

Jeune homme ATTENTION !

Un garçon de 20 ans de Saint-Patrice de Beauvillage à copié pour grapho-analyse un billet JRC intitulé "On se fait donner ça". Il demande une réponse personnelle et ajoute \$1 à sa demande, mais il a oublié de donner son nom et son adresse. Il est prié de m'envoyer au plus tôt les renseignements manquants s'il veut avoir satisfaction.

M. R.-G.

merveilleux. Elles discutent politiques, sciences, elles sont aide familiale, médecin, journaliste, et que sais-je ? Elles sont ouvertes, elles n'ont plus peur de la vie, elles sont plus réalistes, elles ne croient plus aux châteaux en Espagne : elles s'en construisent un, pour elles et pour ceux qu'elles aiment. Qui s'en plaindra ? Pas nous !

Réjeanne VACHON,
254 Bloomfield
Outremont, Mtl. 8

Notre roman feuilleton

LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais
par ANNE-MARIE SOULAC

51

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

Il approchait justement. Et il avait les mains vides. Mais ce fut quand même agréable de partager ce que nous avions, de manger ; agréable d'avoir le ventre plein ; agréable de sentir le vertige faire place au bien-être. Le repas terminé, nous jetâmes les feuilles vides aux chèvres qui s'étaient approchées, attendant leur nourriture avec espoir et patience. Ce fut encore une satisfaction que de les voir manger les feuilles et les coupes, de les entendre brouter à petit bruit avec des mouvements doux et heureux, de sentir sur nous le regard de leurs yeux bienveillants et paisibles. Après cela nous allâmes nous laver les mains au robinet, nous rinçant aussi le visage et la bouche à l'eau froide, et nous revînmes, prêts au sommeil. C'est alors seulement que nous traversâmes avec une soudaine inquiétude la pensée des paquets.

Nous les avions laissés appuyés contre un des piliers de pierre sculptés dans le long corridor qui menait à la grande salle. Nous nous y rendîmes, mais nos paquets avaient disparu. "Peut-être est-ce notre mémoire qui est en faute ? Peut-être n'est-ce pas ce pilier de pierres ? Peut-être en est-ce un autre ? Il y en a tant et ils se ressemblent tous", pensai-je. Le suivant, puis le suivant et encore le suivant ; il y avait des centaines de piliers et de colonnes que nous passâmes en revue, notre espoir vite éteint.

Trois ou quatre personnes avaient assisté à nos recherches, trois ou quatre autres se joignirent à elles ; bientôt une petite foule s'attacha à nos pas pour nous conseiller et nous aider.

--Etes-vous sûrs de les avoir laissés dans cette galerie des piliers ? Il y en a une autre du côté ouest du temple.

--Tout à fait sûrs. Nous ne sommes pas allés de l'autre côté.

--Comment auraient-ils pu ? dit une voix méprisante. Le côté ouest est fermé le soir.

--Qui surveillait vos paquets ?

--Personne, personne... nous les avons laissés sans surveillance.

--Sans surveillance ! Vous l'avez vraiment cherché ! Il y a tellement de voleurs et d'étrangers qui rôdent en ce moment.

--Quoi ! Même dans un temple ! Nous ne pensions pas...

--Oui, même dans un temple, bien entendu. Il vient des gens de toutes sortes, ici, il n'y a aucun moyen de s'assurer qu'ils sont honnêtes.

--On le dirait en effet, répondit Nathan avec force. Tout ce que nous possédions a disparu.

Continuer les recherches, se fatiguer encore aurait été pure folie. Nous abandonnâmes et nous nous appuyâmes contre le mur peint qui formait l'enceinte du temple, le mur aux rayures vermillon et blanches auquel nous avions si sottement fait confiance. L'asile promis pourtant était bien là : la nourriture et un endroit pour dormir.

--Heureusement ce n'est pas une perte irréparable dit Nathan. Nous avons encore notre argent, nous pourrions remplacer nos pots et nos nattes.

--Il vaut mieux n'en pas parler dis-je, en tâtant prudemment ma ceinture ; le contact des pièces sous mes doigts était dur et réconfortant. Il faut être prudent. Il eut un sourire moqueur : "Fermer l'écurie quand le cheval est parti ?"

Mais je me sentais incapable de sourire ; et la facilité avec

laquelle il acceptait notre perte m'irritait. "Maintenant, pensai-je, je dépendrai complètement de ma belle-fille. Je vais arriver sans même une marmite comme la dernière des mendiantes". Et sur-le-champ je pris la résolution de dépenser une ou deux de ces pièces qui m'entraînaient dans la chair dans la boutique la plus proche ; je ne voulais pas arriver comme une pauvre. Calmée un peu par cette pensée, je glissai dans un sommeil fréquemment interrompu par les sonneries des cloches et le sourd battement des tambours accompagnant les prières qui se succédaient toute la nuit à intervalles réguliers. A un moment, dans mon demi-sommeil, il me sembla que quelqu'un me tirait par la bras ; mais quand je m'éveillai je m'aperçus que c'était simplement Nathan qui s'accrochait à moi en dormant. Je m'assoupis de nouveau et, au bout d'un moment, je sentis une sorte de doux frôlement sur mon visage, silencieux comme le contact des doigts sur du coton en écheveau. Je fis un effort pour m'arracher au sommeil, pour échapper à ce pathétique effleurement ; mais j'avais beau faire, je n'y parvenais pas. Finalement je me redressai, délivrée à la fois du rêve et du sommeil, bien éveillée. Et soit à cause du lieu inconnu où je me trouvais, soit à cause du souvenir de la perte que nous avions subie, je ne pus retrouver le sommeil.

Je restai appuyée contre ce mur au pied duquel nous nous étions couchés, à regarder le vent jouer avec la flamme jaune qui s'élevait au-dessus du temple, à essayer de percer l'obscurité dont l'intensité variait selon les endroits. Peu à peu je discernai les formes sculptées des dieux et des déesses garnissant les côtés du temple, les colonnades et les niches des murs ; sous mon regard ils semblaient presque s'animer, une douce respiration soulevait leur poitrine de pierre, leurs membres doucement se déplaçaient. Pour un peu, pour un peu je croirais ce que j'ai vu assise là, dans l'obscurité à côté du mur du temple. Mais à l'aube les étoiles s'éteignirent une à une et la lumière grise ramena à l'immobilité les silhouettes de pierre.

Chapitre XXV

Comme toujours Nathan s'agitait aux premières lueurs de l'aube ; quand il vit que j'étais éveillée il se redressa rapidement et se frotta les yeux pour en chasser le sommeil.

--Tu as bien dormi, lui dis-je, un peu jalouse mais tout heureuse de le voir si bien.

--Oui, j'étais fatigué. Mais toi on dirait que tu as été debout toute la nuit.

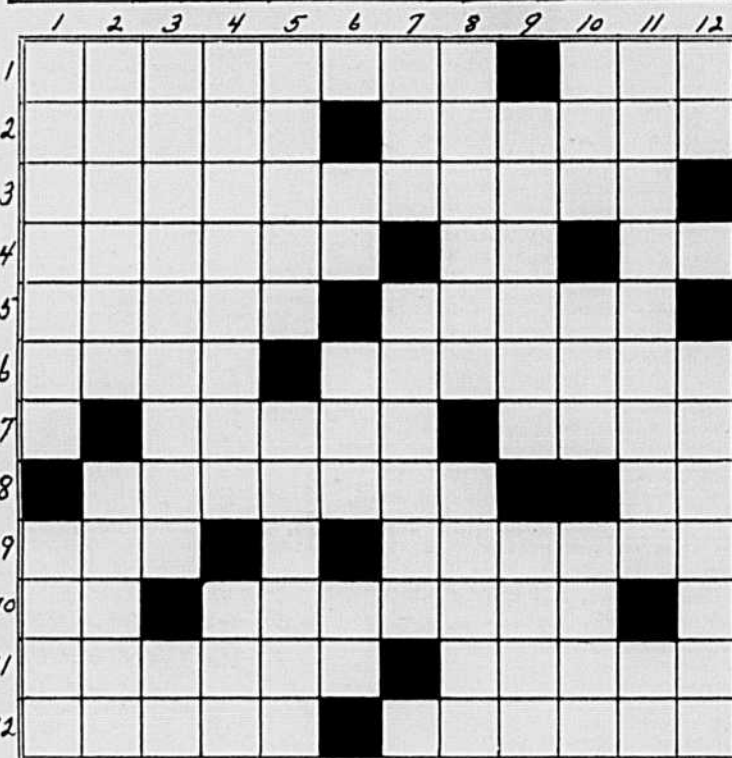
--Presque... Je ne pouvais pas dormir.

--Tu te faisais sans doute du mauvais sang, me dit-il d'un ton grave ; et l'inquiétude qui perçait dans sa voix me fit un peu honte. Heureusement nous serons bientôt chez notre fils et tu pourras te reposer. Viens, nous ferions aussi bien de partir maintenant. Le plus tôt sera le mieux.

Nous allâmes nous laver au robinet, nous frayant un chemin au milieu des tas de haillons sous lesquels dormaient serrés les uns contre les autres les hommes et les femmes, à côté de leurs béquilles, de leurs cannes et de leurs écuelles de mendicants ; après quoi nous sortîmes par la porte par laquelle nous étions entrés.

(à suivre)

LES MOTS CROISES DE LA "TERRE"



HORizontalement

- 1-Puits qui donne une eau jaillissante. - Préposition.
- 2-Difficile à plier. - Fruit rouge et charnu qui se mange souvent en salade.
- 3-D'une manière immense.
- 4-Chacune des parois d'un filon.
- 5-Symb. de l'aluminium. - Conj.
- 6-Abrî portatif, en toile que l'on dresse en plein air. - Ce à quoi on aspire.
- 7-Sépare, choisit. - S'élever, surgir au-dessus de l'eau.
- 7-Lassitude morale produite par le désœuvrement. - Donne de l'air.
- 8-Personne qui exerce un art libéral, comme le peintre. - Douze mois.
- 9-Planche de bois. - Ame, substance incorporelle.
- 10-Symb. du magnésium. - Séparai, éloignai.
- 11-Disciples, écoliers. - Commandement.
- 12-Mammifères ruminants vivant en Sibérie, au Groenland et au nord du Canada où on les appelle caribou. - Artiste qui joue dans un film.

VERTICALEMENT

- 1-Petite mélodie de caractère aimable. - Qui a une saveur rude et désagréable.
- 2-Se traîner sur le ventre. - Un des plus forts et plus courageux des oiseaux de proie.
- 3-Chevaux qu'on met au timon d'une voiture. - Dans.
- 4-Arrachent les dents d'un peigne, d'une scie etc. - La première femme.
- 5-Petit sentier. - Filles du frère ou de la sœur.
- 6-Pron. pers. - Possédas. - Le premier dans son genre.

- 7-Saloon chaude. - Copier, contrefaire.
- 8-Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe. - Ancienne épée longue et étroite.
- 9-Mélangea des choses diverses. - Portion d'un tout divisé entre plusieurs personnes.
- 10-Partie d'un mur. - Durée ordinaire de la vie. - Pli du front, du visage.
- 11-Attacherai des animaux de trait à une voiture. - Petit ruisseau.
- 12-Note de musique. - Qui a des rentes.

VOIR SOLUTION EN PAGE 23

Ce qu'en pense...

(Suite de la page 19)

d'une de ses causeries, "ce qui tue l'amour entre les époux c'est le silence". Tant qu'on se dispute, c'est qu'on a espoir de s'entendre. Le jour où l'on ne se parle même plus, c'est que l'on a désespéré de se comprendre". Nous pouvions aussi je crois appliquer cela à l'amitié.

Mme Bruno TREMBLAY,
603, rue Bernard
Jonquière



"Et puis, elle s'en vient cette moulée?"

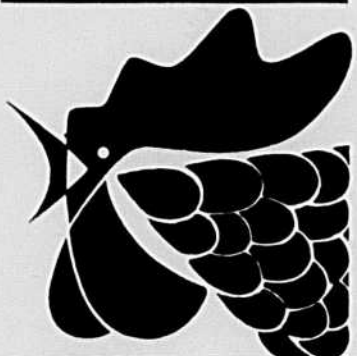
Maintenant heureuse !



POILS PARTIS

FIGURE, LEVRES, BRAS, JAMBES. Après avoir tout essayé, je découvris un moyen simple et modique de faire disparaître les poils superflus. Grâce à son usage régulier, des milliers de femmes sont admirées et aimées. Mon livre gratuit explique cette méthode merveilleuse et ses succès. Posté sous pli discret. Aussi échantillon d'essai. Ecrivez à :

ANNETTE LANZETTE, P.O. Box 610
Dépt. C-465, TORONTO, Ontario
Inclure timbre de 5c pour réponse



SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE 8-14 FEVRIER

Pour vous Mesdames:

* Démonstrations culinaires

* Deux défilés de Mode présentés par DE GRANDS MAGASINS DE MONTREAL.

GRAND PRIX DU SALON '64

VOYAGE A PARIS POUR DEUX PERSONNES

au Salon International de l'Agriculture et \$800.00 en argent.

Formule de participation à la Succursale de votre Banque Canadienne Nationale, ou au Kiosque Holstein.

NB. Seuls les cultivateurs et leurs familles sont éligibles.

PALAIS DU COMMERCE MONTREAL



LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. 288-4285

AGENTS DEMANDES

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT 7, CASIER 3012, MONTREAL.

COMMERCER - COMMENCEZ LE VOTRE A CREDIT. Votre propre patron, 275 ont gagné de \$3000 à \$5000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Écrivez à PAULA LIMITEE, DEPT 8, 21 ST-PAUL EST, MONTREAL.

CULTIVATEURS: importante compagnie vendant produits nécessaires à la ferme, recherche vendeur pour visiter clients de sa région. L'homme qualifié peut se faire facilement \$100.00 par semaine dans ses moments libres. ÉCRIRE à: R. MOREAU, CASIER POSTAL 431, ST-HYACINTHE, P.Q.

500 HOMMES DEMANDÉS

pour porter et montrer nos vêtements taillés sur mesures sans qu'il ne leur en coûte 1 c. Faites jusqu'à \$30.00 par jour. Temps plein ou partiel. Bas prix. Vêtements de haute qualité entièrement garantis. Superbe collection d'échantillons Printemps/Eté 1964. Écrivez à: L. SIMMS TAILORING CO., BOITE 846, STATION "B", MONTREAL.

VOUS possédez bonne personnalité? Attendez pour la vente? Tirez profit de ces qualités qui vous permettront de réussir avec notre agence de produits pour la maison, cosmétiques, broches, toniques, vitamines, etc... 1,000 vendeurs jouissent de la PROSPERITE, pourquoi pas vous? Écrivez ou venez à FAMILIX, DEPT. J 5, 1600 DE LORIMIER, MONTREAL.

AGUISAGE

CULTIVATEURS, économisez: faites aguiser vos lames de clipper, Stewart-Oster, sur fameuse machine automatique, 0.75 pièce. Réparons à neuf votre clipper électrique. Satisfaction garantie. Retour rapide. Venez ou expédiez chez JANELLE & FILS, DEPOSITAIRE SUNBEAM, 77 RUE SHOONER, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

CULTIVATEURS, désirez-vous posséder des lames de clipper, coupant longtemps, aguisées sur machine Diamantée. Garantie, retour rapide 50c. Lame. Adressez: ATELIER REPARATION STEWART, ELECTRIQUE OFFICIELLE 194, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

Afin d'améliorer la livraison de LA TERRE DE CHEZ NOUS au domicile de nos abonnés, nous sommes obligés d'avancer la date limite pour l'acceptation des annonces classées. C'est-à-dire qu'un lecteur désirant publier une petite annonce dans la TCN devra nous faire parvenir son texte au plus tard le vendredi précédant la date de publication.

Il est toujours préférable de nous faire parvenir les annonces classées au moins une semaine à l'avance.

LA RÉDACTION.

VASTE choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit jusqu'à trois ans pour payer. DONALD A. McLENNAN, Lancaster, Ontario, Tél. 347-2882.

VENTE de vaches à lait fraîches vélées, tous les vendredis de 10h30 à 6h30 P.M., dans la grange de PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT. Ces vaches sont vendues garanties jusqu'à trente-six mois pour payer. Informations: St-Pie PR. 2-2259 - Ste-Julie Verchères 649-1122.

TAUREAU Shorthorn, pôle, 2 ans, enregistré, avec papiers. Très bon prix. ANDRE BRUNET 3150 JEAN-YVES, KIRKLAND CTE JACQUES-CARTIER, P. QUE, TEL: 695-2439.

FERME LÉVIS CARRIER

A VENDRE: 15 vaches P.S. classées, contrôle R.O.P. de 3 à 6 ans - 20 vaches croisées de 3 à 6 ans, 10 taures P.S., 2 1/2 ans, toutes vélant sous peu, - 2 taureaux de 14 mois, mère 19,825 lb lait, 3,92 de gras, père classé Excellent - Certificat de santé fourni. Livraison gratuite, 36 mois pour payer. Épargnez en achetant de notre ferme. PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, TEL: 837-7013.

QUELQUES VACHES Holstein enregistrées, fraîche vélées ou vélant bientôt Troupeau accrédité et exempt de brucellose. Prix raisonnable. HALTON F. ROBINSON, R.R.2, ST-EUSTACHE.

VACHES à lait devant mettre bas en janvier. S'adresser: J.-PAUL CARPENTIER, 162 COTE CACHEE, ST-TEREUSE, TERREBONNE, TEL: 823-7766.

VERBATS Yorkshire XXX, même lignée 3 pores à bacon champions exposition Sherbrooke. Père, grand champion expositions St-Hyacinthe et Québec. MARCEL SILVESTRE, RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE, PR. 3-1891.

VACHES, génisses, boeufs, vaccinés contre la brucellose. Aussi trayeuse de Laval, Prix à discuter. FRERE GRUENWOLD, ST-HUGUES, BAGOT, P. QUE.

A QUI LA CHANCE! Spécial de janvier à la Ferme Barilée Enr., de Plessisville, taureau de 11 mois, fils de Sheffield Crown Prince Excellent, d'une fille de Gleanfont Stalwart, Barilée June Stalwart, père vache, 2 ans en lait à Sherbrooke et Québec; elle a produit 14,000 lb à 2 ans avec 4,64% de gras. Sa mère est une fille de Seiling Truine Reflection VG. Extra qui à 2 ans, a produit en 305 jours 11,356 avec 4,51% et sa grand-mère a produit dans ses 4 premières lactations de 305 jours, 51,500 lb avec 4,70%, classée Très Bonne. Aussi plusieurs jeunes taureaux aussi bien qualifiés, de 2 à 6 mois. Rendez-vous visite au cours de l'hiver et constatez vous-mêmes la valeur de ce troupeau qui m'a mérité le titre de meilleur éleveur aux expositions de Victoriaville, Sherbrooke et Québec. Vous voulez augmenter votre production de lait et de gras; une adresse à retenir: FERME BARILEE DE PLESSISVILLE, GEORGE GOGGIN, prop., TEL: 362-2195.

10 PORCS Landrace et Yorkshire, type à bacon, 8 semaines \$98 - 6 semaines \$90 - 10 Saddle Bocks et Yorkshire, 8 semaines \$100 - 6 semaines \$95.00 - truies gestantes \$90 - saillies, 6 semaines \$75.00 - 4 semaines \$60 - Ver-rats prêts pour service \$50.00 - Dépot \$10.00 - Balance C.O.D. Livraison en vie garantie. C. ZERON, MORRISBURG, ONT.

BEAUX CHIENS Collie, mâles 2 mois \$10.00, femelles \$5.00 - Collie X Policiers mâles, 3 mois, \$11.00, femelles \$6.00 - Bergers, mâles, 2 mois dressés pour bétail, mâles 1 an \$20.00 femelles \$15.00 - St-Bernard X Collie mâles, 2 mois, \$10.00, femelles \$5.00. Livraison en vie garantie. C.O.D. - SANFORD ZERON, MORRISBURG, ONT.

PORCS Landrace enregistrés, mâles et femelles. Qualité supérieure. FERGUS LANDRACE SWINE FARM, DEPT. 10, FERGUS, ONTARIO.

VACHES, taures Holstein enregistrées ou classées, testées, vaccinées, vélées ou devant vélér. Prix spécial sur des taures devant vélér au printemps. Épargnez en achetant directement de notre ferme. Pour service rapide, Tél: ORO 64 sonnez 13, MARYVILLE FARMS, HAWKSTONE, Ontario.

TRUIES non saillies, tichetées Bleues provenant de Landrace pure et d'un English Large Black, R. DELSANE, ST-ANNE-DE-SOREL, TEL: RI 9-4706.

CHIENS A VENDRE. Fox-Terrier, Beagles, Shaggy-Dog, Manchester, Chi-wawa, Collie X Policiers, Bergers Allemands, Dalmatins, JULIEN LEFEBVRE, 1011 CHEMIN ST-LOUIS, BEAUFARNOIS, QUE.

TAUREAUX Ayrshire, pur-sang, 2 ans, 10 mois, Pères, mères hautement qualifiés. Troupeau accrédité, exempt de brucellose. MARCEL BOURGEOIS, ST-OURS, 63 sonnez 1-1.

CHEVAUX Belges-J'ai continuellement en mains un choix de chevaux pur-sang Belges, Dr. Renaud Baril, Deschailons, cte Lotbinière, Tel: 68.

TAUREAU Shorthorn, sans cornes, 3 ans, enregistré, paniers, bon prix. CHARLEMAGNE COUSINEAU, 1789 NOTRE-DAME EST, ST-SULPICE, cte L'ASSOMPTION.

A VENDRE - DIVERS

SILOS en béton armé, c'est pour la vie. Pas d'entretien, Etanche, Economique. Diamètre 12 et 16 pieds, JEAN-PAUL BEAUDRY, St-Marc-sur-Richelieu, Tel: 584-2348.

10 TAUREUX croisés, 1000 balles paille, pondeuses, tracteur Farmall Cub, MME EDOUARD LACOURSE, STE-MONIQUE, NICOLET, TEL: 289-5325.

ATTENTION SUCRIERS, raquettes entièrement métalliques à ressort, grandeur idéal de mille sucriers satisfaits des années passées. Prix \$10.50 plus transport. C.O.D. accepte. PHILIPPE BOULANGER, STE-HENEDINE, DORCHESTER, TEL: 647-3316.

A VENDRE - belle installation de sucrerie au complet, chaudières, seaux tout couverts en aluminium, 1 évaporateur, 1 bassin, 1 réservoir tout neuf et moderne. Cause de vente: route Trans-Canada. S'adresser à: MME HENRI FAUBERT, RIGAUD, CTE VAUDREUIL, TEL: 236-4444.

COMMERCE A VENDRE

Epicerie-boucherie licenciée. Affaires \$1400.00 - Comptant \$3,000.00 - ECRIRE: 5677 - 13ème AVENUE, ROSEMONT, MONTREAL.

EDUCATION

COURS DE 4 MOIS

PAR CORRESPONDANCE, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Ecrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 25 janvier 1964. L'inscription doit être faite avant le 23 janvier 1964. INSTITUT NERON. C.P. X1336, Québec, P.Q.

Femmes, filles demandées

BONNE demandée pour famille 5 jeunes enfants, 18 ans ou plus, sérieuse. Références requises. Salaire à discuter. Ecrire à: MME C.J. COUTURIER, 2911 COIN DES CAPS, STE-FOY 10, QUEBEC, P.Q.

TRAVAIL domestique, pas de ménage ni lavage. Chez médecin, 2 enfants, \$25 semaine. MME JULIEN BIGRAS, 3104 BRIGHTON, MONTREAL 26.

BONNE, ouvrage général, bon Chersol, atmosphère agréable. Chambre et toilette privées. Références. MME S. HOFFMANN, 745 BERTRAND, ST-LAURENT, QUE.

FILS-TISSUS-COUPONS

48 paires BAS NYLON dames à 2,79 vendus comme rejet de moulin, 12 paires BAS HOMMES, bien reprisés et bien "matchés", \$2.83 la douzaine. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.P. 131, VICTORVILLE, P.Q.

FIL à tisser Naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 la lb. Jersey pâle, 0.35 lb. Foncé 0.45 lb. Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, rue Alphonse Bro-sardville, P.Q.

HOMMES DEMANDES

Position disponibles Partout au Canada et aux Etats-Unis

pour hommes et femmes de tout métier ou profession

PRIX A L'HEURE

Ouvriers.....\$3.70
 Electriciens.....\$4.00
 Chauffeurs de camion.....\$3.55
 Journaliers.....\$3.00

Voyages et dépenses payés. Demandez votre blanc de demande d'emploi à:

CENTRE D'INFORMATIONS POUR EMPLOI
 C.P. 56 - BAIEVILLE
 Co. Yamaska - P. Que.

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Plus hauts salaires payés. Ecrivez à: EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, ROOM C-40, 739 BOYLSTON ST., BOSTON 16, MASS.

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208. Montréal et recevez gratuitement: "Le LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

JEUNE homme, travail ferme, à l'année, traite vaches, Logé, nourri. Bon salaire. FERNAND BENOIT, 436 RUE-SEAU ST-LOUIS, MARIEVILLE, ROUVILLE. 589-4344.

TRAVAIL à l'année sur ferme laitière. Salaire d'après expérience. Travail immédiat. GREGOIRE POTVIN, R.R.4, FARNHAM. TEL: AX. 4-5549.

COUPLE demandé, environ 40 ans ou plus, ouvrage sur ferme surtout pour poulailler. Logement chauffé. TELEPHONE: ST-LAURENT, RI7-2286.

HOMME demandé pour travailler sur ferme laitière à l'année, de préférence marié, pas d'enfants. Logé, nourri. S'adresser à: ERNEST FORTIER, ST-ETIENNE CTE BEAUFARNOIS, P. QUE. TEL: 298-4281.

JARDINAGE

NOUS AVONS TOUT pour le jardinage. Catalogue gratis sur demande. LA SEMENCE SUPERIEURE INC., 410 Place Jacques-Cartier, Montréal.

MACHINES-OUTILLAGES

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

CHAINES A PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles - Chânes de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés, S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste et épargnez de l'argent. JACK WARDELL, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.

TRACTEURS avec loaders pour la neige - chaînes tracteurs usagées et neuves - nouveau souffleur à neige V-500, s'adaptant à tous tracteurs hydrauliques 3 points. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, VENDEUR DAVID-BROWN TRACTORS, NEW-HOLLAND, FORANO, 420 BOUL. LA BELLE, ST-JANVIER CTE TERREBONNE, TEL: GEN. 8-2683.

MACHINE patates parfaite condition. Arracheuse à prise, classeur, empoecheur, sarcleuse 3 rangs, hydraulique. Arroseuse 6 rangs Spraymotor, D. MASSE, Manseau, Nicolet.

BIDONS à lait très propres, 1 chariot à litières avec rails et 2 changements de direction, en parfaite condition. GILLES OSTIGUY, ST-MATHIAS, CTE ROUVILLE.

MUSIQUE

DISQUES neufs, 45 tours, en grande quantité, 25 c. chacun. Demandez nos listes. NELSON MUSIQUE, R.R. 1, ST-CUTHBERT, BERTHER.

ON DEMANDE

ACHETERAIS bons sceaux à sève d'aluminium, de seconde main. Vendeur des Evaporateurs de Small Brothers. Ecrire à: HENRI O. BERNIER, SAINT-MARCEL, CTE L'ISLET.

POUSSINS-POULETTES

SPECIAL POULETTES DEMARREES

Les plus vieilles pondeuses du Canada, les poulettes Criss Cross Leghorns de Hansen, Rouges X Leghorns, Minorca X Leghorns, Rock Barre, Rouges X Rocks, Rock Blanc de Pihl, Light Sussex, Rouges X Sussex et poulettes Rouges de Rhode Island, Races de Leghorns âgées de 4 semaines, \$55.00 le cent, Poulettes de races lourdes, \$50. le cent. Toutes les races, 8 semaines \$75.00 le cent, Chapons, 4 semaines, 40 c. chacun, Cochets 4 semaines, 30c. chacun. Livraison en vie 100% garantie. \$1.00 d'acompte, balance C.O.C. - KENT STARTED CHICKS, CHATHAM ONT.

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

VASTE CHOIX de bonnes poulettes économiques, à prix raisonnables. Pondeuses de marque, aussi races remarquables à deux fins et croisées. Vérifiez avant de vous décider, détails complets en français, sans obligation de votre part. Service rapide. BRAY CHICKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONT.

LES PONDEUSES Cashman Hi-Cash pondront plus d'œufs avec une quantité moindre de nourriture que n'importe quelle autre race que nous ayons ou connaissions. Elles pondent plus longtemps, ont plus d'entrain durant la période de croissance et dans le poulailler. Elles sont très résistantes à cette maladie redoutable, la leucose. Les Tweedle 401 deviennent de plus en plus populaires chaque année, elles pondent des œufs blancs. Aussi disponibles, poulettes Rouges X Light Sussex, Rouges X Rock Barre, Light Sussex X Rouges, Light Sussex, Rock Barre, Rouges de Rhode Island, Grises de Californie X Leghorn Blanches. Poussins de grill, dindonneaux. Catalogue illustré. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.

POUSSINS de couvoir canadien, approuvés Springhill. Poulettes légères \$28.75 - poulettes lourdes \$23.75 - cochets lourds \$3.90 - non-sexés \$12.75 - poulettes démarrées, SPRINGHILL CHICK AGENCY, PRESTON, ONTARIO.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. Pour qui ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte - ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Soulagement et confort. Pas de courroies anguleuses. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, P. B. Preston, Ontario.

TERRES A VENDRE

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300.00, conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à: SENNEVILLE RANCH, La Dale comté Yamaska, Québec.

TERRE, 135 arpents en culture, 2 tracteurs, avec roulant, bâtiment et animaux. LAUREAT DENAULT, R.R. 2, MONTMAGNY, TEL: 248-2423.

BELLE TERRE, 90 arpents, bien bâtie. Avec ou sans roulant. S'adresser à: LEO PERREAULT, RUISSEAU ST-JEAN, ST-ROCH de L'ACHIGAN, CTE L'ASSOMPTION. TEL: 832-3516.

J'AI PLUSIEURS belles fermes à vendre, aussi commerces de tous genres. Pour renseignements, écrire à: DION & WILLIAMS ENR., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN CTE ROUVILLE, P.Q. TEL: FARNHAM, AX.3-6258 ou AX.3-6591.

30 arpents cultivables. Bien bâtie. Excellente pour jardinage, carottes, tabac, etc. LUCIEN POULIN, RUISSEAU ST-JEAN, ST-LIN-des-LAURENTIDES 228-6412.

TERRE à vendre, 96 arpents en culture, avec roulant et animaux. Située au nord de St-Pierre. CLAUDE MORIN, ST-PIERRE, BUREAU DELAGRAVE, CTE MONTMAGNY.



"C'est alors que j'ai décidé de demander un vrai peintre pour l'entremise des 'Petites annonces' de la Terre de Chez Nous."

RESTITUTIONS

RESTITUTIONS!

Quelques centaines de millions! Ca PRESSE!!!

Ouvrons des concours, avec bureau de recherche concernant le matériel employé, pour la mise sur le marché. Car, l'emballage et l'enrobage seront TOUJOURS sujet à concurrence et aux améliorations. Les beaux échantillons vaudraient des mille piastres!!

D'ABORD, dans nos centres ruraux les plus éloignés des grandes villes. Toute une variété de petites industries pourront en bénéficier et y rendre la vie encore plus agréable, qu'à la grande ville démolissante.

Notre province, si riche en essences forestières, peut fournir une très grande variété de bois d'emballage, pour nos pro-

(Suite à la page 22)

L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 16)

RÉPONSE D'UNE AUTRE MAMAN

A Madame Germain Blais - Madame, votre point de vue est bon, il n'est pas discutable; mais celui de Michelle également. Et si je vous approuve je ne puis non plus ne pas approuver son point de vue.

Mais vous vous trompez quand vous dites que le journal TCN nous appartient. Pouvez-vous le faire marcher seule? Et que payez-vous pour une équipe qui vous

renseigne sur tout dans notre milieu rural? \$1 par année, comme moi d'ailleurs.

Voici une comparaison qui vous fera mieux comprendre combien vous êtes égoïste et intransigente: le chirurgien, devant une plaie à soigner, que fait-il? Il l'ouvre d'abord pour en faire sortir le pus même si cela fait mal aux autres parties saines du corps. Voilà, d'ailleurs, le remède pour vous est simple: ne lisez pas le courrier, ou lisez-le et dites à vos jeunes qu'il n'est pas pour eux!

Maman

VOUS Y ALLEZ UN PEU FORT

Sur le TCN, dans l'"Opinion Rurale" récemment, une Mme Germain Blais vous écrivait pour vous dire que vous nous donnez de mauvais conseils. Vraiment, Mme Blais, vous y allez un peu

fort. Je n'ai peut-être que seize ans, mais je peux vous en montrer sur certains points. Vous n'avez certainement pas beaucoup lu les courriers de Jean Després et de Jeannette Bertrand pour dire qu'ils ressemblent à celui de Michelle. Si vous ne voulez pas que vos enfants lisent sur des sujets délicats, comme vous dites, pourquoi leur faire lire?

Vous parlez "D'un appât tendu à l'appât des jeunes", l'appât n'est pas bien grande alors! "Une invitation à des satisfactions défendues"...je ne sais vraiment maintenant quelles sont les satisfactions permises! Vous devriez lire dans la TCN du 8 mai, page 27 (pages du foyer): "Quelle sorte d'adulte sera votre enfant" si vous ne l'avez pas fait encore.

Vous ne vous êtes certainement pas relue deux fois car

vous auriez omis certains passages comme: "...Notre journal a été fondé exclusivement pour servir et défendre les intérêts de la classe agricole et non pour servir...etc." Apprenez qu'il y a deux pages à lire pour la jeunesse rurale. Quant à celles aux réactions trop vives, comme vous dites si bien, le côté sexuel du courrier de Michelle ne dépasse pas 10%.

Merci pour l'avis donné aux parents qui sont trop naïfs! Les miens ont ce genre de naïveté mais j'en suis contente car ils me font confiance et je m'en rends digne.

Je plains vos enfants âgés de plus de 14 ans, s'ils lisent le Courrier de Michelle avec les intentions que vous leur prêtez!

Clair de lune

P.S. Michelle, merci pour les conseils que vous donnez, félicitations et longue vie à votre courrier.

UNE PÉNITENCE

La semaine dernière, sans doute pour expier quelque faute ou quelque excès commis pendant la saison des Fêtes, je me suis imposée comme pénitence expiatoire de brancher mon appareil de T.V. au Canal 10, de 6 hres à 7 hres, tous les soirs. On y voit quelque chose qui ne saurait porter le nom d'émission de télévision mais que l'on a quand même gratifié du titre de "Télé-Méto". C'est un peu l'"Aujourd'hui" du Canal 10 avec en plus les perques de Claude Séguin et les farces plates de Jacques Desbaillets.

Le Canal 2 fait grand état des nombreuses heures de préparation que l'équipe de l'excellente émission d'information "Aujourd'hui" consacre pour préparer chaque jour un menu substantiel. Je serais curieuse de savoir combien d'heures d'intenses recherches et de fatigantes réflexions MM. Desbaillets, Coutu, Séguin et leurs comparses s'imposent pour accoucher d'autant de boniments insignifiants et de sketches d'enfants d'école. C'est un ramassis de vieilles histoires, supposément drôles, que l'on se racontait il y a quinze ans et d'entrevues, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles sont ternes et sans vie. Ce n'est pas que M. Séguin ne crie pas

toujours très haut ses questions ou que M. Coutu ne cherche pas à faire tout le charme possible. Mais cela tombe plat. On a pourtant la précaution de nous avertir presque chaque soir, au début de l'émission, que cela va être particulièrement intéressant.

A quoi cela tient-il que la direction de C.F.T.M. ne soit pas capable de meubler une heure aussi importante que celle-là, d'autre produit que cette émission bâclée? On n'a évidemment pas les capitaux dont dispose Radio-Canada, cela chacun le sait. Mais le manque d'argent ne saurait justifier le manque de goût et d'imagination. Il y a sûrement parmi l'équipe qui produit "Télé-Méto" quelques hommes qui

n'ont pas perdu tout sens artistique et toute intelligence des problèmes de l'heure. Recruter une personnalité valable pour une entrevue, présenter un petit numéro comique qui ne soit pas plat et vulgaire ne devrait pas être une chose impossible.

D'ailleurs, en écoutant "Télé-Méto" on prend le pouls du Canal 10. C'est un peu toute la programmation qui sent le bâclé et le pas fini. On y retrouve des qualités, bien sûr. Beaucoup de naturel chez les commentateurs, point de snob ou d'intellectuel à la chaîne comme au 2 où cela est parfois guindé et trop éhéré pour la masse. Mais entre les deux, il devrait y avoir un moyen terme. Avec le Canal 2, on spéculait à l'Université, tandis qu'au 10 on se retrouve en pleine engueulade à la boutique de forge. N'y aurait-il pas une bonne école moyenne où le téléspectateur trouverait instruction et délassement sans tomber dans le pédantisme ou la vulgarité?

"Télé-Méto" ne manque pas de commanditaire. Une importante boulangerie nous y vante les mérites de son pain disant que celui d'hier est aussi frais que celui d'aujourd'hui. On a envie de leur répliquer que le "Télé-Méto" d'hier était aussi plat que celui d'aujourd'hui!

Marie-Stéphane



L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 21)

duits et ceux des étrangers, qui savent déjà les apprécier et souvent les utiliser pour en faire des jouets et l'emballage de certains produits.

ASSEZ de milliards officiellement dépensés pour attirer vers les villes, au détriment des cultivateurs et de nos plus beaux centres! Nos campagnes ne se sont pas vidées sans causes!! Encore moins, sans responsables???

Le mot NATIONAL n'a-t-il pas été traîné jusque dans la politique, pour être trahi dès le lendemain? DEVENU, alors, nuisible à beaucoup d'honnêtes gens!

Le ministère de l'Agriculture présentement et toujours le plus utile POUR VOUS, devrait bientôt être en mesure de faire cent fois plus et surtout MIEUX que les bières, lesquelles donnent des \$5,000 pour toute sorte de réponses connues! N'ayons pas peur de faire gagner des gros prix!!

Il s'agit donc, SÉRIEUSEMENT, de la meilleure présenta-

tion de nos produits agricoles et forestiers, dont la vente dépend surtout de l'emballage, même chez nos ménagères dévotées à la campagne, trop vite devenues un peu plus exigeantes pour les produits de leurs frères, de CHEZ-NOUS!!

EDOUARD du sol,

"La Revue ontarienne"

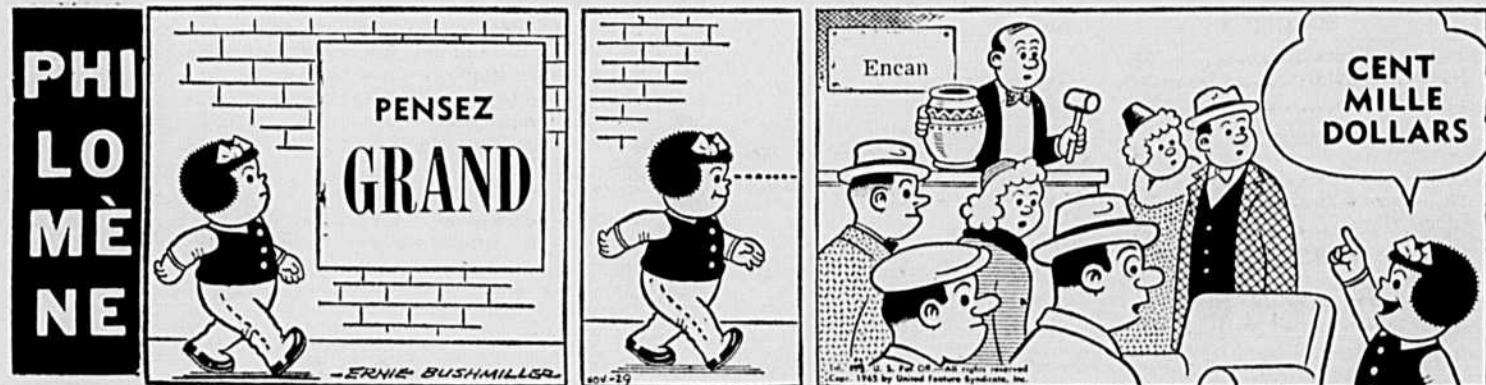
Alors que tout le monde glose sur le bilinguisme, un groupe de jeunes Franco-Ontariens ont décidé de faire quelque chose de positif dans ce sens: ils ont fondé une petite revue d'idées appelée, La Revue Ontarienne. Cette petite publication mensuelle entend traiter de sujets intéressants les Canadiens français en général, tout en donnant aux Franco-Ontariens la chance de s'exprimer dans une revue bien à eux.

On connaît bien la pauvreté de la presse franco-ontarienne: un quotidien (dont la majorité du tirage va au Québec) et une demi-douzaine d'hédomadaires. Tous ces journaux doivent compter sur les annonceurs pour vivre, ce qui les oblige à être plutôt prudents dans leur politique éditoriale.

La Revue Ontarienne est le seul foyer de vie française dans la région de London: en effet, cette dernière ne possède ni école, ni paroisse bilingues, pas même un petit club social canadien-français. Il y a bien 5,000 Canadiens français à London, mais plus de 70% d'entre eux sont complètement anglicisés.

Nous comptons donc un peu sur les Québécois et les autres francophones pour nous aider à démarrer. L'abonnement d'un an est de deux dollars. Ceux qui peuvent nous aider sont priés de communiquer avec Claude-Pierre Vigeant, 390, avenue Princesse, à London, Ontario.

Claude-P. Vigeant, 390, avenue Princesse, London, Ontario.



Films à l'affiche de la TV du 19 au 26 janvier 1964

MONTREAL Canal 2 - CBFT

OTTAWA Canal 9 - CBQFT

MONCTON Canal 11 - CBAFT

LUNDI, 20 JANVIER

11 h. a.m. - DESARRO: Fr. 1946. Comédie dramatique. Conventuel, Technique médiocre. Interprètes mal dirigés. - Bons sentiments. Vie familiale faussée. Adultes, des réserves. 1 h. - ESCALIER DE SERVICE: Fr. 1954. Film à sketches de C. Rim avec Danielle Darrieux et Robert Lamoureux. - Brèves satires assez bien enlevées. Quelques outrances. Décors réussis. Excellente interprétation. - Situations légères, images suggestives, propos grivois. Adultes, des réserves.

MARDI, 21 JANVIER

11 h. a.m. - LA DERNIERE ETAPE: Pol. 1948. Drame historique de W. Jakubowski avec B. Drapinska et Hugobert Faget. Vigueur, vérité et sobriété. Intrigue parfois obscure. Valeur documentaire. Excellente interprétation. - Dénonciation de la haine et de la guerre. Scènes très impressionnantes. Adultes. 11 h. - NUITS DE FIGALLE: Fr. 1958. Comédie avec Yves Deniaud. Prétente à quelques numéros comiques. Longueurs. Interprétation inégale. Images osées. Danse suggestive. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 22 JANVIER

11 h. a.m. - LES DEUX TIGRES: R. 1941. Film d'aventures. Réalisation médiocre d'un scénario inapte. - Adultes et adolescents. 1 h. - AGENCE MATRIMONIALE: Fr. 1952. Etude de milieu de J.P. Le Chanois avec Bernard Blier et Michèle Alfa. Thème intéressant. Réalisation sans éclat. Très bonne interprétation. Sentiments nobles. Remariage après divorce. Adultes, des réserves. 11 h. - SON SEUL AMOUR: R.-Ail. 1948. Film sentimental et musical. Prétente à chansons. Un peu mélo. Mise en scène et interprétation moyennes. Thème et problèmes pour adultes.

JEUDI, 23 JANVIER

11 h. a.m. - SCARAMOUCHE: E.U. 1952. Film de cape et d'épée de G. Sidney avec Stewart Granger et Eleanor Parker. Grande mise en scène. Duels bien réglés. Longueurs. - Esprit de vengeance. Situations osées. Adultes, des réserves. 1 h. - LA GAMINE: Mex. Mélodrame. Pauvre. Nombreux poncifs et invrai-

semblances. Interprétation médiocre. Détails peu éducatifs. Adultes et adolescents.

11 h. - FEMMES ENTRE ELLES: R. 1955. Drame psychologique de W. Antonioni avec Eleonora Rossi-Drago et Valentine Cortese. Profond et dense. Psychologie fouillée. Mise en scène remarquable. Rythme volontairement lent. Très bonne interprétation. Médiocrité morale qui engendre l'amertume. Liaison. Suicide. Adultes, des réserves.

VENREDI, 24 JANVIER

11 h. a.m. - LA DERNIERE RAFALE: E.U. 1948. Documentaire policier de W. Keighley avec Mark Stevens et Richard Widmark. Habilement construit. Bonne interprétation. Forte tension. Adultes. 1 h. - LE PERE ET L'ENFANT: Fr.-R. 1958. Comédie de mœurs de L. Saslavy avec Yves Montant et Nicole Berger. Humain et sensible. Un peu mélo. Interprètes spontanés. - Thème de l'éducation sexuelle traité de façon positive. Adultes. 8 h. 30 - LES SURSAUTS DE L'AMOUR: E.U. 1954. Comédie de mœurs de M. Robson avec Judy Holliday et Jack Lemmon. Comédie alerte. Un peu sophistiqué. Caricature assez algue. Ton badin. Mariage et divorce présentés de façon désinvolte. Adultes, des réserves.

11 h. - LES ENFANTS DU PARADIS: (1ère partie): Fr. 1944. Drame psychologique et social de M. Carné avec Jean-Louis Barrault et Arietty. Complexe mais puissant. Mise en scène remarquable. Interprétation de classe. Personnages amoureux. Passion coupable présentée comme irrésistible. A déconseiller. (2e partie: voir plus bas, samedi, 25 janvier, 12 h. 05).

SAMEDI, 25 JANVIER

2 h. - LA BEAUTE DU DIABLE: Fr. 1949. Drame symbolique de R. Clair avec Gérard Philippe et Michel Simon. Récit souple développé avec une grande virtuosité. Très belle photo. Interprétation brillante. - Riche de sens philosophique et moral. Adultes. 12 h. 05 - LES ENFANTS DU PARADIS: 2e partie (voir plus haut, canal 2, vendredi, 24 janvier, 11 h.)

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 19 JANVIER

2 h. - NOTRE AMOUR EST LE PLUS GRAND: R. 1955. Mélodrame avec Antonella Lualdi et Gino Cervi. Lacrymatoire à souhait. Agités soutenus. Bonne interprétation. Agissements blâtables. Nobles sentiments. Adultes. 7 h. 30 - LES YEUX DANS LES TENEURS: E.U. 1942. Aventures policières. Inévitablement. Compliqué. Sans intérêt. - Eléments peu recommandables. Adultes.

LUNDI, 20 JANVIER

12 h. 45 - SI JEUNESSE SAVAIT: Fr. 1947. Comédie d'A. Cérif avec Jules Berry et Suzet Mais. Scénario ingénieux. Trucages réussis. Interprétation fantaisiste. - Adultes et adolescents. 7 h. 15 - CHEVALIER DE L'AVENTURE: (ciné-roman) Fr. 1947. Comédie musicale avec Georges Guétary. Prétente à chansons. Réalisation terne. Photographie médiocre. Héros sans morale. Adultes, des réserves.

11 h. 15 - LA CRUCIFIXE: R. 1952. Mélodrame avec Amedeo Nazzari et Myrtille Bru. Mélodrame classique. Interprétation dans la note voulue. Adultes.

MARDI, 21 JANVIER

12 h. 45 - UNE HISTOIRE DE MONTE CARLO: R.-E.U. 1957. Comédie avec Marlène Dietrich et Vittorio De Sica. Scénario amusant, mal exploité. Excellents interprètes. Milieu peu édifiant. Adultes.

11 h. 15 - LA MADONE AUX DEUX VISAGES: Angl. 1944. Drame. D'un intérêt relatif. Atmosphère trouble. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 22 JANVIER

12 h. 45 - LA TOUR DE NESLES: Fr. 1955. Drame d'A. Gance avec Pierre Brasseur et Silvana Pampanini. Impossible mélo réalisé avec maîtrise. Scènes osées et vulgaires. Adultes, des réserves.

11 h. 25 - LETTRE OUVERTE: Fr. 1952. Comédie sentimentale d'A. Joffé avec Robert Lamoureux et Geneviève Page. Comédie sympathique, pleine d'entrain et de fantaisie. Excellente interprétation. - Sujet pour adultes.

JEUDI, 23 JANVIER

12 h. 45 - A LA BELLE FREGATE: Fr. 1943. Drame. Milieu souvent équivoque. Adultes. 8 h. 30 - MINUTE, PAPILLON: Fr. 1959. Comédie avec Fernand Reynaud. Scénario faible. Vulgarités. Quelques séquences originales. - Détails aiguillants. Adultes.

11 h. 15 - LA DEESSE DES INCAS: E.U. 1952. Drame exotique. Pauvre en tous points. - Caractère cruel et suggestif de maintes scènes. Adultes, des réserves.

VENREDI, 24 JANVIER

12 h. 45 - PRINTEMPS A PARIS: Fr. 1956. Comédie sentimentale. Prétente à des numéros de music-hall. Pauvre. Conduite imprudente. Toilettes aiguillantes. Adultes, des réserves. 7 h. 30 - L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL: E.U. 1948. Drame de B. Meredith avec Charles Laughton et Frances Tone. Bonne utilisation des rues de Paris. Technique et rythme excellents. Quelques invraisemblances. Interprétation brillante. - Adultes. 11 h. 15 - LE LOUP DES MALVEUSEURS: Fr. 1942. Drame mystérieux de G. Radot avec Madeleine Sologne et Pierre Renoir. Bon film d'atmosphère

mystérieuse. Interprétation honnête. Adultes et adolescents.

SAMEDI, 25 JANVIER

1 h. - LE GRAND PAVOIS: Fr. 1953. Documentaire romancé de J. Pinoteau avec Jean Chevrier et François Patrie. Thème intéressant, assez bien traité. Manque de profondeur. - Film viril et tonique. Adultes et adolescents. 8 h. 30 - L'ODYSSEE DU DOCTEUR WASSEL: E.U. 1946. Film de guerre de C.B. de Mille avec Gary Cooper et Lorraine Day. Mise en scène imposante. Bonne interprétation. - Quelques légèretés. Ensemble nettement positif. Tous.

11 h. 15 - LADY PANAME: Fr. 1950. Comédie de mœurs de H. Jeanson avec Louis Jouvet et Suzy Delair. Mauvais goût. Bonne création d'atmosphère. Interprétation inégale. Etalage d'imoralité. A proscrire.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 19 JANVIER

11 h. - LES PILLARDS: E.U. 1948. Western. Thème artificiel. Western de facture courante. - Adultes.

MERCREDI, 22 JANVIER

11 h. 15 - CRIMES SANS CHATIMENT: E.U. 1941. Drame avec Ann Sheridan et Robert Cummings. Drame noir et confus. Réalisation inégale. Lourdeur. Interprétation bonne dans l'ensemble. Episodes odieux. Adultes.

VENREDI, 24 JANVIER

8 h. 30 - LES SURSAUTS DE L'AMOUR: voir canal 2, vendredi, 24 janvier, 8 h. 30

SAMEDI, 25 JANVIER

2 h. - LA BEAUTE DU DIABLE: voir canal 2, samedi, 25 janvier, 2 h. 11 h. 30 - LE TUEUR A GAGES: E.U. 1946. Drame policier avec Veronica Lake et Alan Ladd. Inégal. Invéraisemblances. Belle photographie. Criminel sympathique. Mépris de la vie humaine. Adultes, des réserves.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

DIMANCHE, 19 JANVIER

11 h. - L'ODYSSEE DU DOCTEUR WASSEL: voir canal 10, samedi, 25 janvier, 8 h. 30.

LUNDI, 20 JANVIER

12 h. 50 - A L'OMBRE DES POTENCES: E.U. 1955. Western avec James Cagney et Viveca Lindfors. Intéressant.

Réalisé correctement. Quelque peu dispersé. Bonne interprétation. Ensemble positif. Thème pour adultes.

MARDI, 21 JANVIER

12 h. 50 - JEZEBEL: E.U. 1952. Drame psychologique d'I. Rapper avec Bette Davis et Gary Merrill. Réalisation de qualité. Atmosphère dramatique bien créée. Pessimisme. Fatalité. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 22 JANVIER

12 h. 50 - LES CHEVALIERS DU TEXAS: E.U. 1949. Western avec Joel McCrea et Alexis Smith. Convenable sans plus. Bons interprètes. Meurtres. Violence. Adultes. 11 h. - FURIA: R. 1948. Drame passionnel. Scénario pauvre. Réalisation correcte. Mal superficiellement désapprouvé et montré avec complaisance. A déconseiller.

JEUDI, 23 JANVIER

12 h. 50 - BELLE ETOILE: Fr. 1938. Comédie de J. de Baroncelli avec Michel Simon et Jean-Pierre Aumont. Gentille comédie pleine de fraîcheur, de fantaisie et de bonne humeur. De bons acteurs. - Adultes et adolescents.

VENREDI, 24 JANVIER

12 h. 50 - BILLE DE CLOWN: Fr. 1950. Comédie. Scénario incohérent et invraisemblable. Interprétation inégale. Adultes et adolescents.

11 h. - LA MARIE EST FOLLE: E.U. 1948. Comédie de N. Taurag avec Van Johnson et June Allyson. Scénario original. Quelques bons gags. Interprétation sympathique. Quelques légèretés. Adultes.

SAMEDI, 25 JANVIER

11 h. - LE RETOUR D'ARSEN LUPIN: E.U. 1938. Film policier de G. Fitzmaurice avec Melvyn Douglas et Warren William. Intrigue compliquée. Réalisation et interprétation honorables. Crimes, vols. Plusieurs libertés. Adultes.

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 20 JANVIER

11 h. 05 - SABOTAGE A BERLIN: E.U. 1942. Film d'aventures de R. Walsh avec Errol Flynn et Ronald Reagan. Invéraisemblances. Rythme enlevé. Réalisation soignée. Adultes et adolescents.

MARDI, 21 JANVIER

11 h. 05 - UNE FEMME DANGEREUSE: E.U. 1940. Très moyen à tous points de vue. Agissements criminels d'une femme. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 22 JANVIER

11 h. 05 - RHAPSODIE EN BLEU: E.U. 1945. Film biographique, du compositeur George Gershwin. Film peu cinématographique où seule la musique compte. Situations amoureuses délicates. Adultes.

JEUDI, 23 JANVIER

11 h. 05 - A CHAQUE AUBE JE MEURS: E.U. 1939. Drame psychologique de W. Keighley avec James Cagney et George Raft. Ensemble soigné. Bonne progression dramatique. Interprétation excellente. - Film pénible, souvent brutal. Adultes.

VENREDI, 24 JANVIER 8 h. 30 - LES SURSAUTS DE L'AMOUR: voir canal 2, vendredi, 24 janvier, 8 h. 30.

SAMEDI, 25 JANVIER

2 h. - LA BEAUTE DU DIABLE: voir canal 2, samedi, 25 janvier, 2 h. 11 h. 20 - PILOTE DU DIABLE: E.U. 1949. Drame de S. Heisler avec Humphrey Bogart et Eleanor Parker. Bien réalisé. Attachant. - Sentiments nobles. Adultes et adolescents.

QUEBEC Canal 4 - CFQM-TV

LUNDI, 20 JANVIER

1 h. - L'AVENTURE COMMENCE A BOMBAY: E.U. 1941. Comédie de C. Brown avec Clark Gable et Rosalind Russell. Alertes et sans prétention. Adultes.

MARDI, 21 JANVIER

1 h. - LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS: E.U. 1944. Drame policier de C. Bernhard avec Humphrey Bogart et Alexis Smith. Film de qualité. - Atmosphère pénible. Adultes. 11 h. - L'HERITIER: E.U. 1949. Drame psychologique de W. Wyler avec Olivia de Havilland et Montgomery Clift. Film de qualité. Etude psychologique profonde. Olivia de Havilland remarquable. Esprit de vengeance. Adultes.

MERCREDI, 22 JANVIER 1 h. - L'AVENTURE COMMENCE A BOMBAY: voir plus haut, canal 4, lundi, 20 janvier, 1 h.

JEUDI, 23 JANVIER

11 h. - PROFESSEUR SCHNOCK: E.U. 1938. Comédie d'E. Nugent avec Harold Lloyd et Phyllis Welch. Ensemble inégal, parfois très drôle. Fin excellente. Adultes et adolescents.

VENREDI, 24 JANVIER

1 h. - LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS: voir plus haut, canal 4, mardi, 21 janvier, 1 h. 8 h. 30 - LES SURSAUTS DE L'AMOUR: voir canal 2, vendredi, 24 janvier, 8 h. 30.

11 h. - LA BOULE DE CRISTAL: E.U. 1948. Comédie. Ensemble pauvre. Mauvais doublage. Interprètes de talent. Adultes.

SAMEDI, 25 JANVIER

2 h. - LA BEAUTE DU DIABLE: voir canal 2, samedi, 25 janvier, 2 h. 12 h. - LE JEUNE DOCTEUR KILDARE: E.U. 1939. Comédie avec Lew Ayres et Lionel Barrymore. Réalisation satisfaisante. Tentative de suicide. Adultes.

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LUNDI, LE 13 JANVIER 1964

Les oeufs se sont très bien écoulés, au cours de la semaine dernière, et les prix augmentèrent sous une bonne demande. Les approvisionnements habituels arrivèrent de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse et, en plus, quelques voyages de camions furent achetés du Manitoba. La demande se continue bonne, au cours de cette semaine.

Il y eut des approvisionnements suffisants pour toutes espèces de volailles. Le poulet de grill s'est bien vendu et la vente de poules et de poulets lourds fut peu animée. La demande pour les dindons de grill fut légère.

Volailles éviscérées

POULETS

(6 livres et plus)

A.....46c.-47c.

(5 et moins de 6 livres)

A.....45c.-46c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....40c.-41c.

Poulets à griller et à frire (sous glace)

(moins de 4 livres)

A.....33c.-34c.

POULES

(5 livres et plus)

A.....39c.-40c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....38c.-39c.

(moins de 4 livres)

A.....34c.-35c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 10 lb.....42c.

Canards.....50c.-51c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....27c.

6 livres et moins de.....

7 livres.....23c.-24c.

5 livres et moins de.....

6 livres.....21c.-22c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 livres.....20c.

POULES

6 livres et plus.....20c.

5 lb et moins de 6.....14c.-16c.

Moins de 5 lb.....9c.-11c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 12 lb.....25c.

Canards.....30c.

Oeufs

Prix sur place à Montréal
OEUF TRIÉ
(caisses gratuites)

Extra-Gros.....46c.

A-Gros.....41c.-42c.

A-Moyens.....35c.-36c.

A-Petits.....30c.-31c.

B.....34c.

C.....27c.

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.))

Extra-Gros.....49c.-53c.

A-Gros.....45c.-49c.

A-Moyens.....39c.-42c.

A-Petits.....35c.-37c.

Prix de détail aux
consommateurs
(cartons de douzaines)

Extra-Gros.....57c.-61c.

A-Gros.....53c.-57c.

A-Moyens.....47c.-51c.

A-Petits.....43c.-45c.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs par les grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

LUNDI, 13 JANVIER

POMMES: McIntosh 2,50-2,75, à cuire 1,25-1,50, Cortland 2,00-2,25 le minot.

BETTERAVES: 1,25-1,50 le sac de 50 lb.

CAROTTES: 1,00 / 50 lb. 1,75-2,00 en cellos.

CHOUX: 1,25-1,50 / 50 lb. rouges ou savole 2,00-2,50 le cageot.

CHOUX CHINOIS: 1,25-1,50 le cageot.

NAVETS: No 1, 1,40-1,50, No 2, 1,00 / 50 lb.

OIGNONS: jaunes No 1, 1,40-1,75, No 2, 1,25, rouges 1,75 / 50 lb.

PANAIS: 2,50-3,00 le minot, 2,25 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: .50-75 c. la doz.

Pommes de terre

Lundi, 13 janvier, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec 75 lb 1,40-1,50

Québec 50 lb 1,00

I.P.E. 75 lb 1,90-2,00

I.P.E. 50 lb 1,35-1,40

I.P.E. 10 lb 0,34-0,36

N.B. 75 lb 1,60-1,70

N.B. 50 lb 1,10-1,20

N.B. 10 lb 0,27-0,29

E.U. sucrées le minot 5,00

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, 13 janvier

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de L'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base..	26,75	25,50	26,95-27,10
B-	25,75	24,50	25,95-26,10
C-	23,75	22,50	23,95-24,10
D-	19,75	18,50	19,95-20,10
Légers.....	23,25	22,00	23,45-23,60
Lourds.....	23,50	22,25	23,70-23,85
Extra-Lourds....	21,75	16,00-20,50	17,25-22,10
Semi-castrats....	19,75	18,50	19,95-20,10
Truies.....	--	16,00	17,25

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3,00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

Les 6, 7, 8 janvier 1964

Les porcs valaient .50 de moins que la semaine précédente. Les prix des truies sont demeurés stables.

Catégorie A 176 à \$26,00
295 à \$26,25
Truies \$16,50

Les prix des porcs étaient .50 moins cher que la semaine précédente. Les prix des truies étaient stables.

Catégorie A 78 à \$25,50
340 à \$25,50 plus .80 ch.
Truies plupart \$16,00 plus .80 ch.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi le 13 janvier 1964.

Les réceptions: 843 bovins, 511 veaux, 82 porcs, 117 agneaux et moutons.

Les offres de bovins étaient à peu près du même nombre que celles de lundi dernier et se formaient de 260 bouvillons, 533 taures et vaches et 50 taureaux.

La demande était bonne et les transactions s'effectuaient activement sur toutes les catégories. Les bouvillons rapportaient des prix stables à fermes tandis que les vaches se vendaient à des prix stables. Les prix des taureaux sont demeurés généralement stables.

Le marché des veaux était actif à la suite d'une bonne demande et les prix étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les porcs se sont vendus \$0,50 de plus que la semaine dernière. Il n'y eut aucune vente de truies.

Les agneaux et moutons se sont vendus aux mêmes prix que la semaine dernière.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 13 janvier 1964.

Les arrivages: 599 bovins, 502 veaux, 204 porcs, 5 agneaux et moutons.

Les offres de bovins étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier d'environ 199 sujets et se formaient de 11 bouvillons, 549 taures et vaches et 39 taureaux.

La demande n'était que passable et les transactions s'effectuaient lentement. Les bouvillons, taures et taureaux ont rapporté des prix à peu près stables. Les vaches se sont vendues à des prix généralement stables à l'exception de celles de bonne qualité qui se sont échangées à des prix stables allant jusqu'à \$0,50 moins cher en certains cas.

Malgré des arrivages plus nombreux, le marché des veaux était actif et toutes les classes offertes ont rapporté des prix entièrement stables à ceux de lundi dernier.

Les porcs et truies se sont vendus aux mêmes prix que la semaine dernière.

Les ventes d'agneaux et moutons sont insuffisantes pour donner des cotations.

●●●●●

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal).

MARCHE DE L'OUEST Bouvillons

Choix.....22,00-22,25
Bons.....21,00-21,75
Moyens.....18,60-20,85
Communs.....17,00-18,50

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune
Bonnes, locales.....16,00-16,25
Moyennes.....15,00-15,75
Communes.....13,75-14,75
Très communes.....8,50-13,50

Taureaux

Bons.....18,00-20,75
Communs, moyens....13,75-17,50

Taures

Bonnes.....19,00
Moyennes.....17,25-17,50
Communes.....13,00-16,75

Veaux de lait

Bons.....30,00-35,00
Les meilleurs.....36,00
Moyens.....24,00-30,00
Communs.....14,00-24,00
Veaux d'herbe.....14,00-17,00

Agneaux et moutons

Agneaux:
Bons.....19,00-21,00
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel 23,00-25,00
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....8,00
Communs.....3,00-6,00

MARCHE DE L'EST Bouvillons

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....20,75
Communs.....16,00-18,00

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune
Bonnes, locales.....15,50-16,50
Moyennes.....15,00-15,50
Communes.....12,50-14,75
Très communes.....9,00-12,50

Taureaux

Bons.....18,50-18,75
Communs, moyens....14,00-18,00

Taures

Bonnes.....19,00
Moyennes.....18,00-18,50
Communes.....14,00-17,50

Veaux de lait

Bons.....30,00-36,00
Les meilleurs.....aucun
Moyens.....24,00-29,00
Communs.....10,00-23,00
Veaux d'herbe.....15,00-16,00

Agneaux et moutons

Agneaux:
Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....aucun
Communs.....aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Enrg.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

SOLUTION DE LA PAGE 20

ARTESIEN PAR
RAIDE TOMATE
IMPENSEMENT
EPONTE AL ET
TENTE IDEAL
TRIE EMERGE
ENNUI AERE
ARTISTE AN
AISE ESPRIT
MECA RTAI
ELEVES ORDE
RENES ACTEUR

L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

A L'AGRICULTURE

AUX TERRES ET FORÊTS

AU MINISTÈRE DU REVENU

"L'impôt foncier en milieu rural"

AU DÉPARTEMENT
 DE LA SANTÉ

A L'INDUSTRIE
ET AU COMMERCE

MÊME À LA RÉGIE
DES ALCOOLS

LA VOIRIE RURALE

AU BIEN-ÊTRE SOCIAL

De même, également, l'Hon. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-Être Social doit révéler les nouvelles directives de son département concernant ces services particuliers qui touchent plus particulièrement le monde rural puisque ses revenus sont encore les plus bas au Québec. La création éventuelle du "Conseil Supérieur de la Famille" apportera certainement plus de cohésion dans l'action gouvernementale. Si le chômage saisonnier affecte surtout le rural et le ministère du Travail, les compensations financières pour aider les familles sont soldées par le ministre du bien-être social. En quelques lignes et à titre d'aille seulement, voilà esquissées quelques-unes des mesures anticipées en 1964, à Québec, pour aider la classe agricole.

Les éleveurs canadiens avisés préfèrent les aliments MIRACLE

QUÉBEC:



Les succès de la Ferme Barilee sont remarquables. Participant à trois expositions cette année, M. Goggin a remporté 22 premiers prix de même que la bannière de premier éleveur aux trois expositions. La production moyenne du troupeau est de 15,000 livres de lait par vache, avec une moyenne de rendement de 111% pour le lait et de 118% pour les matières grasses par rapport aux normes de la race. Le troupeau de M. Goggin offre un autre exemple des résultats que les bons éleveurs obtiennent dans tout le Canada grâce aux moullées "Miracle".

